J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 195 (20 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Lundi 21 août 1972

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

PAGE 14 :

MUNICH Affaire rhodésienne: l'incertitude règne toujours

Tirant les conclusions de l'attentat du 16 août

Le roi Hassan II lance un appel à l'opposition

Le souverain marocain reconnaît l'existence d'un malaise politique

RABAT (AP). — Le roi Hassan II, tirant dimanche ses conclusions de l'attentat manqué du 16 août, a dénoncé le « désordre qui caractérise l'action et les structures des formations politiques du pays », et a lancé un appel à « toutes les forces vives de la nation », paraissant faire ainsi une ouverture politique à l'opposition.

Liant la tentative d'assassinat de mercredi dernier au drame du palais de Skhirat (n.d.r. qui fit cent morts et cent trente blessés le 10 juillet 1971), le souverain chérifien a conclu que ces deux événements ne sont que l'aboutissement « du désordre qui caractérise l'action et les structures des formations politiques du pays ».

Après avoir évoqué tous les événements qui ont marqué dix-sept ans d'indépendance marocaine, notamment les scissions intervenues dans les rangs des formations politiques, le souverain a affirmé que « les portes sont grandes ouvertes pour participer à tous les rouages de l'Etat, au pouvoir, aux institutions constitutionnelles et autres ».

Le roi a lancé un appel à « toutes les forces vives de la nation pour que chaque Marocain se sente concerné, soit-il civil ou militaire, et prenne ses responsabilités nationales pour mettre fin au désordre qui existe dans les esprits et les formations ». Il a ajouté :

« Tous ceux qui chercheront à porter atteinte à nos acquisitions nationales et à nos valeurs, doivent savoir qu'ils seront les premières victimes de leurs actes. »

Hassan II parlait officiellement à l'occasion du 19me anniversaire de la déportation du roi Mohammed V. Son intervention télévisée n'a duré que 18 minutes.

Les événements ayant montré que l'armée était un pilier branlant de son régime, le souverain est apparu comme désireux d'élargir la base de son pouvoir en donnant un plus grand rôle à l'opposition politique. Selon de bonnes sources, c'est ce que lui auraient conseillé plusieurs amis étrangers. On sait que, samedi, le roi a assumé directement le contrôle des forces armées marocaines.

MALAISE

Les deux principales formations de l'opposition, l'Istiqlal (nationaliste) et l'Union nationale des forces populaires, se tenaient pratiquement à l'écart du régime. L'avenir dira quelle sera leur réponse aux ouvertures du roi, et dans quelle mesure les intentions du trône s'exprimeront dans les faits.

Le roi a de nouveau qualifié l'attentat de mercredi, dont il a rejeté la principale responsabilité sur le général Oufkir, d'« incident isolé ». Ce qui ne l'a pas empêché d'admettre l'existence d'un malaise dans la vie politique marocaine.

(Lire également en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

Dans le brouillard

Ainsi, M. Gnaegi, chef du département militaire, a pris ses responsabilités. Il estime et il n'est pas le seul, que le moment est venu de décider quel sera l'avion qui remplacera le « Venom » parvenu à bout de course. D'accord avec les spécialistes du groupement de l'armement, il propose l'appareil américain du type « Corsair ».

Le Conseil fédéral, lui, qui a tant tergiversé déjà, demande encore un temps de réflexion. En un certain sens, hésitations et réserves sont bien compréhensibles.

Après la pénible mésaventure qui marqua l'acquisition du « Mirage », le parlement s'efforça de réformer certaines méthodes administratives et techniques. On croyait alors avoir trouvé, sur les conseils de la fameuse « commission Furgler », non pas la solution idéale, du moins un système offrant le maximum de garanties. On avait d'abord posé un principe : il faut séparer nettement le développement de l'acquisition, en d'autres termes ne passer la commande de fabrication qu'une fois tous les détails techniques mis au point. Pour le choix du type, on mobilise donc désormais les ordinateurs, on demande à l'électronique de fournir les éléments d'appréciation indispensables, étant bien entendu que seule l'autorité politique est habilitée à donner le feu vert, mais en pleine connaissance de cause cette fois.

Voilà du moins ce qu'on espérait. La réalité et bien différente. Certes, on aperçoit enfin la sortie du tunnel, mais n'allons-nous pas nous retrouver dans le brouillard ?

Les opérations préliminaires ont duré si longtemps que de plus en plus nombreux sont ceux qui se demandent si, au cours des cinq dernières années, la situation et, avec elle, les données mêmes du problème n'ont pas évolué de telle façon qu'aujourd'hui, il s'agit moins de savoir quel type d'avion ferait le mieux l'affaire que de décider si, oui ou non, le choix d'un avion de combat (ou d'appui au sol) se justifie encore.

On assiste, en Suisse alémanique surtout à une sorte de petite guerre de harcèlement. Dans certains journaux, ceux de la chaîne « AZ » en particulier (le quotidien socialiste de langue allemande qui a absorbé tous les autres organes du parti, sauf la bernoise « Tagwacht ») on peut lire, sous la plume de « spécialistes » anonymes, des considérations selon lesquelles l'achat d'un avion comme le « Corsair », quelles que soient ses qualités techniques, relève d'une conception générale de la défense nationale aujourd'hui vieillie, demain périmée. Alors ne faudrait-il pas commencer par mettre au point une nouvelle « conception générale » au lieu de nourrir, à grands frais, l'illusion que celle de 1966 garde sa valeur et justifie encore une dépense d'un milliard 300 millions pour les années à venir ?

On ne sait quel sera l'effet d'un tel raisonnement sur le collège gouvernemental, soucieux également de ne pas fournir de détonateurs supplémentaires à « l'explosion des dépenses ». Il est certain toutefois que, devant les Chambres, les « spécialistes anonymes » trouveront des porte-parole et que le simple député, s'il doit se prononcer sur une demande de crédit, aura quelque peine à y voir clair dans le fouillis des arguments avancés non seulement pour ou contre tel type d'appareil, mais pour ou contre la nécessité de choisir.

Georges PERRIN

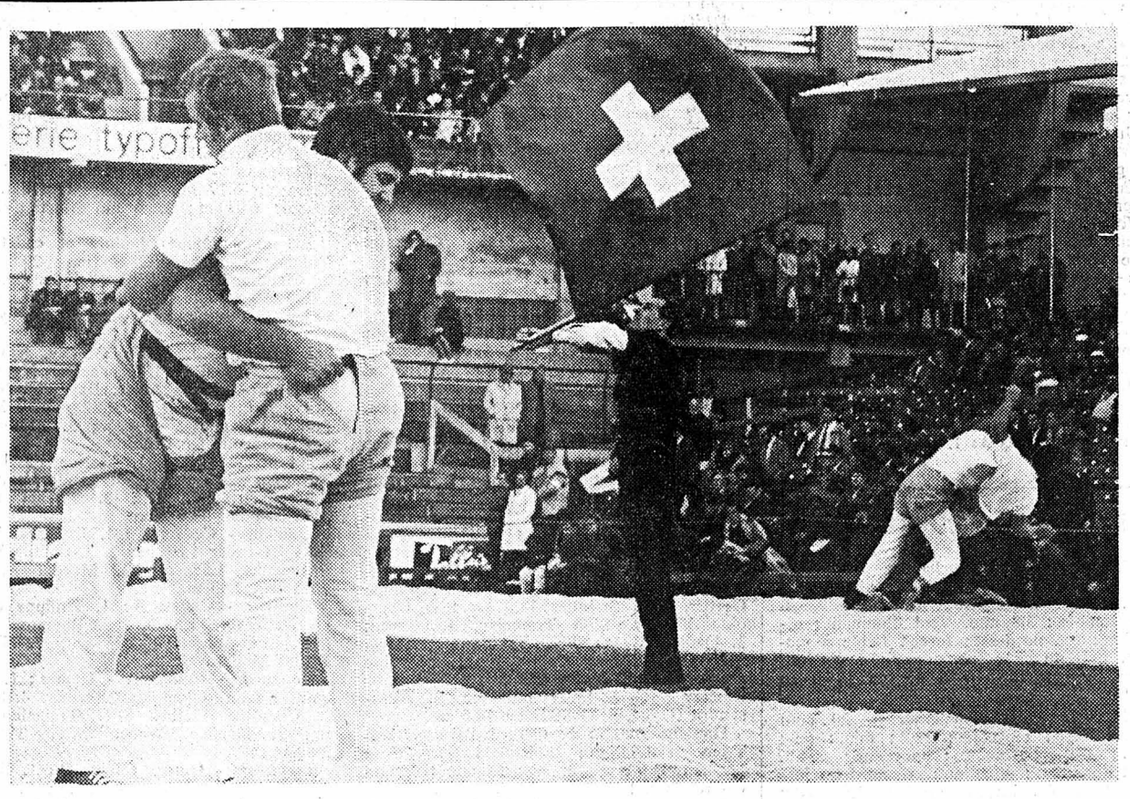

Malgré le froid, la pluie et le brouillard

Plus de 22.000 spectateurs ont suivi la Fête fédérale de lutte

Tout, absolument tout devait favoriser cette Fête fédérale de lutte suisse et de jeux alpestres que la ville de la Chaux-de-Fonds avait l'honneur d'abriter ce week-end. Tant l'emplacement du centre sportif de la Charrière, la participation relevée, le fait que cette manifestation ne fasse que très rarement un passage en Suisse romande jouaient en faveur des organisateurs. Et grâce à cette volonté d'apporter un nouveau fleuron dans l'histoire de ces joutes populaires, la réussite fut totale.

Et cela malgré le froid, la pluie, le brouillard et la grêle (on a évité de peu la neige). Mais cela importait guère. Quelque 18.000 spectateurs samedi, plus de 22.000 le dimanche ont pu vivre ou revivre une fête de lutte suisse. Une fête où se mélangent la compétition et la joie de vivre. Où, enfin, les Romands ont pu apprécier ces Confédérés d'outre-Sarine. Les apprécier et les découvrir. Succès total, ainsi qu'on pourra le lire en pages 3 et 14, et qui s'acheva sur la victoire de David Roschi, d'Oberwil.

(Photo Avipress - M.A. Robert)

A QUELQUES HEURES DE LA CONVENTION RÉPUBLICAINE

Les sondages donnent Nixon favori aux présidentielles

NEW-YORK (Reuter-AFP). — A la veille de l'ouverture de la Convention républicaine, aujourd'hui à Miami-Beach, deux sondages d'opinion publiés par l'hebdomadaire « Newsweek » indiquent que la cote de M. George McGovern, candidat démocrate aux élections présidentielles de novembre prochain, a accusé une nouvelle baisse.

Le dernier en date d'un sondage Gallup fait après la désignation de M. Sargent Shriver comme colistier M. McGovern indique que 57 % des personnes interrogées soutiennent l'actuel chef de la Maison-Blanche et 31 % le sénateur du Dakota du sud.

Un précédent sondage fait par « Newsweek » après les révélations sur les problèmes de santé de M. Thomas Eagleton, mais alors qu'il était encore colister de McGovern accordait 57 % des voix à M. Nixon et 32 % au candidat démocrate.

Un sondage réalisé immédiatement après la désignation de M. McGovern comme candidat démocrate donnait 55 % des voix à M. Nixon et 37 % à M. McGovern.

Cependant, le parti républicain a publié samedi la partie de son programme consacrée aux problèmes économiques, dans laquelle il promet la suppression des contrôles des prix et des salaires dès que possible et une réforme des impôts.

Pour calmer le mécontentement de ses membres féminins qui avaient fait preuve d'un certain esprit de rébellion, la commission chargée d'élaborer le programme demande des chances égales d'emploi pour les femmes au sein du gouvernement et dans l'industrie, et invite le gouvernement à participer au financement de garderies pour enfants.

Le parti républicain s'oppose enfin au « busing » — transport des enfants pour parvenir à l'intégration raciale dans les écoles — et demande qu'un amendement constitutionnel le déclare illégal.

L'ensemble du programme sera présenté mardi soir à la Convention.

Football suisse

SURPRISES !

Deux défaites inattendues ont marqué la deuxième journée du championnat de ligue A : celles de Zurich et de Bâle (notre cliché). Lire également en pages 11, 13 et 14. (Photo A.S.L.)

LA TRAGÉDIE DE RIS ORANGIS

PARIS (AFP). — Un incendie qui, dans la nuit de vendredi à samedi, a ravagé la maison de retraite de Ris Orangis, près de Paris, a déjà provoqué la mort de neuf personnes âgées, une pensionnaire de 89 ans, Mme Renée Coquart, ayant succombé samedi soir à ses blessures.

Mais le bilan risque de s'alourdir. Les autres pensionnaires de l'établissement « La Devinière », 19 personnes au total, ont toutes été plus ou moins commotionnées ou brûlées. L'un des responsables des services de secours a laissé entendre que certains blessés se trouvaient dans un état critique. A l'exception de deux d'entre eux, tous les rescapés ont été gravement intoxiqués par la fumée. L'origine du sinistre n'a pas encore été clairement établie.

(Lire la suite en dernière page)

Le sauvetage d'une des victimes. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7 et 16
L'actualité suisse : page 9
Les sports : pages 11, 13 et 14
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV: page 17
Dernière heure : page 19

Embardée mortelle près de Tramelan (Page 9)
Automobilisme : victoire de Perrot à la course des Rangiers
Football : début du championnat de 1re ligue et des séries inférieures (Page 13)

Persévérer... sur le fil du rasoir

De garde tout au long de l'année en première ligne, les journaux enchaînés à l'actualité, et soucieux de la précéder autant que possible, sans toutefois céder à la fantaisie, se tournent déjà vers l'avenir, après l'intermède marocain qui a subitement embrasé l'avant-scène la semaine dernière.

Que va-t-il maintenant se passer dans ce grand et beau pays d'outre-Méditerranée ? La situation va-t-elle y retourner au calme ? Pour combien de temps ?

Quand éclate un coup de Trafalgar comme celui dont faillit être victime le roi Hassan II, les feux de la rampe n'éclairent jamais que les incidents, péripéties, forfanteries, lâchetés, trahisons et cruautés les plus spectaculaires, visibles ... indéniables...

Les raisons profondes, les causes durables, plus difficiles à éliminer par des moyens autres que les arrestations, les fusillades et les exécutions sommaires, ne sont généralement connues que de quelques initiés. Il faut parfois des mois, ou des années, avant que toute la lumière soit faite.

Le simple bon sens nous commandera donc de nous garder de conclure. Ce jeune roi qui semble se mouvoir sur le fil du rasoir depuis des années, maintes gens se hâtent pourtant de le condamner... en paroles. Il est vrai que sa position paraît précaire, périlleuse même. Et il est facile d'expliquer pourquoi, après ce qui s'est passé mercredi et jeudi derniers au Maroc.

Mais Hassan II, qui fut porté tout jeune sur le trône, alors qu'il avait à assumer l'écrasante tâche de guider son peuple dans sa toute jeune indépendance, peut également s'appuyer sur des courants de force puissants et durables. Il reste le chef religieux d'un peuple où l'islam, aux frontières occidentales de son rayonnement, a conservé plus qu'ailleurs peut-être sa pureté et sa ferveur.

Entre les villes prolétarisées, en état de mutation accélérée, et les campagnes et la montagne attardées ; entre les Arabes et les Berbères ; entre les possédants et les déshérités : il revient à Hassan II un rôle d'arbitre, de médiateur et d'animateur, grâce auquel il détient une série d'atouts, dans le jeu si serré, et si dangereux, qu'il est contraint de jouer avec ses partenaires et ses adversaires. Bien malin qui saurait prédire s'il en sortira perdant ou gagnant. Mais une chose paraît certaine : Hassan II n'est pas prêt à abandonner la partie.

R. A.

JURA - JURA

Succès de la rencontre d'athlétisme de Saint-Imier

De notre correspondant :

C'est par une température bien basse, accompagnée d'averses, que s'est déroulé, samedi après-midi, sur le stade de la section locale de la SFG, la troisième rencontre d'athlétisme, organisée à la perfection par le comité présidé par M. Roland Huguenin.

Cette rencontre, qui a rassemblé une belle jeunesse, pleine de dynamisme, renforcée par les sportifs déjà classés « actifs », a remporté un grand succès.

Parmi les jeunes espoirs, recrutés par les sociétés de gymnastique, Egger en l'absence de Hubacher, s'est révélé le meilleur lanceur.

Une délégation d'étudiants de Calvin, qui fait actuellement un stage à l'Ecole de gymnastique et de sport de Macolin, a fait également le déplacement à Saint-Imier pour participer aux épreuves.

Voici les meilleurs résultats :

Saut hauteur. Dames Cadets A : 1. Danièle Weber SFG Tavannes 1 m 20 ; **dames cadets B :** 1. Gabrielle Weber, SFG Tavannes 1.10 m.

Longueur - Cadets B : 1. Bernard Girard Glovelier 5.45 m ; 2. Daniel Oppliger, St.Imier 5.31 m ; 3. Jean-Carlo Gressly, Tavannes 5 m 14.

Hauteur - Dames actifs : 1. Lina Buchmuller Zurich 1.40 m ; 2. Liliane Perret, Uni Genève 1.35 m.

Longueur - Cadets A: 1. Jean-Pascal Donzé, SFG St-Imier 5.71m ; 2. Rolf Ceré, Malleray 5.50 m ; 3. Daniel Riva SFG St-Imier 5.27 m.

Poids - Cadets A - 6.25 kg : 1. John Moser 56, SFG St-Imier 9.74 m ; 2. Denis-Michel Polier, SFG Tavannes 7.62 m.

Poids - Cadets B - 5 kg : 1. Andreas Bart, SFG Tavannes 10.21 m ; 2. Bernard Girard Glovelier 9.76 m ; 3. Patrick Baumann CAC Courtelary 7 m 66 m.

DISQUE - Juniors 2 kg : 1. William Fringeli, SFG Vicques 30.94 m.

Disque - Actifs - 2 kg : 1. Jean-Pierre Egger STB Berne 45.06 m ; 2. Pierre Aubert Yverdon 36.18 m ; 3. Bruno Marti, SFG Courgenay 4'32"8 min. 2. Narcisse Charmillot, SFG Courroux 4'33"8 min.

Poids - Dames Cadets A - 4 kg :1. Dominique Fleury, SFG Vicques, 7.82 m ; 2. Jocelyne Kaelin, Olympic Chx-Fds 7.26 m. SFG Courgenay 4'32"8 min.

1500 m - Actifs : 1. Willy Scherler, 2 Narcisse Charmillot, SFG Courroux 4'33'8 min.

1500 m - Juniors : 1. Michel Erard, Les Breuleux 4'31'6 min.

Disque - Cadets A - 1,5 kg : 1. Jean-Jacques Zwahlen, SFG St-Imier, 35,43 m ; 2. Rolf Ceré SFG Malleray, 33,65 m.

Disque - Cadets A - 1,5 kg : 1. Patrick Baumann CAC Courtelary 17.96 m ; 2. Jean-Claude Hurni, Malleray 16.50 m ; 3. Thierry Eggler, Malleray, 14.71 m.

Longueur - Actifs dames : 1. Liliane Perret, Uni Genève 4.43 m ; 2. Denise Meynet, Uni Genève, 4.38 m ; 3. Martine Richard, Uni Genève, 4.10 m.

100 m - Dames Actifs : 1. Lina Buchmuller, Zurich, 13.8 sec. ; 2. Denise Meynet, Uni Genève, 14.8 sec. ; 3. Martine Richard, Uni Genève, 16.0 sec.

100 m - Dames Cadets A : 1. Yolande Gerber, SFG St-Imier 14.0 sec. ; 2. Claudine Mathey, SFG Tramelan, 15.1 sec. ; 3. Danièle Weber, SFG Tramelan 15.5 sec.

100 m - Dames Cadets B : 1. Claudine **erard, SFG St-Imier 13.8 sec. ; 2. Brigitte** Bossert SFG St-Imier 14.0 sec. 3. Allessandra Hayoz, SFG St-Imier 14.5 sec.

Hauteur Actifs : 1. Gérard Paratte, SFG Tramelan 1.75 m ; 2. Ronald Ceré, SFG Malleray 1.70 m ; 3. Jean-Claude Salomon Courdedoux 1.60 m.

Hauteur - Juniors : 1. William Fringeli, Vicques 1.65 m ; 2. Pierre Bouchat, Les Breuleux 1.65 m.

Poids - Actifs : 1. Jean-Pierre Egger, STB Berne 17.33 m ; 2. Pierre Aubert, Yverdon 13.56 m ; 3. Bruno Marti Vicques 11.05 m.

100 m - Juniors : 1. William Fringueli SFG Vicques 12'4 sec.

100 m - Actifs : 1. Marius Fasel, SFG Tavannes 11'8 sec. ; 2. Michel Erard SFG St-Imier 12.0 sec. ; 3. André Guerdat, Bassecourt 12'2 sec.

100 m - Cadets A : 1. Denis-Michel Polier Tavannes 12.6 sec. ; 2. Rolf Ceré Malleray, 12.7 sec. ; 3. Eric Guerdat. Bassecourt, 12.7 sec.

100 m - Cadets B : 1. Raymond Mathez SFG St-Imier 12'2 sec. ; 2. Bernard Girard Glovelier, 12'8 ; 3. Andreas Bart, Tavannes, 13'3 sec.

Disque - Dames Actifs - Hors concours : 1. Denise Meynet, Uni Genève, 27.45 m ; 2. Liliane Perret, Uni Genève 25.22 m ; 3. Martina Richard, Uni Genève 23.37 m.

Disque - Dames Cadets A : 1. Domi nique Flury Vicques 20.69 m ; 2. Jocelyne Kaelin, Olympic Chx-de-Fds 19,65 m.

« **Longueur - Juniors :** 1. William Fringueli Vicques 6.10 m.

Longueur - Actifs : 1. Gérard Paratte, Tramelan 6.17 m ; 2. André Guerdat, Bassecourt 6.03 m ; 3. Bruno Marti, Vicques 5.80 m.

200 m - Dames juniors et cadets : 1. Yolande Gerber SFG St-Imier 29.0 sec. ; 2. Claudine Erard, SFG St-Imier 29.4 sec.

200 m - Cadets B : 1. Bernard Girard, Glo velier 26.3 sec. ; 2. J.—Carlo Gressly, Tavannes 27.4 sec. ; 3. Pascal Honsberger, 26.3 sec. ; 2. J. Carlo Gressly, Tavannes 27.4 sec. ; 3. Pascal Honsberger Neuveville

200 m - Cadets A : 1. Raymond Mathez SFG St-Imier 24.9 sec. ; 2. Denis-Michel Polier Tavannes 25.7 sec. ; 3. Eric Guerdat Bassecourt 26.4 sec.

200 m - Actifs : 1. Marius Fasel SFG Tavannes 24.3 sec. ; 2. André Guerdat, Bassecourt 24.5 sec. ; 3. Michel Erard, SFG St-Imier 24.6 sec.

Hauteur - Cadets A : 1. J. Pascal Donzé SFG ST-Imier 1.65 m ; 2. J.-Claude Weber Bassecourt 1.55 m ; 3. Martial Monnin, Glovelier, 1.45 m.

Hauteur - Cadets B : 1. Philippe Girod, La Neuveville 1.55 m ; 2. Raymond Matthey SFG St-Imier 1.35 m ; 3. Thierry Eggler Malleray 1.35 m.

Longueur - Cadets A - Dames : 1. Jocelyne Kaelin Olympic Chx-Fds 4.18 m ; 2. Claudine Mathez SFG Tramelan 4.15 m ; 3. Danièle Weber SFG Tramelan 3.89 m.

Longueur - Dames Cadets B : 1. Brigitte Bosset, SFG St-Imier 4.54 m ; 2. Hanny Jeanneret CAC Courtelary 3.95 m. ; 3. Marlène Molleyres SFG St-Imier 3.68 m.

1000 m - Actifs - Hors concours : 1. Marino Monti, TV Thun 2'48' 1 min. ; 2. J.J. Zuber, Delémont 2.51'6 min.

1000 m - Cadets A : 1. Jacky Humair, Glovelier 2.50'5 min. ; 2. MArtial Monnin Glovelier 2.56'6 min.

1000 m - Cadets B : 1. Daniel Oppliger SFG St-Imier 2.54.7 min. ; 2. Philippe Girod La Neuveville 3.04.9 min. ; 3. Blaise Vorpe CAC Courtelary 3.06.7 min.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. 19 août Température : moyenne : 10,9 ; min. : 9,7 ; max. : 14,8. Baromètre : moyenne : 723,4. Eau tombée : 3,8 mm. Vent dominant : direction : est, nord-est ; force : faible à modéré. Etat du ciel : très nuageux à couvert. Pluie de 7 h 15 à 7 h 45, de 18 h 30 à 20 h.

Observatoire de Neuchâtel. — 20 août Température : moyenne : 12,2 ; min. : 6,9 ; max. : 17,5. Baromètre : moyenne : 724,8. Vent dominant : direction : est, nord-est jusqu'à 17 h 45. Ensuite nord modéré. Etat du ciel : nuageux jusqu'à 15 h. Ensuite clair à légèrement nuageux.

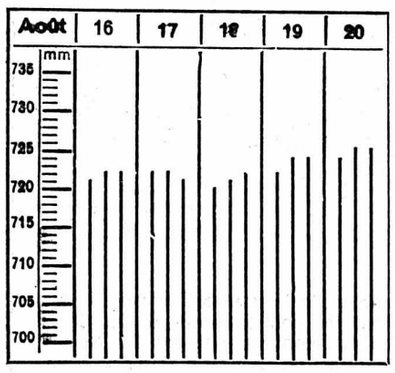

Niveau du lac du 20 août à 5 h : 429.30

Prévisions météorologiques valables jusqu'à demain soir : Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : la nébulosité résiduelle se dissipera et le temps sera ensoleillé en toutes régions. Température en plaine : 8 à 12 degrés en fin de nuit, 18 à 24 l'après-midi. Limite de zéro degré s'élevant graduellement jusque vers 3000 m. Bise faiblissante.

Une élection «transparente» pour un secrétaire communal à Bressaucourt ?

(c) A la suite de la démission de M. Gaston Moine, le poste de secrétaire-caissier communal était à repourvoir. Les élections ont eu lieu ce week-end et c'est M. Otto Pralong, seul candidat, qui a été élu. Il a obtenu 96 voix. Les urnes ont également rendu 6 bulletins nuls et 7 bulletins blancs. Il y a 216 électeurs à Bressaucourt, et ordinairement la participation au vote dépasse 90 %: Une partie des électeurs se plaignent du fait que les bulletins de vote auraient été quasiment transparents. De ce fait, les inscriptions qu'ils portaient étaient visibles, ce qui aurait tenu plusieurs électeurs à l'écart du bureau de vote. Dans certains milieux, on parlait hier soir de déposer une plainte. M. Pralong est candidat du parti chrétien-social.

JURA - JURA

ROCHE-D'OR

Contre un arbre

(c) Un automobiliste de Munchenstein, M. Alfred Beker, âgé de 54 ans, a perdu la maîtrise de sa voiture samedi dans un virage près de Roche-d'Or. Le véhicule a dévalé un talus et est allé s'écraser contre un arbre, 15 mètres en contrebas de la route. Le conducteur, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Porrentruy puis transféré d'urgence dans un hôpital de Bâle.

VICQUES

Une jeep militaire jetée dans la rivière

(c) Durant la nuit de samedi à dimanche, une jeep militaire parquée près de l'ancienne école et appartenant à une compagnie de cyclistes stationnée au village, a été précipitée dans la Scheulte. Le véhicule a été déplacé d'une cinquantaine de mètres et poussé dans la rivière où il a atterri sans se retourner. Les dégâts ne sont donc pas très considérables, mais une sévère enquête est en cours pour retrouver les auteurs de cet acte de sabotage. Il y a quelques mois, c'est une remorque de camion militaire qui avait été jetée au même endroit.

SONCEBOZ

Collision

(c) Hier à 7 h collision entre deux automobiles à la rue du Collège. Une des conductrices, Mme E. Pluser, domiciliée à Schwarzenburg, a dû recevoir les soins d'un médecin.

SAINT-IMIER

Voiture tamponnée : Chaux-de-Fonnière blessée

(c) Vers 16 h 30 dimanche, une auto qui remontait le Vallon, s'arrêtant à la rue Baptiste-Savoye pour prendre des auto-stoppeurs, a été heurtée à l'arrière par une machine qui suivait. Dans cette dernière voiture une blessée, Mme Angèle Ruspini, de la Chaux-de-Fonds, qui a été transportée à l'hôpital de Saint-Imier pour recevoir les soins nécessités par son état. Dégâts aux machines, 6000 fr. environ.

Les matcheurs jurassiens

(c) Le tir des matcheurs jurassiens a eu lieu, samedi, au stand de tir de Saint-Imier, en présence, notamment, de M. François Hofer, de Moutier, président et chef d'équipe des matcheurs jurassiens.

Chaque concurrent, — il y en avait une trentaine, — après avoir eu la possibilité de faire usage de 18 coups d'essai, devait remplir le programme suivant : 20 coups dans chacune des trois positions : couché, genou, debout.

Une fois de plus, Charles Jærmann s'esu imposé remportant le titre de champion jurassien.

Classement districts : 1. Laufon 528,200 p ; 2.. Moutier 518 ; 3. Delémont 508,600 ; 4. Ajoie 493,250 ; 5. Courtelary 466,666.

Classement individuel : Champion jurassien, Charles Jaermann Dettingen 566 p ; 2. Kohler Emile Moutier 553 ; 3. Laurent Edmond Delémont 541.

VIGNOBLE

Assemblée générale du F.-C. Marin-sport

De notre correspondant :

Au nombre de 86, juniors et vétérans compris, les membres du F.-C. Marin-Sports ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de M. Georges Lehnherr avec un ordre du jour copieux comprenant, en plus du procès-verbal de 1971, sept rapports et les nominations réglementaires.

Dans son rapport, le président central rappela les principaux événements de la saison écoulée. Le manque de terrain a constitué un handicap pour les joueurs qui ont fourni des prestations irrégulières à l'exception des juniors B qui sont sortis en tête de leur groupe, ce qui leur a valu un diplôme du comité cantonal.

L'incendie des éléments du pavillon a été un coup dur qui a été surmonté et en octobre, on pourra inaugurer le nouvel édifice qui abritera les vestiaires et la buvette qui portera un nom bien local, « La Marinière ».

La création du « Club des 100 » a permis de résoudre le problème financier des nouvelles installations dont le coût s'élève à 180.000 francs. Le tournoi à six a de nouveau été un succès. Sur le plan technique, la commission de jeux a été réorganisée pour remédier à certains inconvénients. L'entraîneur, M. Antoine Todeschini, sera assisté de deux collaborateurs, MM. Berger et Broggi, ce dernier ayant obtenu récemment son diplôme d'entraîneur.

Sur proposition du comité central, M. Willy André, membre fondateur, et doyen de la société, est acclamé président d'honneur. Emu par cet hommage inattendu, M. André remercie et incite les joueurs à avoir confiance en l'avenir de la société.

Les challenges André Virchaux, Georges Lehnherr, Jean Broggi et celui pour bonne tenue ayant été remis à leurs gagnants, le caissier, M. Pierre-André Bühler, commente les comptes qui présentent un déficit de 11.770 francs. On entend ensuite le président des juniors, M. Jean Ceschini et celui des vétérans M. Michel Kohler. Puis M. A. Todeschini, entraîneur, dans un rapport très réaliste, passe au crible le travail des différentes équipes qui, à part une exception, lui ont causé bien des déceptions.

Tous les rapports ayant été approuvés, on procéda aux nominations statutaires. M. Georges Lehnherr est réélu président et sera secondé par le même comité à l'exception du caissier, M. Pierre-André Bühler, qui, à la fin de l'année, sera remplacé par M. Max Hartmeyer.

Le budget pour la prochaine saison prévoit un déficit de 4300 francs ; les cotisations des membres ne subissent pas de modification.

Dans les divers, M. Michel Kohler lance un appel pour le recrutement de membres supporters.

La Suisse mange de plus en plus de lapin...

Faible augmentation de la consommation de volaille, maintien de la consommation de viande de lapin au même niveau que ces dernières années, enfin, nette diminution de la consommation de gibier, tels ont été les résultats de l'évolution de ce marché en Suisse, l'an passé.

La consommation de volaille s'est accrue de 229 tonnes, soit 0,6 % au cours de l'an dernier. « Cette faible augmentation de la demande est d'autant plus frappante que la viande de bétail de boucherie a fortement renchéri alors que les prix de la volaille sont restés stationnaires », constate la Coopérative suisse pour l'approvisionnement en bétail de boucherie et en viande. La consommation par habitant s'est élevée à 6 kg 4, soit 5 gr de plus seulement qu'en 1970. A noter que la production indigène a satisfait 42 % des besoins des marchés ; elle s'est accrue de 8 % par rapport à l'année précédente.

LE LAPIN DE PLUS EN PLUS COTÉ...

La consommation de viande de lapin, elle, s'est maintenue au même niveau que ces années passées : 4333 tonnes ont été consommées, soit 8,2 % de plus qu'en 1970. La consommation par habitant a légèrement augmenté : 49 grammes de plus, 674 gr au total. La production indigène a fourni 2400 tonnes, soit 55,4 % des besoins du marché. Le gibier, quant à lui, n'a pas eu les faveurs des consommateurs. La consommation n'a été que de 2670 tonnes, soit 10,9 % de moins que l'année précédente. La consommation par habitant a atteint 415 grammes. A noter que le gibier de provenance indigène a produit un millier de tonnes et couvert 37,5 % des besoins du marché.

(CRIA)

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.

Psaume 121 : 1.

Monsieur René Junod, à Chaumont ;
Monsieur et Madame René Junod-Perriard, à Peseux ;
Madame et Monsieur Maurice Plancherel-Junod, à Corcelles ;
Madame et Monsieur Gilbert Ernst-Junod, à Rapperswil ;
Mademoiselle Josiane Junod, à Peseux et son fiancé, Monsieur Laurent Tissot,
ainsi que les familles Fürrer, Junod, parentes et amies,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Madame Lucie JUNOD

née Fürrer

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection dans sa 69me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage et résignation.

2067 Chaumont, le 19 août 1972.

(La Combe)

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Le service funèbre aura lieu à Savagnier, lundi 21 août.

Culte au temple à 14 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu, ma délivrance vient de Lui.

Psaume 62 : 2.

Madame Laurette Schwab-Rossel, à Prêles ;
Monsieur et Madame Francis Schwab-Erismann, à la Neuveville et leurs enfants, Myriame, Fabrice, Séverine ;
Madame Ernest Loeffel-Schwab, à la Praye-Prêles, et ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Eugène Stauffer-Schwab, aux Prés-sur-Lignières, et leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Hermann Schwab-Gillard, à la Praye-Prêles et leurs enfants et petits-enfants,
ainsi que les familles Engel, Zumstein, Gauchat, Weber, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert SCHWAB

leur bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parrain, que Dieu a repris à Lui, dans sa 65me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et espoir.

Prêles, le 19 août 1972.

L'enterrement aura lieu, mardi 22 août, à 13 h 45.

Culte au domicile, route de la Neuveville, à 13 h 30.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Oeuvre de la sœur visitante de la Montagne-de-Diesse, c.c.p. 20 - 5740

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Naissances

Anne-Florence et Nathalie ainsi que leurs parents, Anne-Marie et Michel BESSON-BOLLE ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Aline - Janine

19 août 1972

Maternité Orbe — Courtils 31 Cortaillod

Laurent et Annie KRUGEL-BÉGUIN ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Nicolas

le 19 août 1972

Maternité Landeyeux — Rue des Monts 21 2053 Cernier

Berceaux - Lits - Poussettes, etc.
BABY-HALL
TOUT POUR L'ENFANT
Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Café Suisse
Place-d'Armes 2, Neuchâtel
Aujourd'hui, réouverture

Notre atelier de couture est à votre disposition pour toutes retouches et transformations de vêtements achetés à nos rayons de confection dames, girls et enfants.
Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL
Seyon 1, Neuchâtel, place des Halles 9

65me Convention chrétienne de Morges
du 26 août au 3 septembre
Programmes chez :
Roger Cherix, Côte 66, Neuchâtel

Ecole d'art chorégraphique
ANYNIA KETTERER
REPRISE DES COURS
dès lundi 4 septembre

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

Nouveaux chemins forestiers et nouvelles plantations

Dans l'ensemble du canton, la construction de chemins neufs et carrossables et le renforcement d'anciens chemins a permis en 1971 d'ouvrir 5541 m de chemins dont 210 m goudronnés, à la circulation des véhicules lourds (en 1970 : 3032). En outre, 5020 m de chemins non empierrés ont été construits (1900). La longueur totale des voies de dévestiture aménagées s'élève ainsi à 10.561 m. contre 4932 m l'année précédente.

Dans les forêts communales du Val-de-Ruz, des chemins ont été construits à Fontainemelon, chemin du Bas-des-Loges d'une longueur de 700 m. La commune de Villiers a construit le chemin du Crêt-Martin, de 500 m de long. La commune du Pâquier a participé avec l'Etat à la construction du chemin des Vyfourches, sa quote-part étant de 362 mètres. Elle a, en outre, rendu carrossable le chemin du Réservoir (650 m) et le chemin du Bois-Noir (250 m) et construit un chemin à traîne de 300 m.

Il y a lieu de signaler en outre les principaux travaux d'amélioration exécutés sur les voies carrossables existantes et accompagnés de revêtement bitumeux. De tels travaux ont été exécutés dans les forêts communales suivantes :

Lignières, dans le cadre du syndicat d'améliorations foncières (chemin de Serroue sur 950 m), Coffrane, les Geneveys-sur-Coffane et Montmollin (la Vy Neuve sur 410 m), les Hauts-Geneveys (chemin des Gollières sur 570 m) et la ville du Locle (chemin de la Pluie sur 528 m et chemin de la Rançonnière sur 550 m).

Les chemins forestiers neuchâtelois pourvus l'année dernière d'un revêtement bitumeux ont totalisé 3808 mètres.

Dans les forêts cantonales, l'Etat, en collaboration avec la commune du Pâquier, a construit le chemin des Vyfourches dans la forêt de Chargeoir.

Les cultures en forêt, reconstitutions forestières, reboisement de compensation et boisements nouveaux ont absorbé les quantités suivantes de plants dans les forêts publiques en 1971 :

Forêts cantonales : 25.750 plants ont été mis à demeure, soit 18.150 épicéas, 3000 mélèzes, 600 pins, 200 Douglas, 500 érables, 100 bouleaux, 2100 vernes, 600 trembles et 500 noisetiers.

Forêts communales et corporatives : 87.060 plants ont été mis en demeure, soit 63.880 épicéas, 6220 mélèzes, 5920 pins, 705 Douglas, 1500 érables, 200 ormes, 300 tilleuls, 850 bouleaux, 7140 vernes, 150 trembles et 195 divers.

Forêts publiques : les 112.810 plants (94.840) ont été répartis comme suit : cultures en forêts 55,500 ; reboisements de compensation 41.785 ; boisements nouveaux, 15.525.

EN BREF...

— A la fin de l'été 1971, les pépinières contenaient 65.230 plants disponibles soit 5530 au Landeron, 30.600 à Bevaix, 1000 à Prise-Sèche sur Boveresse et 28.100 à Champ-Monsieur sur Neuchâtel. A Bevaix, on a semé 400 g. de graines.

— Il a été construit 525 m de clôtures.

— Les travaux de reboisement des Moyats (ville de la Chaux-de-Fonds), se sont poursuivis en 1971. Ont été mis en demeure 6725 plants dont 5000 épicéas, 1000 pins, 700 vernes et 25 plants d'essences diverses, ces derniers complétant le jardin botanique créé dans le périmètre de cet intéressant projet. Une clôture de 70 m contre le gibier a été posée.

— A Chaumont, 9400 plants ont été mis en demeure, dont 2800 mélèzes, 3300 pins et 3300 plants d'essences exotiques.

— Quinze défrichements couvrant une surface totale de 78.495 m2 ont été autorisés. Conformément aux dispositions légales, l'obligation de procéder aux reboisements compensatoires a été liée à chaque autorisation de défrichement.

Dans le canton de 1946 à 1971, il a été accordé des autorisations de défrichement pour une surface de 134,19 hectares.

J. de la H.

FONTAINES

Conseil général

(c) Le Conseil général de Fontaines est convoqué en séance extraordinaire mercredi 23 août.

A l'ordre du jour ne figure qu'un objet : échange de terrains entre la commune et M. Albert Challandes.

COMMUNIQUÉ

La fête des Fribourgeois du Val-de-Ruz

Les préparatifs de la grande fête des Fribourgeois du Val-de-Ruz qui se déroulera à Cernier du 25 au 27 août battent leur plein.

La fête débutera le vendredi soir par une soirée dansante avec l'orchestre « Ceux du Chasseral », orchestre qui conduira également le bal samedi et dimanche. Le samedi soir, la musique de fête « La Mauritia » d'Autigny (FR) donnera un concert. La journée de dimanche débutera par un concert-apéritif donné par « L'Union instrumentale » de Cernier. Les organisateurs ont également prévu un grand cortège qui défilera dans les rues du village, conduit par le deux fanfares suivies par des chars sur lesquels on pourra admirer des enfants en costume de la Gruyère ainsi que le doyen de la société.

COMMUNIQUÉS

53me Comptoir suisse : Appel du président de la Confédération

On ne saurait plus s'imaginer aujourd'hui la vie économique de notre pays sans la gramde foire d'automne de Lausanne, le traditionnel Comptoir suisse. Cette manifestation joue en effet un rôle éminemment salutaire dans un Etat fédéral et fédéraliste comme le nôtre. En accueillant chaque année des exposants et visiteurs de toute la Suisse, elle contribue à une meilleure compréhension entre les diverses régions du pays.

Indépendamment de sa portée nationale, le Comptoir est comme un reflet de la vie économique et culturelle de la Suisse romande qui y présente ses multiples réalisations.

Dans l'âpre lutte pour la concurrence, notre économie, grâce à sa forte position, est à même de s'imposer sur les marchés internationaux, et la multiple participation étrangère au rendez-vous de Lausanne traduit bien la solidarité qui l'unit au reste du monde. Ce sera cette année au tour de l'Inde, de la Pologne, du Sénégal et des pays du Marché commun des Caraïbes, notamment de Trinité et de Tobago, d'être les hôtes de la cité des bords du Léman et la présence de ces nations, dont nous achetons les produits dans un cadre de réciprocité, soulignera le large éventail de nos échanges commerciaux.

Mais la plus noble tâche dévolue sans doute au Comptoir est d'établir des liens avec les marchés du monde entier et d'aider à nouer des contacts personnels, voire des relations d'amitié avec les représentants des pays invités. C'est évoquer par là même l'hospitalité traditionnelle de la Suisse — inséparable de son hôtellerie — qui est en quelque sorte l'image de marque de notre pays à l'étranger.

Je forme tous mes vœux pour le plein succès du 53me Comptoir suisse !

Nello CELIO
président de la Confédération

Informations horlogères

L'activité des centres techniques de l'industrie suisse à l'étranger

L'année 1971 a connu un développement réjouissant des activités des 20 centres techniques de l'industrie horlogère suisse créés à l'étranger par la F.H. et Ebauches S.A., notamment dans les programmes de formation, de perfectionnement et des cours technico-commerciaux. En effet, 127 élèves ont passé avec succès les examens finals des cours de formation complète contre 82 en 1970. Durant cette même année 1971, 715 horlogers ont complété un cours de perfectionnement (300 heures) contre 421 en 1970. Seize séminaires techniques itinérants (12 jours soit environ 60 heures) ont été organisés en dehors des centres pour 201 horlogers.

Ce ne sont pas moins de 7636 personnes qui ont suivi des cours technico-commerciaux en 1971, contre 4100 participants en 1970. Ce développement réjouissant est principalement dû à la participation de plus de 3000 horlogers et détaillants japonais aux 68 cours organisés dans 30 villes du Japon.

L'année 1971 a vu également la mise sur pied de deux nouveaux centres à Buenos Aires et Lima. A noter encore à côté des campagnes pédagogiques et techniques proprement dites, les relations directes des chefs des centres techniques avec les importateurs d'une part, mais surtout avec les détaillants et réparateurs, qui représentent un atout exceptionnel pour le rayonnement de l'industrie horlogère suisse. C'est une carte que l'horlogerie suisse est la seule à pouvoir jouer aujourd'hui. La concurrence étrangère semble en avoir réalisé la valeur, puisqu'on dit les Japonais soucieux de suivre cet exemple.

Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrique de cercueils
Transports Toutes formalités

Cher papa, que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame veuve Marcel Jaquier-Perret, ses enfants et petits-enfants, à Echallens ;
Monsieur et Madame Roger Perret-Cordey, à Yverdon ;
Monsieur et Madame Marcel Perret-Bugnard, à Berne ;
Monsieur et Madame Willy Perret-Jaccaud, leurs enfants et petit-enfant, à Cortaillod ;
Madame et Monsieur René Cherbuin-Perret, leurs enfants, à Granges-Marnand ;
sa fidèle compagne, Madame Marie-Louise Lorenz, à Chavannes-le-Chêne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis PERRET - BENEY

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur tendre affection le samedi 19 août 1972, à l'âge de 82 ans.

L'incinération aura lieu à Lausanne le mardi 22 août, à 15 h 45.

Culte au crématoire à 15 h 15.

Honneurs à Yverdon devant la chapelle des Quatre-Marronniers, à 14 h 15.

L'Eternel veillera sur ton départ et sur ton arrivée, dès maintenant et à jamais.
Ps. 121 : 8.

Prière de ne pas envoyer de fleurs

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A Neuchâtel et dans la région

De gauche à droite : arrivée de la bannière fédérale à la gare ; tribune d'honneur où l'on reconnaît le cdt. de corps Hirschy, le conseiller d'Etat Jacques Béguin et M. Edouard Bosquet, donateur du 1er prix (un taureau) ; l'ensemble folklorique hongrois Erkel Ferenc et un groupe de yodleurs. (Avipress - Robert)

Toute la Chaux-de-Fonds a vécu samedi et dimanche sous le signe de la Fête fédérale de lutte suisse

De notre correspondant :

Alors que la nuit venait de tomber, et que, ironie du sort, un ciel dégagé laissait apparaître les premières étoiles, un armailli, solitaire, le regard un peu vague, s'était arrêté là, devant la gare. Les mains dans les poches, il semblait attendre on ne savait trop quoi. Le hall était quasi désert et l'on ne devait sans doute pas attendre trop vite le prochain train.

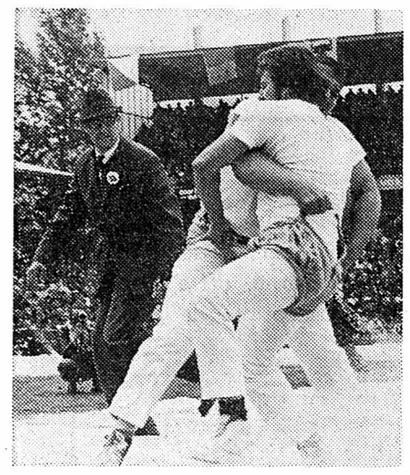

Un combat, les mains solidement agrippées à la culotte...

Cette solitude, nous avons pu également la ressentir, à quelques centaines de mètres de là, sur le stade de la Charrière, vidé de ses spectateurs. En un peu moins d'une heure, alors que l'on venait de remettre l'ultime récompense, une foule de plus de 22.000 personnes réussissait à s'évanouir dans toutes les directions.

Ainsi prenait fin la plus importante manifestation jamais organisée dans le Jura neuchâtelois, à la Chaux-de-Fonds spécialement. La Fête fédérale de lutte suisse et de jeux alpestres qui, pendant trois jours, avait réussi la gageure de réunir toute la nation autour de sept ronds de sciure.

ORGANISATION

La manifestation, dont l'organisation dépasse tout ce qu'on peut imaginer, mit autant d'intérêts financiers en jeu que de passion sur les gradins. En posant, il y a bien des années de cela, sa candidature à une telle rencontre, la Chaux-de-Fonds et ses autorités, selon toute vraisemblance, ne mesuraient pas encore l'abîme qu'il y avait entre le oui fatidique et cette somme de travail, de bonne volonté, d'aides bénévoles qui permettraient, les 18, 19 et 20 août d'une certaine année 1972, à des milliers de personnes, venues de tous les cantons et même de l'étranger, de trouver le chemin de la métropole de l'horlogerie. Non seulement de le suivre, mais de vivre pendant trois jours et deux nuits dans une région que beaucoup ignoraient.

SUCCÈS

Malgré le froid et la pluie, malgré le brouillard passager et quelques grêlons, cette grande réunion d'un haut niveau patriotique, connut le succès parce que nos hôtes autant que les gens du cru, ont su comprendre les raisons d'une semblable fête, ont admis la température parfois glaciale et l'ont combattue, parfois à l'aide de cette boisson que l'on appelle « pomme » dans un jargon étudié et qui, sous toutes les latitudes, sait trouver le chemin du gosier.

A l'issue, vendredi déjà, des séances du comité central de l'Association fédérale de lutte suisse avec le comité d'organisation et des membres du jury, on put déclarer ouvertes les festivités qui virent un bien sympathique cortège folklorique animer les rues, le soir, et qui fut le prélude à une autre soirée à la halle des fêtes et dont nous parlons par ailleurs.

Le premier acte en fait, se déroula samedi matin avec l'appel des lutteurs sur l'emplacement de fête et le début des luttes, en passes éliminatoires.

Il serait faux d'affirmer que ces éliminatoires n'attirent pas l'intérêt. A considérer une foule estimée déjà à plus de 15.000 spectateurs, l'on se rendait mieux compte de l'importance de ce week-end. Pour des milliers de Suisses alémaniques spécialement, le centre sportif de la Charrière représentera l'unique souvenir de leur passage dans le Jura. Ils y ont déjeuné, dîné et soupé avant de gagner le pont de danse. Si la chaleur avait été de la partie, nul doute que certains auraient profité des terrains de sports avoisinants pour s'y reposer.

OFFICIALITÉS

La partie officielle s'ouvrit sur un bouquet de fleurs et de costumes, avec l'arrivée, samedi avant midi, du train spécial amenant de Bienne la bannière fédérale que cette ville détenait depuis trois ans. Discours, productions de jodleurs, de cors des Alpes et de lanceurs de drapeaux préludèrent à un cortège qui, au milieu d'une double haie compacte de Chaux-de-Fonniers, gagna le centre de la Charrière.

Des discours, on en entendit à diverses reprises, émaillés souvent d'un accent rocailleux. Car il ne faut point oublier que ces jeux sont fort à l'honneur de l'autre côté de la Sarine, ce qui n'aura pas manqué de surprendre sans doute l'indigène qui n'aura entendu parler, ces deux jours, tant par les haut-parleurs que par les multiples vendeurs de saucisses, de souvenirs, que la première langue nationale.

Mais on saisira enfin l'importance que nos concitoyens accordent à la lutte à la culotte et autres jets de pierre, en comptant le nombre de personnalités présentes, parmi lesquelles le conseiller fédéral Pierre Graber, le commandant de corps Pierre Hirschy, chef de l'instruction de l'armée, le colonel-divisionnaire Pierre Christe, commandant de la division frontière 2, les autorités législatives et exécutives cantonales, les représentants de nombreuses communes ainsi que des milieux politiques, judiciaires et sportifs.

Rarement manifestation aura autant animé les passions. Rarement aussi, pareille occasion a été donnée aux Romands d'approcher une tranche de la vie helvétique, l'une des plus authentiques et dont l'histoire forme elle-même notre histoire. Peuple de bergers et de paysans : il est parfois bon de s'en souvenir.

Ph. N.

Soirée folklorique extraordinaire devant un nombreux public

Le regain, assez extraordinaire que connaît le folklore depuis quelques années est sans doute un trait caractéristique de notre époque. En pleine crise de civilisation, alors que toutes les valeurs se trouvent plus ou moins spontanément remises en cause, il s'agit en effet de leur redonner un sens. Tradition et folklore, des mots si souvent galvaudés, retrouvent subitement aux yeux du citadin une valeur « d'évidence », d'autant plus aveuglante qu'il s'en était détourné quelque temps.

Il était donc souhaitable que la Fête fédérale de lutte suisse et de jeux alpestres, tradition helvétique par excellence, fut organisée en terre romande, car sa francophonie, victime trop longtemps d'un « parisianisme » qui commence à devoir rendre des comptes, n'a pas toujours su préserver avec le soin nécessaire le patrimoine que constituent les coutumes, les chants, les danses, les costumes et les patois.

Vendredi et samedi soirs, dans la gigantesque salle des fêtes montée de toutes pièces, un spectacle tout simplement extraordinaire fut présenté à une assistance énorme. Il est aussi rare qu'impressionnant de voir un public aussi dense participer avec un tel plaisir au spectacle des groupes folkloriques.

Il faut s'être mêlé à cette foule pour apprécier à sa juste valeur une atmosphère sans pareille.

Il n'est sans doute pas nécessaire de dire le talent des nombreux clubs de yodleurs qui se sont succédé sur le plateau de la salle des fêtes. Et pourtant, cet art qui a fait le tour du monde, ne laisse pas de surprendre encore, tant les voix affichent de sûreté et de maîtrise.

Il faut dire ici que les groupes jurassiens « Ceux de la Tchaux » et « Les Francs-Habergeants » ont montré aux hôtes confédérés visiblement séduits que notre contrée possédait également un folklore digne d'attention. En témoignent les refrains repris en chœur par toute l'assistance.

DES ACCENTS DÉCHIRANTS

Cet art folklorique qui présente parfois une étonnante intériorité, que l'on songe aux claqueurs de fouet, sait aussi prendre des accents proprement déchirants. Nous pensons tout particulièrement au duo remarquable de cors des Alpes, tandis que deux armaillis d'une éblouissante dextérité s'adonnaient au lancer du drapeau, tradition d'une majesté rarement égalée.

Après un long intermède, au cours duquel de jeunes gymnastes féminines du cadre B. de l'équipe nationale suisse firent une démonstration appréciée de leurs talents prometteurs, se produisit le groupe « Erkel Ferenc », de Budapest.

Devant tant de perfection, de maîtrise corporelle et vocale, de beauté plastique, on reste sans voix, emporté par les accents nostalgiques magyars au pays du charme et de la fascination.

Inutile de dire que le groupe hongrois fut l'objet d'une véritable ovation de la part du public qui le rappela à plusieurs reprises.

Bl. N.

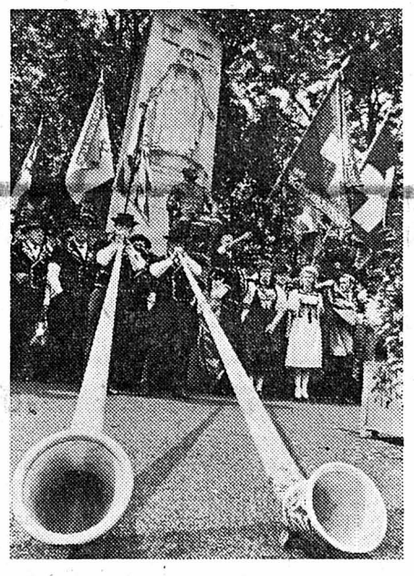

L'arrivée de la bannière fédérale a été saluée par un duo de cor des Alpes. (Photo Robert)

Ici et là... pendant 48 heures de fête

Une fête telle que celle qui vient de se dérouler ne peut se concevoir sans quelques chiffres. Ceux que l'on peut établir, ici et là, au cours de ces deux jours d'animation et de joie populaire.

● *Sept ronds étaient à la disposition des lutteurs. Ils avaient un diamètre de douze mètres et quinze centimètres d'épaisseur. Au total, 120 m 3 de sciure. Que des servants, avec patience, amoureusement, râtissaient entre chaque passe.*

● *Pour une partie des organisateurs, devait déclarer samedi matin, M. Roland Châtelain, président du comité de réception en accueillant la délégation biennoise, cette grande manifestation sportive et folklorique a été l'occasion de découvrir et d'apprécier un aspect qu'ils connaissaient peu de notre vie nationale. A ce titre aussi, la Chaux-de-Fonds est reconnaissante d'avoir été choisie pour la fête de cette année.*

Dans deux ans, cette Fête fédérale se déroulera à Schwytz. Une délégation était sur place et a pu prendre d'utiles contacts. Tout en mesurant également l'énorme travail à réaliser.

● *Samedi, on enregistrait 18.000 spectateurs et 22.000 le dimanche. Et 7000 véhicules le premier jour contre 8000 hier. Pour canaliser, diriger, parquer cette foule de machines, près de 350 personnes ont été nécessaires, dont quantité de militaires.*

● *Hier matin, à l'occasion de la remise officielle de la bannière sur l'emplacement de fête, M. Fritz Marthaler, conseiller national et président de la fête de Bienne, souligna que : « Nous, Biennois, nous nous sentons à la Chaux-de-Fonds comme à la maison » et d'évoquer l'horlogerie.*

Quant à M. Maurice Payot, président de la ville et du comité d'organisation, il évoqua les difficultés que font naître de tels jeux au point de vue organisation. Et il rendit hommage aux centaines de collaborateurs bénévoles.

Le conseiller fédéral Pierre Graber, chef du département politique rappela que la lutte suisse donne un bel exemple de santé physique et morale.

DES CHIFFRES EN VRAC

● *Des chiffres, en vrac : les différentes cantines ont débité 60.000 bouteilles de bière (des grandes), 28.000 de vin et un peu moins d'eau minérale... quant au kirsch, pomme ou autre nectar, il a atteint les mille litres, dont une large partie finit dans les cafés. Il faisait froid, mais on savait aussi lutter...*

● *M. Ernst Marti, l'Obmann de l'Association de lutte suisse, et qui en tant que tel est en fait le grand patron de ce sport, devait remercier et féliciter les organisateurs au cours de la remise des prix et proclamation des résultats. « Il faut beaucoup de courage, d'endurance et de volonté, sans compter le contrôle de soi, pour vaincre. Cet effort sportif engendre la camaraderie et l'amitié, celles-ci nous laissent ensuite les souvenirs les plus durables. d'autre part, c'est l'expression de notre volonté de conserver notre patrimoine populaire et culturel dans sa forme la plus pure. »*

En terminant, M. Marti lança un appel à la jeunesse afin qu'elle se fortifie « pour mieux partager la responsabilité d'affronter l'avenir ».

EN PAGE 16 :

- **Portalban : une cité dans la ville**
- **Val-de-Travers : un moulin qui joue de malchance...**
- **Berne : la monnaie fédérale et ses machines à sous**

Fillette blessée

● **SAMEDI, vers 15 h 10, rue de la Dîme, un véhicule conduit par M. T., a renversé la jeune Marie-Rose Tozzi, âgée de 10 ans, domiciliée à Neuchâtel, qui s'était élancée imprudemment sur la route entre deux voitures en stationnement.**

Sous l'effet du choc, la fillette fut projetée sur le capot du moteur de la voiture T.

Souffrant de blessures au visage, elle a été transportée à l'hôpital de la Providence.

Dans la soirée, l'état de santé de la fillette a nécessité son transfert à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

TOUJOURS LA PÊCHE...

Monsieur le rédacteur en chef,

Toujours intéressé par les problèmes et soucis des pêcheurs de nos lacs et rivières, qu'ils soient professionnels ou amateurs, j'ai lu avec étonnement sous cette même rubrique, les lignes que vous adressait M. Ed. Sandoz pêcheur professionnel à Hauterive. Ce correspondant blâmait quelque peu les braconniers d'Estavayer pour s'en prendre finalement à ces pauvres boucs émissaires que sont les pêcheurs à la gambe et non sans donner un coup de griffes en passant aux autorités responsables de ce service ! Mais où mon étonnement va grandissant, c'est lorsque M. Sandoz reconnaît qu'il y a beaucoup de perches dans le lac, et que d'autre part il y a pénurie de filets de perche chez les hôteliers, cela malgré l'apport massif des pêcheurs amateurs. En cela, je ne vois pas le tort fait aux pêcheurs professionnels puisque les deux ensemble, ils n'arrivent pas à satisfaire aux demandes des restaurateurs.

De plus, ce n'est pas déjà en mai que la pêche à la gambe a été bonne, mais seulement au début de juillet et rien ne prouve que cela va durer encore plusieurs semaines.

Et enfin, puisqu'il paraît si simple de prendre de grandes quantités de perches à la gambe, je me demande pourquoi les pêcheurs professionnels n'en font pas de même d'autant plus qu'en ce qui les concerne, ils ne sont pas limités à cent poissons par jour.

Que durant l'été, il y ait une période où les filets de fond ne rendent pas, le phénomène n'est pas nouveau. Je puis vous citer le cas du lac de Morat où de mon temps les pêcheurs professionnels de Montilier délaissaient leurs filets pour un certain temps et allaient pêcher à la gambe à l'autre bout du lac, et ils y trouvaient leur compte ; pas de filets à épancher et pas de casse.

Les pêcheurs professionnels devraient se rendre compte que les temps ont changé pour tout le monde. Chaque profession se trouve devant des problèmes nouveaux qui, pour la plupart, sont liés à l'expansion démographique, au manque de main-d'œuvre et à la pollution dont seule est responsable notre actuelle société de consommation toujours plus avide de bien-être et de confort.

En vous remerciant de l'hospitalité que vous voudrez bien accorder à ces lignes je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef...

(Réd. — Les deux parties ont ainsi exprimé leur opinion et nous considérons que cet intéressant débat est clos en signalant qu'un autre lecteur, M. Giovanni Papucci, de Neuchâtel, avait lui aussi abordé ce problème de la pêche. M. Papucci, pêcheur amateur, rappelait notamment : « ... Quatre mille amateurs paient un permis contre une centaine de professionnels et il est facile de comprendre, dès lors, avec quel argent on repeuple le lac ». En terminant, M. Papucci conseillait à notre précédent correspondant d'aller faire un tour au bord du lac de Constance « où les professionnels font de la belle perche, autant et plus que les amateurs. Peut-être ont-ils un secret ? »)

Fernand Bertschinger
COUVET

CORTAILLOD

Rentrée des classes

(c) Répartis dans le nouveau et l'ancien collège, 341 élèves ont entamé ce matin la nouvelle année scolaire 72-73.

Il y a 13 classes primaires et une classe de première moderne-préprofessionnelle. Septante-sept nouveaux petits commencent leur scolarité.

Par ailleurs, 18 « grands » entrent au CESCOLE soit : 5 en classique, 9 en scientifique et 4 en moderne.

Dès cette année, Cortaillod n'abrite plus de classe terminale.

Le « Triton » dérivait au large de Monruz

(c) Vers 7 h, samedi matin, des pêcheurs ont trouvé, au milieu du lac, au large de Monruz, un kayak non immatriculé portant le nom « Triton » qui dérivait, sans occupant, par forte bise.

L'embarcation a été halée jusqu'au port d'Hauterive puis prise en charge par le canot à moteur de la Société de sauvetage du Bas-lac.

Pour un film « Enfants du monde entier », un petit poète descend dans la rue...

Un idéaliste : Grégoire Brainin. Depuis bientôt neuf mois, une idée a germé. D'utopique qu'elle était au départ, elle est vite devenue réalité. Avant, il aura fallu une grande patience, de la ténacité et une correspondance volumineuse. Aujourd'hui, Grégoire Brainin, l'idéaliste, le poète, le réalisateur, l'auteur de « Si tous les amoureux du monde », « Le Poète, la rose et le moineau », est reparti sur les routes.

Son but : faire un film et avec les bénéfices réalisés, construire un village d'enfants, qui accueillerait, sans discrimination de races, de religions, des orphelins, des enfants abandonnés, des petites victimes de la guerre.

Brainin s'est adressé en premier lieu aux gouvernements de nombreux pays. Son idée : tourner dans chaque Etat plusieurs minutes de film, montrer les enfants avec les yeux d'un réalisateur connu du pays. Brainin se chargerait alors du côté documentaire. En tout, ce sont 24 pays qui ont accepté de collaborer, dont la Suisse, des Etats d'Afrique du nord, la Syrie, Israël, le Maroc, le Japon, la Chine, des pays d'Amérique latine, la Coalombie, le Brésil et l'Afrique noire. Maintenant que les contacts sont pris, il faut agir et Brainin s'y emploie.

De passage en Suisse, après avoir tourné sa première séquence en Pologne, Brainin, comme par le passé, vend ses livres de terrasse en terrasse. Car, si les gouvernements accordent leur aide, il faut s'y rendre dans ces pays, il faut vivre et Brainin est seul, ou presque. Il est accompagné de sa femme, de son fils, et d'un chef opérateur, Guy Dussaules. Un fait à relever : tous les pays ont accepté la critique sociale. Pour réaliser un film qui se propose de montrer autant de pays différents, d'enfants, de coutumes, il fallait un scénario qui permette aux réaliseateurs de s'exprimer librement, de faire acte d'esprit créateur, sans pour autant qu'il y ait de cassure. Aussi, Brainin a-t-il pensé à une solution originale : un enfant part à la recherche de sa mère, atteinte d'amnésie et perdue quelque part dans le monde. Le fils de Brainin sera cet enfant.

Bien sûr, la recherche de la mère n'est qu'un prétexte devant servir à découvrir les autres enfants du monde et les conditions dans lesquels ils vivent.

D'ores et déjà, de grands noms du cinéma comme T.-R. Chopra pour l'Inde, le Centre expérimental de cinématographie pour l'Italie, Armando Robles pour le Pérou et bien d'autres encore ont prêté leur concours pour réaliser ce qui deviendra « Enfants du monde entier ».

Si vous rencontrez, la semaine prochaine, dans une rue, dans un café, un petit poète, ne soyez pas étonné, c'est pour ces enfants-là, ceux de partout et de nulle part, qu'il s'est mis en route.

CAD

Ces enfants, peut-être, seront aussi quelque part dans « Enfants du monde entier ».

DEMANDES À LOUER

Urgent

Récompense 200 fr.

à qui nous procurera un appartement de 4 à 5 pièces, avec confort, région Peseux-Corcelles.
Tél. 42 28 75.

On cherche à louer

local de vente

avec vitrine, environ 50 à 70 m2, si possible au centre.

Faire offres à Mlle Regina Schlup 3296 Arch, tél. (065) 9 35 34.

A LOUER

A louer
au Landeron
Petite-Thielle, pour le 1er octobre 1972,

appartement de 4 pièces

(tapis tendus, machine à laver la vaisselle, place de parc).
Loyer : Fr. 520.— + charges.

Prière de téléphoner au 47 17 70 à partir de 19 heures.

A louer à l'ouest de Neuchâtel

villa

de 5 pièces, vue, tranquillité ; libre dès le 24 septembre.
Téléphoner aux heures des repas au 31 42 65.
Pas sérieux s'abstenir.

OFFRES D'EMPLOIS

Pour date à convenir, nous cherchons une

vendeuse

Semaine de 5 jours, nourrie.

Faire offres à la confiserie Perriraz, Hôpital 7, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 12 64.

L'entreprise Simonin à Saint-Aubin

cherche :

monteurs en chauffage

aides-monteurs

Téléphoner au (038) 55 13 29.

BACHMANN & CIE S.A. - Travers
département plastique injecté
cherche

personnel non qualifié

masculin et féminin

pour travail en équipes, horaire à fixer avec les intéressés selon possibilités de transport.

Faire offres ou se présenter à Bachmann & Cie S.A. - Travers. Tél. 63 13 17-18.

Employée de bureau-facturiste

serait engagée pour le 1er septembre ou date à convenir. Ambiance agréable dans petit groupe de travail.

Faire offre écrites à Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3. Neuchâtel.

Snack-Bar Mocambo,
av. Léopold-Robert 79,
la Chaux-de-Fonds, cherche

garçon de comptoir

capable.
Bon salaire. Congé tous les dimanches.

Se présenter au Mocambo ou téléphoner au (038) 53 34 64.

Notre Direction régionale de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate, une

téléphoniste-dactylo

qui devrait seconder notre téléphoniste et être à même d'exécuter quelques travaux de dactylographie.

Cette place conviendrait à une personne de langue maternelle française et ayant si possible de bonnes connaissances d'allemand.

Il s'agit d'un emploi à plein temps, stable et bien rétribué.

Si cette offre vous intéresse, adressez-vous à

Winterthur Accidents

Direction régionale de Neuchâtel
M. E. Galland, chef du personnel
rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 25 78 21.

SYNCHRON SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
CYMA ERNEST BOREL DOXA

L'horaire mobile, c'est vraiment la liberté dans les heures de travail. Une ambiance sympathique et détendue dans des bureaux où seules 2 ou 3 personnes travaillent ensemble, qui ne l'apprécierait ? Semaine de 5 jours c'est-à-dire 2 jours de détente ce n'est pas à dédaigner.

Tous ces avantages, vous pourrez les trouver chez nous à **SYNCHRON S.A.** car notre affaire se développe et nous cherchons :

une secrétaire

pour la correspondance française, anglaise et allemande ainsi que

deux employé(e)s

connaissant si possible les formalités d'exportation et ayant quelques notions d'anglais et d'allemand.

Si l'une de ces deux places vous intéresse, n'hésitez pas, envoyez-nous votre offre écrite ou prenez rendez-vous par téléphone à :

SYNCHRON S.A. FHR, Maladière 71
2002 Neuchâtel, tél. (038) 24 41 41.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

engagent pour leur service des spécifications (contrôle de qualité) une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

ayant de bonnes connaissances d'anglais.

Nous demandons en outre une formation commerciale ou de secrétariat, le sens de l'organisation et du travail en équipe.

Nous offrons :

- travaux de secrétariat très variés (correspondance, contacts personnels, etc.)
- ambiance de travail jeune
- conditions d'engagement de premier ordre.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

HOTEL BRASSERIE PIZZERIA FLEUR DE LYS
NEUCHATEL

Cherche pour date à convenir :

pizzaiolo
aide-pizzaiolo
aide-cuisinier
garçon de cuisine
garçon d'office
garçon de maison
fille ou garçon de buffet
aide de buffet

Bons gains
Congés réguliers.
Ambiance de travail agréable.

Faire offres écrites ou téléphoner au 25 77 50 (privé).

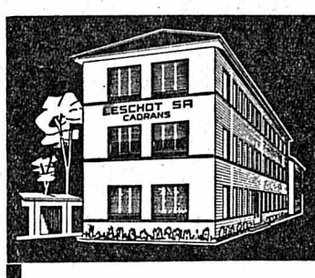

LESCHOT S. A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 25 84 44

engage immédiatement ou pour date à convenir

OUVRIÈRES

pour les départements de montage ou de facettage.

Occupation à temps partiel acceptée. Eventuellement formation assurée par nos soins. Les personnes intéressées sont priées de se présenter ou de faire leurs offres. **Tél. 25 84 44.**

MIGROS

cherche

pour son **siège central de Marin**
(transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins) :

MANUTENTIONNAIRE

au dépt fruits et légumes

AIDE DE GARAGE

Jeunes hommes pourraient être formés par nos soins.

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne (restaurant d'entreprise).

M-PARTICIPATION

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

METANOVA SA
CRESSIER/NE

Atelier de constructions métalliques
Tél. (038) 47 18 33

engage à des conditions EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUSES :

SERRURIERS **MÉCANICIENS**
SOUDEURS **TOURNEURS**
TÔLIER **PEINTRE**
COUPEUR-PLIEUR **OUVRIERS semi-qualifiés**
JEUNES GENS SANS FORMATION

Nous offrons à tout candidat :

- un bon salaire selon capacités
- semaine de 5 jours
- bonne ambiance de travail dans des ateliers bien équipés
- une formation accélérée avec un bon salaire pour les jeunes gens et les changements de profession
- conditions sociales avancées.

Important bureau d'ingénieurs-conseils en propriété intellectuelle, à Berne, offre place stable, intéressante et susceptible de développement à

ingénieur EPF en électronique

de langue maternelle française, ayant de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais. La préférence sera donnée au candidat ayant de l'expérience dans le domaine de la propriété industrielle. Conditions d'emploi avantageuses.

Pour plus de renseignements et un rendez-vous éventuel, prière de téléphoner au **(031) 44 15 14, Johannes Pulver, Gr.-Muristalden 34, 3006 Berne.**

LES FILS DE MAURICE COLLÉ & Cie

concessionnaires exclusifs pour la Suisse de marques internationales:

cherchent

REPRÉSENTANTS

jeunes et dynamiques,
pour visite de la clientèle cafetiers - hôteliers - restaurateurs des cantons de :

Genève
Vaud

La Chaux-de-Fonds
et vallon de Saint-Imier

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae et photo d'identité à :

LES FILS DE MAURICE COLLÉ & CIE
46, rte de Saint-Julien, 1227 Carouge (GE).

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche personne dynamique et ambitieuse

Conditions :
Etre libre.
Bonne culture générale.
Formation assurée.
Travail uniquement sur adresses.

Salaire exceptionnel

Prendre rendez-vous entre 8 h et 12 h 30.
Tél. (038) 21 70 65.

Confiserie Vautravers, R. Nicole, successeur, cherche

ouvrier pâtissier

Tél. 25 17 70.

Bar à café Apollo, Fleurier, cherche

sommelière

pour entrée immédiate ou à convenir. Bons gains.
Tél. 61 33 23.

Trois en une seule

La BMW-Touring allie les avantages de trois types de voiture. Elle a la forme élégante d'un coupé (malgré la porte arrière), le confort d'une limousine et le tempérament racé d'une voiture sport. Sa conception est celle de toutes les BMW: elle est sportive, fiable, confortable. BMW-Touring, une série judicieusement combinée de modèles ayant leur propre caractère: BMW-Touring 1600, 2000, 2000 Automatique et 2000 tii avec moteur à injection de 2 litres. — BMW-Touring — différente de toutes les autres!
Pour le plaisir de conduire — BMW

BMW en version suisse dès Fr.14100.-

R 1M0372 E

BMW

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

Je suis chef du personnel d'une grande entreprise de services de la place de Genève, comprenant quelque deux mille personnes.

Je cherche un adjoint qui pourrait, après mise au courant de quelques mois, devenir

CHEF de PERSONNEL

d'un des départements de l'entreprise, de quelque cinq cents personnes.

Il est souhaitable que les candidats éventuels répondent à peu près aux conditions suivantes :

— **âge :** dans la trentaine

— **langues :** très bon français (si possible langue maternelle) et bonnes connaissances d'allemand

— **formation :** si possible universitaire ou équivalente

— **expérience :** Il serait bon d'avoir passé quelque temps dans un service du personnel

— **nationalité :** indifférente, si ce n'est qu'il faut résider à Genève ou dans les environs suisses et disposer d'un permis d'établissement ou de séjour hors plafonnement.

J'attends vos offres sous chiffres 200-6676, Annonces Suisses S.A. « ASSA » 1211 GENEVE 4.

Pour importante exploitation à Neuchâtel, nous cherchons

gérant

Nous désirons une personne capable de tenir la caisse ainsi que le livre de caisse. Travail à temps partiel pouvant convenir à comptable retraité.

Faire offres écrites au DSR, 1110 MORGES.

Bar glacier, tea-room, centre de Neuchâtel, cherche

serveuse

Horaire régulier, gain assuré, congé le dimanche. Entrée le 1er septembre.

S'adresser à : Bar Réverbère, Croix-du-Marché.

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 48 01.

HOTEL TOURING AU LAC
Neuchâtel Tél. 25 55 01
cherche :

portier d'étage
portier tournant

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Famille de diplomates français cherche pour Berne, à partir du 1er septembre,

femme de chambre

expérimentée avec références.

Adresser offres sous chiffres H 901063 à Publicitas, 3001 Berne

---

SWISSAIR cherche pour ses services à l'aéroport :

des cuisiniers
des chefs de partie
un magasinier (maximum 35 ans)
des chargeurs auxiliaires
(septembre - octobre)

NOUS OFFRONS :

— semaine de 44 heures (avec horaire plus ou moins régulier suivant le poste,
— indemnités spéciales pour les dimanches,
— restaurant pour le personnel,
— facilités de transports sur notre réseau aérien mondial,
— caisse de pension.

Entrée immédiate ou à convenir.

Seules les offres des candidats de nationalité suisse ou étrangers pouvant changer de place seront retenues.

SWISSAIR
Service du personnel
Gare Cornavin
1211 GENÈVE 2
Téléphone (022) 31 98 01, internes 2113 - 2114.

ELECTRONA

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

mécanicien

possédant de bonnes connaissances en mécanique générale et, si possible, une expérience dans un service d'entretien.

Nous offrons un emploi stable et varié, une activité dans un petit groupe de travail, des conditions d'engagement intéressantes.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de nous faire parvenir leurs offres de service, de se présenter ou de prendre contact par téléphone avec

Electrona S.A., 2017 Boudry (NE).
Tél. (038) 42 15 15 interne 497.

ELECTRONA

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Désirez-vous utiliser vos connaissances de langues ?

Nous cherchons pour notre service « Experts en tabac brut » une

SECRÉTAIRE

avec formation commerciale complète et de langue maternelle française.

Elle devra s'occuper :

— de la correspondance sous dictée et sur simple indication
— de l'organisation des différents voyages des experts
— du téléphone
— de divers travaux de secrétariat, etc.

et avoir :

— de l'initiative
— le sens de l'organisation
— de la discrétion
— de bonnes connaissances en allemand et en anglais.

Nous offrons une activité varlée et intéressante, un salaire en rapport avec les exigences du poste et des prestations sociales de premier ordre.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

Ω OMEGA

Nous cherchons à engager, pour notre **Division Electronique,**

UN SERRURIER

qui serait affecté à des travaux de montage de tableaux d'affichages électroniques.

NOUS OFFRONS :

— travail très varié et intéressant
— horaire libre.

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser à **OMEGA,** département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. — SSIH

FAVAG
cherche

2 employées

pour son service du Foyer.
Semaine de 5 jours.

Se présenter au Foyer, Monruz 36, ou téléphoner au (038) 24 66 55.

FAVAG SA NEUCHATEL

MIGROS

cherche

pour son **siège social à Marin**

secrétaire

qualifiée et disposant de quelque expérience pratique.

La connaissance d'une deuxième langue est souhaitée.

Place stable, semaine de cinq jours, avantages sociaux, restaurant d'entreprise, transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins.

M-PARTICIPATION

Adresser offres ou téléphoner à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

LES RESTAURANTS BEAULAC

cherchent pour entrée immédiate ou date à convenir :

1 garçon de maison
1 sommelier (ère)
1 1re dame de buffet
1 garçon ou une fille de buffet

(débutant(e) sera formé)

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à la Direction, dès 14 h 30.
Neuchâtel, tél. (038) 24 42 42.

INTERFOOD

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

secrétaire

de langue maternelle française pour sa correspondance à caractère technique dans les langues française et anglaise. Un stage dans un pays anglo-saxon est considéré comme indispensable.

Nous offrons un travail intéressant, dans une ambiance agréable, horaire libre au choix dans les limites de la réglementation interne.

Nous prions les candidates intéressées à ce poste de bien vouloir soumettre leurs offres, en indiquant : date d'entrée souhaitée, prétentions de salaire, références, et en joignant copies de certificats, curriculum vitae et photographie, à la Direction Interfood S.A., Services techniques, 2003 Neuchâtel.

COOP NEUCHATEL

engage pour la CITÉ UNIVERSITAIRE dans des locaux ultramodernes :

JEUNES CUISINIERS

Congé tous les soirs, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.
Petit appartement à disposition.

Faire offres à la Cité universitaire, tél (038) 24 68 05, ou au restaurant LA TREILLE, tél. (038) 24 00 44.

L'Hôtel Beauregard, les Hauts-Geneveys, cherche

une sommelière

Débutante acceptée.
Tél. (038) 53 39 44.

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

APPRENTISSAGES

armand haute coiffure

cherche apprenti (e).

Tél. (038) 25 27 60.

piazza

inaugurera en novembre 1972 au Locle un marché de produits frais 1* plus selfservice-discount 2** plus snack Piazzetta 3***

Chef du département boucherie

Bouchers

Vendeuse de charcuterie

Chef du département comestibles et traiteur

Chéfesse du département produits laitiers

Chef du département fruits et légumes

Vendeuses et vendeurs
de poisson, comestibles, pâtisserie, fruits et légumes, fleurs, fromage, vins et spiritueux, en outre pour conseiller la clientèle dans le secteur libre service.

Caissières
même sans expérience. Elles seront formées et mises au courant.

Magasiniers
ayant un bon contrôle et le sens de l'organisation.

Hommes et femmes aimables
prenant plaisir à exécuter les travaux généraux (même à temps partiel) dans une exploitation à la page.

Piazza cherche des collaborateurs actifs,

désireux de participer au développement et au succès de ce grand magasin d'alimentation moderne. Quel secteur vous intéresse-t-il particulièrement?

Qu'offre Piazza à ses collaborateurs?

- des conditions de travail modernes
- une atmosphère sympathique
- un salaire correspondant au travail fourni
- un horaire de travail individuel et la semaine de 5 jours
- 3 semaines de vacances
- caisse de retraite, etc.

Piazza vous souhaite la bienvenue

Veuillez-vous annoncer par téléphone ou par écrit, avec les annexes habituelles, à:

Piazza, chez Deggo,
Monsieur Jean-Louis Pozzi
Chemin du Cap 1, 1000 Lausanne 5
Téléphone 021 28 88 28

09.00-12.00, 14.00-16.00
référence direction

Qu'est-ce que Piazza?

1* marché de produits frais

fruits et légumes
fromage
boucherie
boulangerie
poisson
comestibles
vins et spiritueux
spécialités de partout
fleurs

2** plus selfservice-discount

offre complète de produits alimentaires au prix discount Piazza, articles de ménage et actions spéciales du moment.

3*** plus snack Piazzetta

pour un moment de détente

* Ou le nouvel magasin Piazza sera-t-il inauguré?

Le magasin Piazza sera inauguré rue Bournot au Locle.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Tir de la Fédération du Val-de-Travers et...

(c) La société de tir « La Carabine » de Couvet organisera les 2 et 3 septembre prochains, le tir annuel de la Fédération du Val-de-Travers. Les tirs débuteront le samedi matin pour prendre fin le dimanche matin. Le programme comportera des concours en section (à 300 et à 50 mètres) et individuels (idem), ces derniers sur deux cibles : « section » et « fédération ». A 300 mètres, la Fédération du Val-de-Travers compte quatre sociétés classées dans une catégorie dite « amateur » (L'Extrême Frontière, Les Verrières ; La Carabine, Couvet ; Les Armes Réunies, Fleurier et La Société de Tir, Travers) et huit sociétés classées dans la catégorie « militaire » (Le Grütli, Fleurier ; Les Armes de Guerre, Noiraigue ; La Société de Tir militaire, Saint-Sulpice ; la société de Tir, Môtiers ; Les Armes Réunies, La Côte-aux-Fées ; L'Helvétienne, Les Vierrières ; le Tir en Campagne, Couvet et Le Sapin national, Buttes). A 50 mètres, quatre sociétés ont participé, en 1971, aux tirs de la Fédération du Val-de-Travers, à savoir : Les Armes Réunies, Fleurier ; la Société de Tir, Travers ; L'Extrême Frontière, Les Verrières et La Carabine, Couvet.

... 75me anniversaire de La Carabine de Couvet

Le tir 1972 de la Fédération du Val-de-Travers sera organisé dans le cadre du 75me anniversaire de la société de tir « La Carabine » de Couvet que préside M. Robert Joliat. La société fêtera cet anniversaire par une manifestation et un repas le samedi 2 septembre, en son local. Des messages seront prononcés par plusieurs invités représentants les tireurs neuchâtelois, les autorités communales de Couvet et l'Union des Sociétés locales dont « La Carabine » est membre.

BUTTES

D'un prénom à l'autre

Nommée récemment à la tête de la commission scolaire du village, Mme Matthey avait été prénommée Françoise, dans nos colonnes à la suite d'une confusion. Son prénom est en réalité Suzanne.

FLEURIER

Départ d'un prêtre

(c) L'abbé Maurice Genoud, vicaire de la paroisse catholique a pris congé officiellement de ses paroissiens au cours de services religieux célébrés samedi et dimanche.

L'abbé Genoud sera installé, dimanche prochain, en qualité de curé de Boudry. Quant à son successeur à Fleurier, l'abbé André Daetwiller, il est déjà dans la localité.

Perte de maîtrise : deux blessés

(c) M. G. Galata, de Couvet, circulait au volant d'un camion sur la route cantonale Buttes - Fleurier. Peu avant cette localité il tenta de dépasser un autre camion conduit par M. Z., de Fleurier.

Au cours de cette manœuvre le véhicule de M. Galata monta sur la banquette puis se jeta contre un arbre. Alors que le conducteur restait coincé dans la cabine, l'aide-chauffeur, M. Willy Tschaeppaet, des Verrières, était éjecté. Ils ont tous duex été conduits à l'hôpital de Couvet par l'ambulance. M. Galata souffre d'une fracture à la jambe gauche et de diverses contusions, M. Tschaeppaet, de plaies au cuir chevelu et au visage. Le camion est hors d'usage.

Au programme de la S.F.G.

La section locale de la SFG a décidé d'organiser son pique-nique dimanche 27 août aux Creuses sur Fleurier. La soupe sera offerte à chaque participant. L'arbre de Noël traditionnel a été fixé au vendredi 15 décembre. La soirée annuelle aura lieu le samedi 27 janvier 1973 à la salle « Fleurisia ».

Pour tous les groupements, les répétitions reprendront dès aujourd'hui. Il est possible que quelques changements se produisent à la suite de la formation d'un groupement de dames ainsi que d'un groupe de jeunes pratiquant le volleyball. De nouvelles monitrices entreront en fonction.

TRAVERS

Pour les sinistrés de la Combe-Bayon

(sp) Ouverte au lendemain de la trombe d'eau du 24 juillet, la souscription en faveur de la famille Jean-Louis Jampen, de la Combe-Bayon, a déjà permis de recueillir quelque 15.000 francs. A noter que la souscription prendra fin le 31 août.

MÔTIERS

Assemblée du SAF

(sp) Présidé par M. Gérald-E. Piaget, de la Côte-aux-Fées, le Service d'aide familiale du Val-de-Travers tiendra son assemblée générale à Môtiers le 7 septembre prochain.

Les prochaines courses scolaires

(sp) La commission scolaire a tenu séance jeudi soir sous la présidence de M. Pierre Jeanrenaud. Après avoir liquidé diverses affaires courantes, elle a fixé les buts des courses de la manière suivante : pour les élèves du premier au troisième degré, en car au signal de Bougy, par le col du Marchairuz, le retour s'effectuant en bateau de Rolle à Morges puis en car, via Yverdon, Sainte-Croix. Pour les élèves des quatrième et cinquième degré, en car par Sainte-Croix - Yverdon - Fribourg, le retour ayant lieu en passant par Gurnigelbad et Berne.

Pour remplacer Mme J.-M. Junod, ayant fait valoir ses droits à la retraite, une nouvelle institutrice a été désignée. Il s'agit de Mme Françoise Hivernat, qui enseignera dans les degrés deux et trois et aura 23 élèves.

LES VERRIERES

Etat civil de juillet

Mariages. — Egli, Hans-Uli, d'origine bernoise, et Blatti, Viviane-Jacqueline, d'origine fribourgeoise ; 21. Roulin Daniel-Georges-Raoul, d'origine vaudoise, et Segessenmann, Sonia, d'origine bernoise.

Décès. — 9. Piaget, Violette-Emma-Julie, née le 1er septembre 1898 (décès à Couvet).

Publications de mariage : trois.

POUR LA MISE EN MARCHE DE TROIS CHAÎNES TV

Les installations techniques sont prêtes aux Roches-Blanches et au Haut-de-la-Vy

De notre correspondant régional :

Depuis plus de dix ans, la station des Roches-Blanches, sur Noiraigue, diffuse les émissions de la TV romande. Pour améliorer la réception dans certaines régions du Vallon, un deuxième réémetteur a été mis en service au Haut-de-la-Vy, sur Saint-Sulpice il y a un lustre.

Le Conseil fédéral a fixé les directives concernant l'aménagement futur de la TV. suisse. Selon le plan établi, 92 pour cent de la population devrait pourvoir capter trois programmes suisses en 1976.

Grâce à l'intervention de la direction des téléphones de Neuchâtel, cette date limite a été notablement avancée. Si l'extension des équipements à la station du Haut-de-la-Vy ne présentait pas de difficultés, il en allait tout autrement aux Roches-Blanches où le bâtiment était trop petit pour abriter les nouveaux réemetteurs.

Après avoir obtenu les autorisations cantonale et communale, la direction des téléphones a fait construire un nouveau bâtiment. Un pylône plus haut a été posé, destiné à supporter les antennes émettrices et réceptrices.

En raison de la neige, les travaux ont dû être momentanément interrompus l'hiver passé. Ils ont repris au printemps et pour compenser quelque peu le retard apporté à la réalisation du projet, la direction des téléphones de Neuchâtel est intervenue à nouveau de façon à pouvoir équiper directement les stations des Roches-Blanches et du Haut-de-la-Vy des programmes alémaniques et italien.

TOUT EST EN PLACE

Une information parue dans la presse au début de ce mois a jeté la confusion dans les esprits en parlant de retards apportés à la réalisation du projet.

Il n'en est rien. En effet, à l'heure actuelle, toutes les installations techniques adéquates sont en place aux Roches-Blanches et au Haut-de-la-Vy. L'horaire primitivement établi a été tenu sinon même avancé.

Ainsi on peut s'attendre à une mise en service, à titre provisoire d'abord, des deux réémetteurs du Vallon à une date assez rapprochée. Au début, on avait avancé le milieu de l'automne. Mais à l'occasion des Jeux olympiques, on va sans doute enregistrer une bonne surprise. Nous aurons l'occasion de la réserver d'ici peu à nos lecteurs.

G.D.

COUVET — COUVET

Début d'incendie dans une ferme

(sp) Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 h 30, M. Marcel Maeder, habitant la ferme du Châble-sur-Couvet, a été réveillé par une odeur de fumée.

Il fit une tournée d'inspection et constata que le plafond du premier étage, au-dessus de la cage d'escalier, se consumait.

Au moyen de quelques seaux d'eau, il parvint à maîtriser le début d'incendie. Avec une hache, il démonta le plafond pour parer à toute reprise du feu. Les premiers secours de Couvet sont intervenus.

Selon l'enquête menée par la police cantonale, les causes du sinistre sont dues à un court-circuit dans une boîte de dérivation.

Il est heureux que M. Maeder ait été réveillé à temps et ait fait preuve d'initiative dans la lutte contre le feu sans quoi on aurait eu sans doute d'importants dégâts à déplorer.

Fête des familles des Amis de la montagne

(c) Jeune cinquantenaire (puisqu'elle a fêté en début d'année ses 50 ans d'existence), la société des Amis de la montagne de Couvet organisera le dimanche 27 août prochain, sa journée des familles à son chalet du Mont-de-Boveresse. La soupe aux pois, le pique-nique et les jeux seront précédés, le matin, par l'assemblée générale annuelle du groupement que préside M. Pierre Juvet.

Fêté pour ses 80 ans

(c) M. Karl Gyger, de Couvet, retraité de l'usine Dubied, a fêté, samedi, entouré de ses enfants et des membres de sa famille, son 80me anniversaire. A cette occasion, le Männerchor de Couvet, dont M. Gyger est membre depuis 52 ans, lui a donné une aubade appréciée, sous la direction de M. Francis Maire. Le président de la société, M. Christian Brunner, a félicité son aîné, lui a transmis ses vœux et lui a remis un présent ainsi que des roses à sa femme. A raison de 40 répétitions par année, M. Gyger a chanté 80 heures par an, et 4160 heures au total, soit pendant 173 jours ! C'est ce qu'a indiqué M. Brunner, dans son message, voulant par là mettre en valeur la fidélité du nouvel octogénaire covasson. Nos félicitations également à M. Karl Gyger qui est un fidèle lecteur de notre journal.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Vénus en fourrure (20 ans, carte d'identité).
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Ornans, Musée Courbet : ouvert.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25 ; de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vaucher-Bognar, avenue de la Gare, tél. 61 10 37, les Verrières, Banque cantonale neuchâteloise.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ma grâce te suffit.
II Cor. 12 : 9.

Madame et Monsieur Fernand Vaucher-Augsburger à Travers ;
Madame et Monsieur Maurice Mojonnet-Augsburger à Travers, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Léopold Augsburger et sa fille, à la Chaux-de-Fonds ;
les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Louis AUGSBURGER
née Marthe JUNOD

leur chère maman, belle-maman, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur affection dans sa 88me année, après une longue maladie.

Travers, le 20 août 1972.

L'incinération aura lieu le mardi 22 août à Neuchâtel.

Prière au domicile à 13 h 45.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire : rue de Bourgogne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La **société de chant « L'Espérance » de Travers** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame
Marthe AUGSBURGER

belle-mère de Monsieur Fernand Vaucher, membre de la société.

Le grand maître des rites informe **les Compagnons du théâtre et des arts** du décès de

Madame
Marthe AUGSBURGER

belle-mère de Monsieur **Fernand Vaucher**, membre du directoire.

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GENERALE DE POMPES FUNEBRES
COUVET ✆ 63 23 42
FLEURIER ✆ 61 11 47
non-réponse ✆ 61 15 47

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES
Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX
R. MONNIER
Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

VAUD - VAUD - VAUD - VAUD

Eclatant succès du « Tirage » de Payerne

De notre correspondant :

Trois coups de canon ont marqué, samedi à 5 h du matin, à Payerne, l'ouverture de la fête du « Tirage » 1972. Ce fut ensuite une joyeuse diane, jouée dans les différents quartiers de l'antique cité par la fanfare « L'Avenir ».

Après une brève assemblée de la Société des tireurs à la cible, la journée de samedi fut entièrement réservée au tir de société, au stand du Vernex. Le soir, après le traditionnel tour de ville en cortège, ce fut la rentrée du drapeau.

Dimanche matin, sur la place du Marché, au pied de l'église abbatiale, M. Henri Zinder, président des tireurs à la cible, a donné connaissance du palmarès, proclamant roi du tirage 1972, M. Ernest Savary, qui a totalisé 180 points sur un maximum de 200.

A l'issue de la cérémonie, suivie par un nombreux public, un grand cortège a fait le tour de la ville, conduit par les musiciens de l'« Avenir » et les tambours de l'« Union instrumentale ».

Au cours du banquet, l'« Avenir » a donné un concert, sous la direction de Claude Bourqui. A la fin du repas, un Payernois du dehors, M. François Givel, d'Yverdon, a porté le toast à la patrie.

Dimanche après-midi, la Municipalité a reçu les Payernois exilés à la cave communale, tandis que la fête foraine, favorisée par un temps beau mais frais, attirait la foule des grands jours sur la place de fête.

Classements couronnés :

Roi du tir : Ernest Savary (180 points) ; 1re couronne : Pierre-Edouard Vallon (177) ; 2me couronne : Fernand Bossy (177) ; hors concours : Aimé Pahud (177) ; hc, Bernard Pillonbel (175) ; hc, Jean-Louis Monney (175) ; 3me couronne : Albert Meier, 174 ; 4me couronne : Jean-Daniel Rapin, 174 ; 5me couronne : Ernest Gmuender, 173, etc.

Classement des fanions : hors concours : Robert Rapin (120 degrés) ; 1er fanion : Charles Jaccoud (190) ; 2me fanion : Rodolphe Moser (280) ; hc : Hans Beck (280) ; 3me fanion : Henri Bertholet (490) ; 4me fanion : Pierre Bonny (510) ; hc : Ernest Gmuender (530) ; 5me fanion : Roger Mottier (590), etc.

M. Ernest Savary, roi du tir pour la quatrième fois.
(Avipress - Racine)

MONTAGNY

Tôles froissées

(c) Hier vers 16 heures, sur la route principale Yverdon - Sainte-Croix, une collision s'est produite entre deux voitures, la file de véhicules s'étant arrêtée pour permettre à un tracteur avec remorque d'obliquer à gauche. Dégâts : 1000 francs. D'autre part, une conductrice française qui, hier au Bey, vers 17 h 10, n'avait pas respecté un signal « Céder le passage », a obligé un fourgon vaudois venant de Neuchâtel à freiner brusquement. Ce dernier véhicule heurta alors le flanc gauche d'une voiture française qui était arrêtée en présélection pour se rendre à Sainte-Croix venant d'Yverdon. Dégâts matériels 6000 fr. environ.

CORCELLES

Deux cents litres d'huile dans un canal

(c) Le détachement de lutte contre les hydrocarbures d'Yverdon est intervenu vendredi à Corcelles-Concise où environ 200 l. d'huile à peinture contenus dans un fût s'étaient déversés accidentellement dans une canalisation. La totalité de cette huile a pu être récupérée par le barrage dressé par les pompiers sur le lac, à l'embouchure de la conduite d'égout.

Abattage de bétail

(c) Au cours du mois de juillet, il a été abattu dans les abattoirs communaux, 803 pièces de bétail, soit : 70 bovins, 18 veaux, 7 moutons, 8 chevaux, 3 poulains, 689 porcs. Il a, en outre, été importé 34.487 kilos de viande.

Pour lutter contre les abus dans le secteur locatif

(c) La commission de conciliation préfectorale du district de Payerne en matière de mesures contre les abus dans le secteur locatif, a été désignée comme suit : Mme Marie Mottier-Masson, M. Fernand Rosset, M. Marcel Schneuwly, assesseurs représentant les locataires. MM. Marcel Schaub et André Bossy, assesseurs, représentant les propriétaires.

CHESEAUX

Voleur retrouvé

(c) L'auteur du vol de la voiture publicitaire d'une entreprise d'Yverdon, survenu dans la nuit de jeudi à vendredi, a été arrêté dimanche matin, vers 5 heures, par une brigade de la circulation de la gendarmerie vaudoise à Cheseaux sur Lausanne. Il s'agit d'un jeune homme de 22 ans, sans domicile fixe, qui était sorti du pénitencier de Bochuz le 18 juillet de cette année, après avoir purgé une peine d'emprisonnement pour de nombreux vols de voitures.

YVERDON

Visite de conseillers nationaux

(c) Le prochain week-end, le bureau du Conseil national, présidé par M. Vontobel, tiendra séance à Yverdon. Ces hôtes de marque visiteront également l'exposition « Le Cheval et l'homme ».

Inondation de cave

(c) Samedi soir, vers 22 h 40, le service de permanence des pompiers d'Yverdon est intervenu pour une inondation dans un garage de la rue d'Orbe, deux robinets d'eau ayant été ouverts. Comme des produits détergents et de traitement arboricole étaient entreposés, les pompiers ont évacué ces matières, sources de pollution.

Extension des transports publics yverdonnois

(c) La Société des Transports publics d'Yverdon - Grandson, qui avait transporté l'an dernier 613.000 personnes, et parcouru 213.000 km, va étendre son réseau. Avec les huit bus qu'elle possède, de nouvelles rues d'Yverdon seront desservies, de même que le Centre d'enseignement supérieur du Nord vaudois et le futur technicum cantonal, situé à Cheseaux-Noréaz.

YVERDON : un collège toujours plus haut

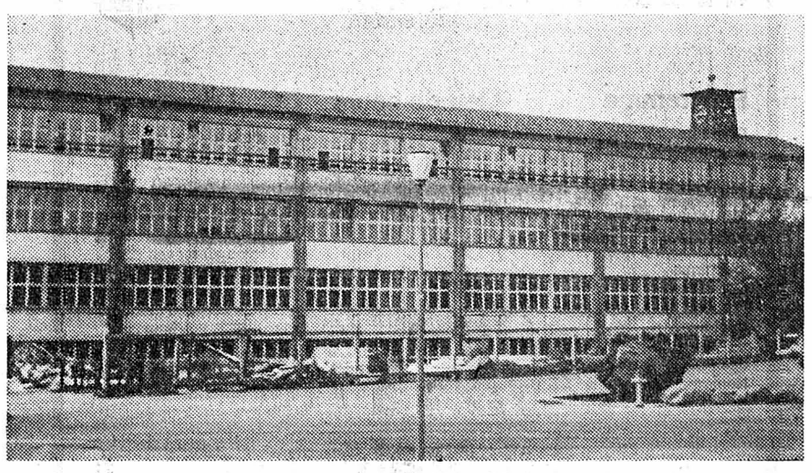

Parce qu'il manquait de locaux pour de nouvelles classes, le collège de Fontenay à Yverdon, a été simplement surélevé d'un étage. Cela a été possible parce qu'à la construction, cette possibilité avait été prévue. Une économie notable a donc été faite mais la facture s'est tout de même élevée à près d'un million, pour les sept nouvelles classes qui ont pu être mises à disposition des écoliers. (Avipress-Leuba)

La fanfare de Cudrefin étrenne un nouvel uniforme

De notre correspondant :

Samedi et dimanche, Cudrefin était en fête. En effet, la Société de musique de la petite ville inaugurait son nouvel uniforme et recevait à cette occasion de nombreux invités, parmi lesquels les représentants des autorités communales, cantonales, des délégations des fanfares de la région et des sociétés locales.

La fanfare de Cudrefin, « La Persévérance », fut fondée en 1917. C'est en 1922 qu'elle achète son premier uniforme composé d'une casquette et d'une tunique, chaque membre devant en outre se procurer un pantalon à passepoil rouge. En 1950, la fanfare inaugure un nouvel uniforme dans la grande salle de l'hôtel de l'Ours comble. En 1963, elle organise la Fête des musiques de la Broye. En 1967, elle célèbre son cinquantenaire.

Les festivités ont débuté samedi par un temps pluvieux. Un concert de gala a été donné par la « Lyre » de Grandcour et l'« Edelweiss » de Lens (Valais). Puis Henri Dès charma ses admirateurs. La soirée se termina par un bal conduit par l'orchestre Marenda.

Le dimanche, la journée débuta par un concert-apéritif offert par l'« Edelweiss » de Lens et, durant le repas, ce fut le tour de la fanfare « L'Avenir » de Lignières qui charma les participants.

A 15 heures le cortège quittait Montet puis traversait Cudrefin devant une haie de spectateurs. Le cortège était ouvert par la « Persévérance » dans son nouvel uniforme, couleur bordeau, gilet, tunique et casquette. Dans la halle de fête montée sur la place du Port, plusieurs discours furent prononcés par MM. Roland Baumann, président du comité d'organisation, Jean Pidoux, préfet du district, Pierre Reuille, syndic de Cudrefin, G.-H. Bornand, pasteur, et Ernest Maeder, président de la fanfare. L'après-midi se termina par une production des majorettes du Vully et un bal conduit par les « Viking's ».

Lucens : mais que se passe-t-il au château de Sherlock Holmes ?

De notre correspondant :

On est étonné, dans le public, que le château de Lucens soit resté, cette année, inaccessible aux visiteurs. On sait que ce château abrite les pièces de la collection Conan Doyle, le célèbre auteur de Sherlock Holmes. On sait également que le château avait été acheté par Adrian Conan Doyle, le fils de l'écrivain, qui l'avait remis, avec ses collections, en 1965, à une fondation.

Il y a trois ans, la presse britannique s'en était pris à M. Adrian Conan Doyle (décédé depuis) l'accusant d'avoir voulu vendre des pièces de la collection. Cependant ce dernier étant décédé entretemps, le procès n'eut pas lieu. Sa veuve lui a alors succédé à la présidence de la fondation Conan Doyle, qui serait depuis un certain temps déjà dans une situation financière difficile, due au coût élevé de l'entretien du château.

On apprend encore à ce sujet qu'un citoyen britannique, qui s'intéresserait à un éventuel achat du château, vient d'élire domicile à Lucens. Cela laisse supposer que les bâtiments pourraient changer de main dans un avenir plus ou moins rapproché.

Autorité de surveillance, le département vaudois de l'intérieur est pour le moment muet sur cette affaire, qui pourtant alimente depuis un certain temps déjà les conversations dans la population de Lucens. Il est aussi possible, qu'une fois le château de Lucens vendu, les collections Conan Doyle prennent le chemin d'une autre demeure historique, restant encore à trouver.

GRANDSON

Footballeur blessé

(c) M. André Jeanmonod, domicilié à Grandson, qui disputait un match de football sur le terrain des Tuileries de Grandson, dimanche après-midi, s'est fracturé la jambe droite. Il a été transporté dans une clinique par l'ambulance municipale.

LUCENS

Départ du curé

(c) Dimanche, à la sortie de la messe, les paroissiens de la communauté catholique de Lucens se sont réunis au cours d'un apéritif d'adieu. Afin de prendre congé du curé Emile Haefliger, qui quitte la localité pour raison de santé.

LA CHAUX-DE-FONDS

Chute à moto : un mort, un blessé

Un accident, qui a fait un mort et un blessé grièvement atteint, a eu lieu rue de l'« Hôtel-de-Ville », samedi vers 19 heures 45. M. Alfred Genier, âgé de 57 ans, domicilié en ville, roulait au guidon de sa moto dans cette rue en direction sud. Sur le siège arrière avait pris place sa femme, Mme Myriette Genier, également âgée de 57 ans. Peu avant l'immeuble No 40, le motocycliste perdit le contrôle de sa machine et le couple fut projeté à terre. Grièvement blessés, ils ont été transportés en ambulance à l'hôpital. Mme Genier devait décéder peu après son admission, des suites d'une fracture ouverte du crâne et de contusions cérébrales. Son mari, qui a les mêmes blessures, a de plus une fracture de la clavicule gauche. Son état est jugé grave. Une prise de sang a été faite et le permis saisi.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS :
Corso : 20 h 30, Monsieur Jo (dès 12 ans).
Eden : 18 h 30, Confession d'une folle d'amour (20 ans). 20 h 30, Une prostituée au service du public et en règle avec la loi (18 ans).
Plaza : 20 h 30, Face à face avec un tueur (18 ans).
Scala : 19 h et 21 h, Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil (16 ans).
TOURISME :
Bureau officiel de renseignements : Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS :
Relâche le lundi.
EXPOSITIONS :
Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : fermé.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée paysan des Eplatures : costumes et coutumes (mercredi et le week-end).
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** Henry-Grandjean 5, tél. (039) 37 22 43.
Pharmacie de service : Mariotti, Banque 2, Grand-Rue 38. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.
La Chaux-du-Milieu : Le Grand-Cachot-de-Vent : Tapisseries de Mathieu Matégot (15 à 21 h).

LA SAGNE

Problèmes scolaires résolus

Les parents des enfants ont été convoqués récemment à la grande salle communale de la Sagne, afin de prendre connaissance des nouvelles directives concernant la convention intercommunale scolaire qui entrera en vigueur lundi 21 août.

En effet, les communes des Ponts-de-Martel, de Travers, de Brot-Dessus et de la Sagne ont finalement trouvé un arrangement pour conserver les classes préprofessionnelles et modernes.

Avec les chemins de fer des Montagnes neuchâteloises, un horaire a pu être établi. Les classes modernes se donneront aux Ponts-de-Martel, et les préprofessionnelles se répartiront entre les Ponts et la Sagne.

Nouveau et meilleur

Huile d'arachide

avec vitamines A + D_2. A base d'arachides de haute valeur; une garantie de digestibilité appréciée de tous les connaisseurs.

1 litre Fr. 3.50

Suprema

le nouvel assortiment d'huiles comestibles de valeur et de qualité supérieures. Emballage très pratique, qui protège de la lumière.

MIGROS

Suprema ★★★ pour les bons petits plats!

Prêt comptant Renco:

Le crédit rationnel

Le crédit Renco SA vous propose d'avantage:

- De l'argent comptant aux conditions les plus avantageuses – comparez avec notre tableau de mensualités!
- Libre choix du mode de remboursement pour tous les montants entre frs. 2000.– et frs. 20000.–
- Paiement comptant rapide!
- Minimum de formalités – maximum de discrétion

Montant du crédit frs.	12 mens. de frs.	18 mens. de frs.	24 mens. de frs.	36 mens. de frs.	48 mens. de frs.	60 mens. de frs.
2 500.–	225.55	155.70	120.75	85.80		
5 000.–	451.15	311.40	241.50	171.60	136.65	
7 500.–	671.60	462.60	358.30	254.50	203.05	172.55
10 000.–	895.50	616.80	477.75	339.35	270.75	230.05

Veuillez m'envoyer de suite vos conditions pour un prêt comptant de frs. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP _____ Lieu _____

391

Crédit Renco SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône
Téléphone 022 24 63 53
9001 St-Gall, Neugasse 26
Téléphone 071 23 39 28
8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 01 23 03 34

LUTZ-BERGER

NEUCHATEL

Beaux-Arts 17 ✆ (038) 25 16 45

Timbres en tous genres - **caoutchouc et métal**

Ecole Suisse d'Etude du Travail EST

Programme

Cours de préparation
Calcul élémentaire

Cours de formation d'agent technique

Cours de perfectionnement
Introduction à la statistique technique
Corrélation
Etablissement de valeurs directives
L'entretien préventif planifié des machines de production
Nomographie

Lieu de cours

Bienne, Genève, Lausanne

Début des cours

Fin octobre

Demandez – sans obligation de votre part – par téléphone ou au moyen du talon ci-dessous le programme détaillé des cours à l'école suisse d'étude du travail EST, Floriana B, 1032 Romanel
Tél. 021 / 34 49 84
(Lundi–Vendredi 10.00–14.00)

Faites-moi parvenir le programme détaillé de vos cours

Prénom / Nom _____ 21

Adresse _____

Domicile _____ Date _____

Détacher et envoyer à l'école suisse d'étude du travail EST, Floriana B, 1032 Romanel

FAN
L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

★ **jusqu'à fin septembre 1972 Fr. 9.—**
★ **jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 26.—**

(* souligner ce qui convient)

Tarif : 3 mois Fr. 19.— ; 6 mois Fr. 36.— ; 1 an Fr. 69.—

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

MULTIFILTER

la longue
la légère
la raffinée

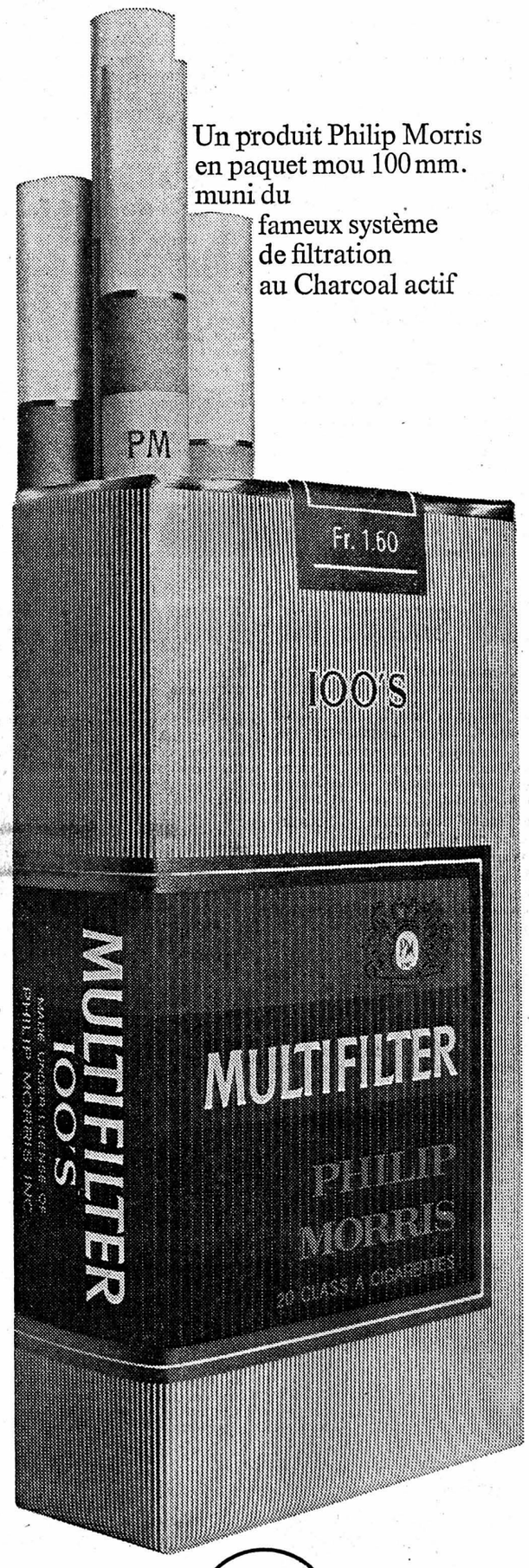

Un produit Philip Morris en paquet mou 100 mm. muni du fameux système de filtration au Charcoal actif

Fr. 1.60

OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAITRE OPTICIEN
Maison fondée en 1852
Place Pury 7
2001 NEUCHATEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Atelier mécanique - Etampes

prendrait fabrication d'outils à découper, emboutissage, pliage et découpage, jusqu'à 25 t.

Adresser offres écrites à DL 1952 au bureau du journal.

FRANÇAIS

pour élèves de langue étrangère

Cours du matin, d'après-midi et du soir, tous degrés. Laboratoire de langues à disposition. Leçons particulières. Préparation aux examens institués par le Département de l'instruction publique.

Bénédict

13, ruelle Vaucher **Tél. 25 29 81**

Secrétariat ouvert lundi et jeudi jusqu'à 20 h 30

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Choix du nouvel avion de combat

Le DMF réplique : « M. Dassault, vos affirmations sont tendancieuses et induisent en erreur... »

BERNE (ATS). — Les déclarations que M. Marcel Dassault a faites sont « tendancieuses et induisent en erreur ». C'est ce qu'a déclaré un communiqué en allemand diffusé, samedi matin, par le département militaire fédéral, qui précise qu'il « rendra compte aux autorités compétentes des différentes raisons qui l'ont poussé à recommander au Conseil fédéral l'acquisition du « Corsair » et de renoncer ainsi à l'achat du « Milan » sorti des usines Dassault ».

Au sujet du problème de la centrale à inertie abordé par M. Dassault, le département militaire fédéral fait remarquer que « les services techniques suisses étaient chargés d'acquérir des avions de combat dans des versions autant que possible déjà existantes. Telle est la raison pour laquelle le groupe de l'armement a refusé, en 1967, l'installation supplémentaire d'une centrale à inertie sur le « Milan ».

Le système proposé par Dassault n'est du reste pas l'appareil directeur de tir intégré, qui est un des éléments de la supériorité du « Corsair », mais constitue seulement un auxiliaire de navigation.

Toujours est-il qu'on était en droit de penser que le système « Doppler » que l'entreprise française avait finalement proposée, permettait d'effectuer des bombardements aussi bien sur des cibles lacustres que sur des cibles terrestres — en tout cas, le fabricant n'avait émis aucune réserve à ce sujet.

RENSEIGNEMENTS INEXACTS

Abordant ensuite le problème du prix, le département militaire fédéral souligne que « les renseignements de M. Dassault sont inexacts. La maison française ne tient pas compte des coûts supplémentaires concernant les pièces de rechange, les risques et l'imprévu, éléments que, du côté suisse, on estimait nécessaires et qui avaient été calculés pour les deux appareils en présence selon des principes identiques.

En réalité, l'acquisition de 60 « Corsair » avec tous les accessoires coûterait un peu moins que celle de 60 « Milan ».

« Les affirmations de M. Dassault sur les essais faits en Suisse et les résultats qui en auraient été soi-disant la conséquence sont également inexacts ». De l'avis du département, ces essais ont prouvé indubitablement la suprématie du « Corsair ».

Le département militaire fédéral précise enfin qu'il a soumis au Conseil fédéral le dossier avec pièces à l'appui pour lui permettre de trancher la question de l'achat des avions de combat.

Il appartiendra au Conseil fédéral de se prononcer sur la publication de ces pièces, desquelles il ressort une réfutation des affirmations de M. Dassault.

Les protecteurs de la nature en faveur des lynx

OLTEN (ATS). — La Ligue suisse pour la protection de la nature a salué la vague de protestations que soulève le projet d'éloigner les cerfs du Parc national à l'occasion de la prochaine ouverture de la chasse.

Comme ces animaux ne séjournent qu'une petite partie de l'année dans le Parc national, la première mesure consisterait à faire un usage aussi vaste que possible de la loi sur la chasse qui permettrait notamment de lever l'interdiction d'abattre les femelles et les faons, il serait ainsi possible de parvenir à une adaptation du nombre des cerfs.

La Ligue souhaite encore la conduite d'enquêtes scientifiques pour la préparation des mesures à prendre. Il faudrait également, selon elle, que des lynx soient lâchés dans le parc pour que l'équilibre biologique soit rétabli.

Grâce aux produits cosmétiques, la femme suisse est toujours plus attrayante...

BERNE (ATS). — Si l'on entend par beauté la consommation de produits cosmétiques, les Suissesses sont aujourd'hui deux fois plus jolies qu'il y a quelques années.

De nos jours, les femmes se parfument, se maquillent et se poudrent beaucoup plus et plus souvent qu'au début des... années 1960. L'industrie cosmétique a connu — selon une banque — « un accroissement assez fantastique ».

Maintenant cependant, le développement des produits cosmétiques féminins semble entrer dans une phase de ralentissement — c'est du moins ce qu'il ressort d'une enquête de l'ATS — tandis que les spécialistes de la vente sentent venir une nouvelle bombe : les produits cosmétiques pour hommes.

LES PRODUITS COSMÉTIQUES RECHERCHÉS

En Suisse, la consommation annuelle de produits cosmétiques atteint actuellement un chiffre d'environ 250 millions de francs — autant que le commerce de livres. Le commerce extérieur de produits cosmétiques a quintuplé depuis 1961.

En 1964, les consommateurs suisses ont acheté 10 millions de doses de « spray » pour les cheveux. Ils en achètent aujourd'hui plus de 20 millions. La consommation de produits de beauté pour les yeux a quintuplé en dix ans. Deux cinquièmes environ des produits cosmétiques sont purement décoratifs : rouge à lèvres, vernis à ongle, colorants pour les yeux, poudre pour le visage, etc. 60 % est formé des produits destinés aux soins (crème pour la peau, lotions, etc.) et des parfums, eaux de cologne et désodorants.

Les spécialistes de l'esthétique répartissent leurs clientes en deux groupes : 47 % de femmes « à la mode » (le plus souvent entre 16 et 30 ans) achètent environ neuf dixièmes des produits décoratifs, suivant la mode telle qu'elle est présentée par la publicité, et 53 % de femmes « traditionnelles », mariées pour la plupart et âgées de plus de 25 ans — restent fidèles à certains produits. Elles achètent en général des produits destinés aux soins de la peau.

Les déesses de la beauté sont-elles « conscientes de leur beauté » ? Dans sa vie privée, l'actrice de cinéma Ursula Andress n'utilise ni rouge à lèvres, ni « make-up », tout au plus un peu de colorant pour les yeux.

Adolf Wirz, un des vétérans de la publicité, est d'avis qu'on ne peut concevoir une publicité pour des produits cosmétiques sans la présence des « déesses de la beauté », auxquelles la clientèle s'identifie.

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail a enregistré la profession d'« esthéticienne qualifiée », afin d'en uniformiser la formation, qui était jusqu'alors privée.

LES HOMMES : UN POTENTIEL INEXPLOITÉ

40 % des hommes n'utilisent aucun produit cosmétique. Les autres (60 %) consomment irrégulièrement des produits de rasage et des désodorants.

Le marché des produits cosmétiques pour hommes est encore peu développé : « un potentiel encore presque totalement inexploité », déclare un rapport d'une banque.

Pour les adversaires de la société de consommation, les produits cosmétiques sont un symbole d'aliénation — le maquillage à la mode transforme la personnalité humaine en emballage, en denrée. La peau de l'individu représente littéralement un marché.

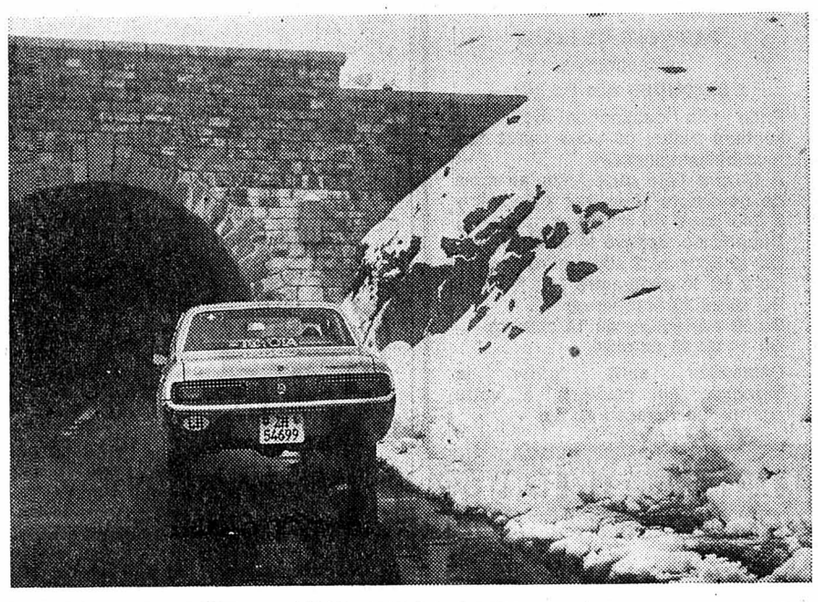

LA NEIGE DE L'ÉTÉ !

Eh ! oui, il a neigé en ce froid 19 août 1972 sur les cols alpins dont certains ont même dû être fermés durant quelques heures : tout d'abord le Grimsel, puis le Susten (notre photo). Il a fallu mettre des chaînes pour franchir le Nufenen alors qu'il neigeait à Montana-Crans.. Il ne faisait pas meilleur dans les cantons de Fribourg et de Vaud où les sommets étaient blancs. Décidément, un été bien capricieux. (Keystone)

BERNE

EXPLOSION DANS UN IMMEUBLE

Locataire tué

BERNE (ATS). — Samedi matin, un immeuble de Berne a été le théâtre d'une explosion qui a coûté la vie à un locataire. L'intervention des pompiers a permis d'éviter qu'un incendie ne se déclare.

C'est dans un appartement de deux pièces, au deuxième étage d'un bâtiment, que l'accident s'est produit.

On croit savoir qu'il est dû à un fût d'essence, actuellement examiné par la police.

L'explosion a soufflé le mur de la chambre à coucher. Les dégâts s'élèvent à près de 10.000 francs. L'identité de la victime, un homme de 42 ans, n'a pas été communiquée.

Pollution de l'air

Les Zuricois menacés ?

ZURICH (ATS). — Le taux d'anhydride sulfureux contenu dans l'air de Zurich n'est guère favorable à l'oxygénation des poumons des citadins : la limite, relativement élevée par rapport à l'étranger (et recommandée par la Commission fédérale de l'hygiène de l'air) est presque atteinte si l'on en croit des mesures faites entre octobre 1969 et septembre 1971.

En République fédérale d'Allemagne, seules deux régions révèlent des taux supérieurs à ceux de Zurich : l'agglomération de Berlin et la Ruhr.

A Zurich, l'inspection de la santé a procédé à des analyses régulières de l'air depuis 1961 et a constaté que l'anhydride sulfureux provenait essentiellement des chauffages. Ainsi la moyenne de janvier est-elle... neuf fois supérieure à celle du mois d'août.

Un réseau de surveillance doit permettre de livrer tous les renseignements voulus. Par ailleurs, une campagne doit être mise sur pied pour préconiser l'usage de combustibles pauvres en anhydride, au contraire des huiles lourdes. On recommandera également d'éviter de trop chauffer.

APRÈS UNE ENQUÊTE DU CHIMISTE CANTONAL À ROMANSHORN

Des résidus de DDT trouvés dans des stocks obligatoires de céréales !

De notre correspondant de Zurich :

Dans des dépôts appartenant aux CFF et servant à l'entretien de stocks obligatoires de guerre, à Romanshorn (TG), 800 tonnes de blé et de céréales fourragères ont dû être confisquées sur l'ordre du chimiste cantonal thurgovien qui a ouvert une enquête à la suite de la découverte de résidus de pesticides, en particulier de DDT.

Ce désinfectant était utilisé pour exterminer les parasites qui s'attaquaient à la couche supérieure des silos pendant la saison chaude.

Comme plusieurs de ces silos de 60 tonnes, chacun, étaient remplis depuis 10 à 15 ans sans avoir été renouvelés, les résidus de désinfectant s'étaient accumulés. Les prélèvements effectués ont montré que seule une mince couche de la partie supérieure de la graine entreposée contenait des produits toxiques. Cela représente, selon le chef d'entreposage, 5 tonnes par silo qu'il faudra probablement entièrement détruire.

Le reste sera, pense-t-on, récupérable. Il va de soi que tous les autres silos renfermant 18.000 tonnes de céréales ont été soumis à des contrôles sévères.

D'après le chimiste cantonal, des examens de laboratoire très étendus sont encore en cours. Il semble que jusqu'à l'année dernière, on ait utilisé des produits désinfectant contenant trop de DDT. Ces produits ne sont plus employés maintenant.

B.R.

JURA - JURA - JURA

TAVANNES

Les folles nuits de la Fête des saisons

De notre correspondant :

Trois jours de fête, trois nuits folles, un temps capricieux, tels sont les atouts qui ont été abattus depuis vendredi à Tavannes, à l'occasion de la Fête des saisons. Pour l'édition 1972, les organisateurs avaient renoncé à organiser un corso fleuri, et pour cause : avec 250 francs en caisse et les principaux restaurateurs du village qui ne veulent pas jouer le jeu, il n'est pas permis de faire des folies.

Eh bien, malgré tout, grâce aux fanfares de Reconvilier, de Tramelan (fanfare de la Croix-Bleue), grâce surtout aux sociétés qui avaient installé rue Sandoz des guinguettes aux noms évocateurs : « Pomme de Tell, Mazot, Moulin rouge, l'Ermitage, Ticinese », et le bar à café « Chez Ali », la plus franche gaieté a régné, durant ces trois jours à Tavannes.

Joignant l'utile à l'agréable, relevons qu'un stand avait été dressé en faveur de l'action Hôpital-urgence et que pour trouver les fonds nécessaires à l'ouverdémarrer avec cette bibliothèque.
autorités ayant refusé de collaborer) le bénéfice d'un bar à lait va permettre de des enfants. On l'a dénommé mini et sous le mot « L'Homme et son temps », il a remporté un franc succès !

Les jeunes de Tavannes, une cinquantaine, ont fait preuve de beaucoup d'imagination, aussi ont-ils droit à nos félicitations.

Avec la jeunesse de leur côté, les ordémarrer aec cette bibliothèque.

Le clou de la fête fut certes le corso ganisateurs de la Fête des saisons peuvent être assurés que la relève est entre de bonnes mains et que bientôt le grand corso fleuri renaîtra de ses cendres.

Résultats du corso

Les prix suivants ont été attribués : la Bassecourt - les Incas (groupes), les Indiens et les Cow-Boys (chars et constructions), la Marquise - le Clown (individuels).

ADG

REPORTAGE. — A gauche : les cow-boys ; à droite : deux des plus beaux costumes fièrement portés par de charmantes personnes. (Avipress - Ad. Guggisberg

PRÈS DE TRAMELAN

Embardée : conducteur tué

(c) Samedi, peu après 17 h 15, une nouvelle tragédie de la route s'est produite entre Tavannes et Tramelan. Deux habitants du grand village franc-montagnard, MM. Charles Guerne, âgé de 27 ans, marié, père d'un enfant, et M. Frédéric Schaller, âgé de 30 ans, ouvrier de fabrique ont percuté un poteau de signalisation acoustique du passage à niveau d'Orange.

Sous l'effet du choc, les deux occupants furent éjectés. M. Guerne décédait durant son transfert à l'hôpital de Moutier, alors que son ami a repris connaissance durant la soirée.

La voiture est hors d'usage et les dégâts aux installations au CJ estimés à 2500 francs.

SAINT-IMIER

Noces d'or

(c) Samedi M. et Mme Gottfried Staudenmann-Felber, dans le cadre de leur famille, ont fêté le cinquantième anniversaire de leur union. M. Staudenmann est un membre fondateur de la fanfare de la Croix-Bleue du vallon. Il en est aussi un membre d'honneur dévoué et aimé.

Pour bien lui marquer toute sa reconnaissance, ainsi que la gratitude qu'elle doit à Mme Staudenmann, la fanfare leur a offert une belle sérénade, le président Roland Gfeller, ajoutant aux pages musicales, un message verbal aimable et une attention.

Beau geste auquel M. et Mme Staudenmann-Felber se sont montrés sensibles. Pour bien situer la fidélité de M. Staudenmann en tout, mentionnons, encore, qu'il a travaillé pendant 53 années dans la même fabrique.

Aujourd'hui il jouit d'une belle retraite en compagnie de sa femme.

COURT

Construction d'une nouvelle station de pompage

(sp) Lors de l'assemblée bourgeoise de Court, il a été décidé de démolir la station de pompage sise au lieu dit « Sur le Moulin » et d'en construire une nouvelle, souterraine, au même endroit. Un crédit de 20.000 fr. a été voté à cet effet.

RECONVILIER

Le chef des pompiers démissionne

(c) M. Régis Friedli qui a démissionné dernièrement comme président du FC Reconvilier vient de donner sa démission comme commandant du service du feu de Reconvilier.

D'un président à l'autre au F.-C. Reconvilier

(c) M. Frédy Kohler vient d'être nommé président du F.-C. Reconvilier, en remplacement de M. Régis Friedli démissionnaire pour raisons de santé. M. Friedli a été nommé membre d'honneur en remerciements des services rendus.

TESSIN

Ouvrier tué

LOCARNO (ATS). — Samedi matin, vers 8 h, un accident s'est produit dans une carrière à Riveo, dans le Val Maggia.

Un éboulement a atteint une équipe d'ouvriers travaillant encordés le long d'une paroi. Un ouvrier italien, M. Antonio Amodei, 37 ans, de Santa-Maria-Maggiore, a lâché prise et a fait une chute de plusieurs mètres avant d'être écrasé par un bloc de pierre.

FRIBOURG

SEMSALES

Collision : quatre blessés

(sp) Hier, à 18 h près de Semsales une auto venant de Châtel-Saint-Denis, a été heurtée par une voiture qui la suivait. Quatre personnes ont été blessées ; dégâts : 6000 francs.

● Lire d'autres informations en page 2 et en avant-dernière page

Loterie à numéros - Tirage du 19 août 1972

Numéros sortis : 4 - 11 - 12 - 18 - 20 - 22
Numéro complémentaire : 15

STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJA SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
18 x	16 x	16 x	22 x	19 x	17 x	15 x	20 x	19 x	20 x
11	**12**	**13**	**14**	**15**	**16**	**17**	**18**	**19**	**20**
22 x	26 x	7 x	13 x	22 x	14 x	14 x	20 x	14 x	18 x
21	**22**	**23**	**24**	**25**	**26**	**27**	**28**	**29**	**30**
17 x	27 x	18 x	25 x	24 x	17 x	16 x	17 x	19 x	22 x
31	**32**	**33**	**34**	**35**	**36**	**37**	**38**	**39**	**40**
17 x	21 x	18 x	21 x	17 x	17 x	14 x	17 x	16 x	27 x

Somme totale attribuée aux gagnants . . . . . 1.416.148 fr.
Somme attribuée à chaque rang . . . . . 354.037 fr.

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Belle kermesse de la Vieille ville malgré un temps très capricieux...

De notre rédaction de Bienne :

La traditionnelle Kermesse de la Vieille ville de Bienne a connu malgré les humeurs du temps, son habituel succès. Vendredi soir une légère bise n'a pas empêché un nombreux public d'assister au concert donné par l'Union instrumentale et l'Audacieuse qui était accompagnée de ses majorettes. Les restaurants furent ensuite pris d'assaut et ce n'est que tard dans la nuit qu'on se décida à regagner ses pénates.

Samedi matin, le marché aux légumes fut bien animé, comme d'ailleurs la foire de l'après-midi. Dès 15 h on dansa sur les ponts, alors que des acrobates à vélo se produisaient. Malheureusement la soirée fut pluvieuse et l'on ne put danser comme souhaité, mais on se rabattit sur les restaurants jusqu'à l'heure de police.

Dimanche, le temps se découvrit et le programme put se dérouler comme prévu. Durant l'apéritif offert aux officiels, la Concordia et l'Audacieuse jouèrent. Il y eut, durant l'après-midi, la danse et des variétés sur quatre roues. Le bouquet final fut sans contredit le tirage de la tombola. L'exposition « Le vieux Bienne et ses environs » dans les locaux de l'Ancienne Couronne a vu de très nombreux visiteurs qui ont admiré les merveilleux dessins, mais surtout les trois parchemins relatifs à la vente de terrains datant de 1285.

Les manèges installés sur la place du Rosius connurent eux aussi leur petit succès.

ADG

DOUANNE

Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, à 17 h 10, une collision entre une auto et un cyclomotoriste s'est produite dans les gorges de Douanne. Le cyclomotoriste M. Franz Gauchat, domicilié à Worben, blessé à un bras et à la tête, a dû être hospitalisé à Bienne.

Embardée : Biennois blessé

(c) Samedi un automobiliste biennois, M. R. Grosjean, descendait la route de Chasseral. Subitement il fut déporté dans un virage, sa machine se retourna sur le toit et parcourut ainsi une vingtaine de mètres.

Le chauffeur, blessé aux bras, a été hospitalisé. La machine a subi d'importants dégâts.

Ça aussi, c'est la kermesse de la Vieille-Ville. (Avipress - Ad. Guggisberg)

Votations cantonales : quatre objets acceptés

SCHAFFHOUSE (ATS). — Les citoyens et les citoyennes du canton de Schaffhouse ont accepté en cette fin de semaine les quatre objets qui leur étaient soumis. Ainsi la nouvelle loi fiscale cantonale (qui prévoit la progression à froid et frappe modérément les petits revenus) a recueilli 18.631 suffrages contre 7370. De même, la loi sur les jours fériés officiels sera modifiée.

Les citoyens ont accepté par 17.090 voix contre 9786 que le premier mai soit un jour de congé.

On s'est encore prononcé en faveur de l'introduction de 4 semaines de vacances pour les apprentis, par 21.696 voix contre 5716. Le corps électoral a enfin accepté la construction d'appartements pour les personnes âgées et les invalides en particulier, par 22.895 voix contre 4748. La participation au scurtin s'est élevée à 73,8 %.

A-t-on raison ou tort d'être amer ?

76% des consommateurs interrogés (enquête ISOP) ont attribué au Picon moins de 30° d'alcool. En vérité, il titre 25°, soit en moyenne 3° de moins que ses concurrents directs. Il est au second rang des apéritifs légers, et pourtant le tiers des consommateurs le préféreraient encore moins alcoolisé!
Rêve impossible, car un apéritif sans degrés d'alcool, ce n'est plus un plaisir pour s'ouvrir l'appétit: c'est un jus ou un bouillon froid!

PICON

Agent général pour la Suisse: Schmid et Gassler Genève.

de nouveau un Magirus-Deutz

3

Hämmerli Agence générale 5600 Lenzbourg tél. 064 51 19 44

Auto-école ABC

J. Rindisbacher Tél. (038) 25 90 59
Petite voiture - Parcage facile
DOUBLE COMMANDE

Vacances à

CHYPRE

PAR VOLS DE LIGNE
sélectionnés
2 SEMAINES dès Fr. 840.—

Enfin une destination hors des sentiers battus où vous vivrez vos plus belles vacances.
A Chypre l'été dure jusqu'au mois de novembre (bien sûr puisqu'il y a 340 jours de soleil par année...)
Départs de Genève le SAMEDI
Du 19 août au 2 septembre
Du 2 au 16 septembre
Du 16 au 30 septembre
Du 30 septembre au 14 octobre
Du 14 au 28 octobre.
Demandez sans tarder la brochure en couluers à votre agence de voyages ou à :

London Air Tours

8, rue de Lyon, Genève.
Tél. 45 65 23.

Il y en a deux.

avec double filtre... plus douce.

Son filtre intérieur de charbon actif la rend particulièrement douce et légère.

Laquelle prenez-vous?

Lintas PS 723

MODÈLES

pour permanentes, teintures, mises en plis sont cherchés.

Pour dames retraitées et au bénéfice de l'AVS prix spécial avantageux.

Jeunesse-Coiffures. Tél. 25 31 33.

Mécontent de votre radio ou téléviseur !

Téléphonez au 25 54 93

REOS

F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

J.-J. LUDI

CLÔTURES BOIS MÉTAL BÉTON

Location pour manifestations

CORCELLES 038/31 76 78
privé 41 26 15
NEUCHATEL SERBATEC 24 20 66

le piano le plus avantageux en exclusivité chez Hug

Fr. 3500.-

YAMAHA

Mod. M-100 Fr. 3500.—

avec sourdine

en noyer, teak, noir poli brillant ou blanc (suppl. pour le mod. blanc : Fr. 200.—)

Exposé dans nos vitrines

Une exclusivité de hug Le rendez-vous du mélomane

Neuchâtel Tél. (038) 25 72 12

Voici les brasseurs et les chauffeurs de la Brasserie Muller.

Ils vouent un soin particulier au ravitaillement de: 412 restaurants, 185 épiceries et 76 cantines.

La Brasserie Muller est une importante industrie neuchâteloise. Elle le restera pour votre plus grand plaisir.
Plus de 90 collaborateurs, tant à la brasserie que dans les dépôts, concourent chaque jour au ravitaillement de près de 700 débits.

La Brasserie Muller: une entreprise dynamique – un avenir plein de promesses.

La Bière Muller – votre bière.

AUTO-ÉCOLE
Mme E. WENKER
NEUCHATEL - Tél. 25 54 92

SIMCA 1000
et voiture automatique
Français - Allemand
Italien - Espagnol

FRAISIERS à gros fruits
FRAISIERS des 4 saisons

chez Bruno Roethlisberger
2075 Wavre
Tél. 33 19 69

Toujours à l'avant-garde
BOUTIQUE JERSEY-TRICOT
Seyon 5c
Neuchâtel
Tél. 25 61 91

FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR

VISITEZ A COLOMBIER
le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour
RIDEAUX et MEUBLES
TAPIS DE FOND

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 41 23 15 - Parc pour voitures

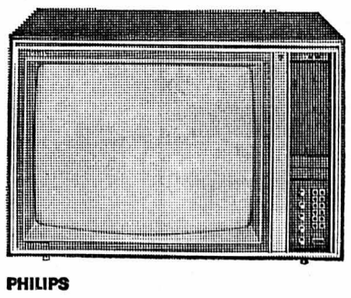

PHILIPS

Facilités de paiement - Location
Service rapide et consciencieux

Les JEUX OLYMPIQUES chez vous en couleur
Le plus grand choix des meilleures marques
PHILIPS - MEDIATOR - NOVAK
CARAD - GRUNDIG - LŒWE-OPTA
SONY - HITACHI
Livré et installé par nos spécialistes
Essai GRATUIT livrable tout de suite

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

FAN SPORTS L'EXPRESS

Ligue A : Sion et... Chiasso en tête — Ligue B : logique respectée

Neuchâtel Xamax irrésistible à Aarau

AARAU - NEUCHATEL XAMAX 2-3 (1-1)

MARQUEURS. — Hauser, 32me ; Blusch, 34me ; Rub, 64me ; Blusch (penalty) 73me ; Meier, 78me.

AARAU. — Richner ; Naldi, Luscher, Blum, Olk ; Wuest, Hauser, Favre ; Lang, Zuttel, Meier. Entraîneur : Olk.

NEUCHATEL XAMAX. — Lecoultre ; Claude, Blusch, Mantoan, Richard ; Steiger, Chiandussi ; Bonny, Rub, Mathez, Traber. Entraîneur : Mantula.

ARBITRE. — M. Despont, de Lausanne.

NOTES. — Stade du Brugglifeld. Sol en parfait état. Temps très frais (on « supporte » le manteau). 3800 spectateurs parmi lesquels des centaines de Neuchâtelois. Neuchâtel Xamax a gagné par 3-0 le match des réservistes, qui fut d'un rare niveau pour cette catégorie de jeu.

Aarau se présente sans Trbojevic, Walz et Osterwalder, alors que Neuchâtel Xamax est privé de Monnier et Kroemer, blessés. Avertissement à Mantoan à la 28me minute, pour jeu dur. Coup de tête de Richard contre le... poteau du but neuchâtelois à la 35me. A la mi-temps, Manzoni remplace Traber ; il évoluera en position d'intérieur et Mathez montera aux avant-postes. A la 56me, Wuest est expulsé pour s'être vengé d'un coup de pied aux dépens de Mantoan. Coups de coin : 6-8 (4-4).

JEU DE MASSACRE

Il n'y eut pas de surprise, au Brugglifeld, à l'énoncé de la formation neuchâteloise. Pourtant, il s'en fallut de peu que Mantula doive se passer des services de Mathez I. C'est au dernier moment, en effet, que l'ex-Sédunois, souffrant d'une bronchite, a pu s'aligner. Encore handicapé (manque de souffle), par ce mal tenace, Mathez dut, de surcroît, subir moult coups irréguliers, le premier (Luscher à la 15me minute) l'ayant fait souffrir longuement au genou. L'homme fort de la ligne d'attaque neuchâteloise a été, tout au long de la partie (en seconde mi-temps encore plus qu'en première), soumis à un régime extrêmement rude, bien que l'entraîneur Olk, son « cerbère attitré », n'ait pas lui-même forcé la dose !

En dépit des multiples « attentions » qui lui furent prodiguées, Mathez a pu animer la ligne d'attaque des visiteurs avec beaucoup de bonheur et ses coéquipiers ont su tirer profit du fait que les défenseurs, attirés par le numéro 10, leur laissaient une liberté d'action relativement plus grande. Il convient de peser sur l'adverbe « relativement », car, en réalité, personne n'eut la vie facile dans cette lutte encore plus ardente que l'avait été le match contre Vevey.

SUPER-DÉFENSE

La vérité oblige à dire que Neuchâtel Xamax n'a pas vaincu avec facilité. Olk, craignant le pire, avait préparé un dispositif défensif des plus serrés puisque, devant l'arrière libre Luscher, se dressait une barrière composée de... cinq défenseurs. La chose surprenait déjà en elle-même, venant d'une formation ambitieuse et évoluant, au surplus, devant son public. Mais le fait le plus étonnant était sans doute le rôle attribué à Hauser. L'ex-avant-centre de Bâle devait, en effet, assurer le relais en compagnie de Favre et de l'ailier droit Lang, lequel se tenait sur une position trop peu avancée pour être qualifié d'attaquant. Ainsi donc, Aarau comptait-il essentiellement sur Zuttel, qui avait marqué les 2 buts à la Maladière, au printemps, et sur le toujours redoutable ailier gauche Meier pour surprendre un adversaire qui allait inévitablement prendre les opérations en main.

RÉPLIQUE IMMÉDIATE

Si la première partie des projets argoviens se réalisèrent pleinement, puisque Neuchâtel Xamax domina largement la situation durant la presque totalité de la rencontre, la seconde partie ne s'accomplit point ! Marquant sévèrement leur adversaire direct, les défenseurs de Mantula ne permirent, en effet, que rarement à l'équipe locale de mettre Lecoultre en danger. Ce dernier ne fut battu sans rémission que par un tir fulgurant expédié par Hauser, d'environ 25 mètres, dans le coin supérieur du but. A ce moment, Aarau croyait-il peut-être avoir au moins un point en poche. C'était mal connaître l'extraordinaire volonté des Neuchâtelois, qui, pouvant bénéficier de l'appui de Richard et surtout de Blusch, allaient doubler leurs efforts et exercer sur la cage de Richner une pression encore plus forte qu'auparavant. Deux minutes après l'ouverture de la marque, une courte passe latérale de Chiandussi à Blusch très avancé, permettait à l'Allemand d'égaliser d'un tir « vissé » de 25 mètres, qui échappait aux mains du gardien. Aarau, cependant, se savait lui aussi capable de marquer, si bien que ses contre-attaques, jusqu'à la mi-temps, se révélaient extrêmement dangereuses. A la 35me, une mésentente entre Richard et Lecoultre, en présence de Lang, faillit coûter cher, puisque la balle, touchée en dernier lieu par Richard, allait frapper un montant du but avant de rouler en coup de coin !

L'ASTUCE DE MANTULA

Malgré sa tactique peureuse, Aarau avait montré suffisamment de qualités, avant la pause, pour espérer se tirer d'affaire avec un point, voire les deux, d'autant que ni Xamax, ni Neuchâtel Xamax n'avaient jamais été tellement chanceux, jusqu'ici, au Brugglifeld. Mais, à la reprise du jeu, Mantula réservait une petite surprise à son adversaire : il sortait Traber au profit de Manzoni. Rub entamait, alors, la seconde mi-temps à l'aile gauche, Manzoni au poste d'intérieur et Mathez à celui d'avant-centre. L'astuce eut pour effet de désarçonner les « noir et blanc », qui compensèrent, malheureusement, par trop de mauvais coups leur incapacité à endiguer le flot d'offensives lancées à vive allure. Après que l'arbitre eut annulé pour hors-jeu (à tort nous a-t-il semblé) un but de Steiger (53me minute), il utilisa la peine suprême (l'expulsion) aux dépens de Wuest, auteur d'un coup de pied vengeur sur la personne de Mantoan.

Bien que réduits à dix unités, les Argoviens se battirent avec un beau courage, comptant toujours sur un exploit personnel de Meier ou de Zuttel. Une part de leurs espoirs s'envola déjà à la 64me minute, lorsque Rub, d'un superbe coup de tête, reprenait victorieusement un centre de Manzoni. Neuf minutes plus tard, les jeux étaient pratiquement faits. A quelques mètres du but de Richner, Luscher se dressait comme un mur devant Mathez, qui, balle aux pieds, allait probablement marquer. Blusch réussissait parfaitement le penalty résultant de cette action. Mais Aarau luttait encore avec une énergie admirable. A la 78me, ses efforts étaient récompensés : Favre, avancé dans les seize mètres, servait Meier de la tête et le puissant attaquant « foudroyait » Lecoultre d'une reprise de volée à bout portant ! On imagine aisément que les dernières minutes ne furent pas de tout repos pour les gars de Mantula, mais la victoire était trop belle pour la laisser échapper bêtement. Jusqu'à l'ultime seconde, d'ailleurs, le danger courut d'un but à l'autre comme une vague tourmentée par des vents contraires.

« TÊTE DE PIPE »

D'aucuns étaient en colère contre l'arbitre, à la fin de la rencontre. Du côté argovien, surtout. Certes, à un certain moment, M. Despont eut de la peine à maîtriser les nerfs de quelques joueurs, mais son arbitrage n'a nullement influencé le cours de la partie, ni son résultat. Mantoan méritait l'avertissement, Wuest l'expulsion, et le penalty était flagrant. Quant au but neuchâtelois annulé... les hommes de Mantula ont démontré qu'ils l'avaient bien « digéré » puisqu'ils en ont encore marqué deux par la suite.

Aarau ne doit pas chercher en l'arbitre une « tête de pipe » qui excuserait ses faiblesses. Quand on se présente, sur son terrain, avec une défense plus que renforcée, on ne peut pas espérer gagner, surtout si l'on affronte un Neuchâtel Xamax en grande forme et sachant (enfin !) se battre de la première à la dernière minute. Durant les trois quarts de la partie, les « rouge et noir » ont fait étalage d'une telle rapidité d'ensemble et ont présenté un volume de technique si évident que la victoire ne pouvait que leur sourire. Et pourtant, d'emblée, il était clair que ça n'irait pas facilement car les Argoviens, pour rien au monde, ne voulaient s'incliner.

F. PAHUD

EN ÉVIDENCE. — Blusch (à gauche), qui vient ici au secours du gardien Lecoultre (match contre Vevey), s'est mis en évidence samedi à Aarau.

(Archives - Baillod)

Résultats

Ligue A

Fribourg - Granges 3-2
Lugano - La Chaux-de-Fonds 1-1
Servette - Grasshoppers 0-1
Sion - Saint-Gall 1-0
Winterthour - Bâle 3-1
Young Boys - Lausanne 3-2
Zurich - Chiasso 0-1

Ligue B

Aarau - Neuchâtel Xamax 2-3
Bienne - Chênois 2-0
Bruhl - Lucerne 0-0
Buochs - Martigny 1-2
Vevey - Wettingen 3-1
Young Fellows - Bellinzone 1-0
Mendrisiostar - Carouge 3-2

Sport-Toto

COLONNE DES GAGNANTS

1 x 2 - 1 1 1 - 2 2 1 - x 2 1 1

Somme totale attribuée aux gagnants : 267.699 francs ; à chaque rang : 66.917 fr. 25.

Ligue A

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Sion	2	2	—	—	4-2	4
2. Chiasso	2	2	—	—	2-0	4
3. Winterthour	2	1	1	—	5-3	3
4. Fribourg	2	1	1	—	4-3	3
5. Grasshoppers	2	1	1	—	3-2	3
6. Servette	2	1	—	1	3-1	2
7. Zurich	2	1	—	1	3-2	2
8. Young Boys	2	1	—	1	3-3	2
9. La Chx-de-Fds	2	—	2	—	2-2	2
10. Lugano	2	—	2	—	2-2	2
11. Lausanne	2	—	1	1	3-4	1
12. Bâle	2	—	—	2	3-6	0
13. Saint-Gall	2	—	—	2	1-4	0
14. Granges	2	—	—	2	2-6	0

Ligue B

1. Neuchâtel X	2	2	—	—	9-5	4
2. Martigny	2	2	—	—	4-1	4
3. Lucerne	2	1	1	—	4-2	3
4. Bienne	2	1	1	—	2-0	3
5. Chênois	2	—	0	—	5-3	2
6. Aarau	2	1	—	1	4-3	2
7. Wettingen	2	1	—	1	3-3	2
8. Vevey	2	1	—	1	6-7	2
9. Mendrisiostar	2	1	—	1	3-4	2
10. Young Fellows	2	1	—	1	1-2	2
11. Bellinzone	2	—	1	1	0-1	1
12. Bruhl	2	—	1	1	0-2	1
13. Carouge	2	—	—	2	3-8	0
14. Buochs	2	—	—	2	3-6	0

Les « Meuqueux » empochent un point face à Lugano

La Chaux-de-Fonds plaît au Cornaredo

LUGANO - LA CHAUX-DE-FONDS 1-1 (0-1)

MARQUEURS. — Delavelle, 3me ; Ausderau, 76me.

LUGANO. — Prosperi ; Lafanchi, Rebozzi, Luttrop, Pellegrini ; Binetti, Franceschi, Rielander ; Scacchi, Ausderau, C. Arrighoni. Entraîneur : Luttrop.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Forestier ; Mérillat II, Jaquet, Schribertschnigg, Veya ; Brossard, Sandoz, Lador ; Serment, Delavelle, Zaugg. Entraîneur : Jaeger.

ARBITRE. — M. Gallmann, d'Oberrieden.

NOTES. — Stade du Cornaredo, terrain en bon état. Belle soirée avec vent du nord. 3500 spectateurs. Lugano joue sans Brenna et Bernasconi. A la reprise, S. Arrighoni remplace C. Arrighoni. A la 79me minute, Zaugg et Lador cèdent leur place à Bosset et Meury. A trois minutes de la fin, Scacchi est blessé lors d'une rencontre avec un arrière adverse. Coups de coin : 13-6 (6-2).

Match plaisant entre deux formations volontaires, actives et d'une correction exemplaire. La réussite de Delavelle, à la 3me minute, ébranla les Luganais qui mirent plus de septante minutes pour combler leur handicap. Ils eurent une peine folle à se ressaisir et peuvent même s'estimer heureux de ne pas avoir capitulé une deuxième fois dans le premier quart d'heure.

Les esprits étant redevenus lucides, Lugano se mit courageusement à l'ouvrage. Territorialement, il domina. Mais davantage par des actions individuelles que par un jeu collectif. De son côté, La Chaux-de-Fonds, bien regroupée et disciplinée en défense, lança de dangereuses contre-attaques. Prosperi, s'il fut dans l'ensemble moins sollicité que Forestier, eut des essais plus dangereux à parer, les Neuchâtelois se montrant nettement plus précis que leurs adversaires lors des tirs au but.

INDÉCISION

L'égalisation libéra Lugano d'un boulet. Le dernier quart d'heure vit deux équipes donner le maximum. Lugano désirait vaincre, les visiteurs ne voulaient pas perdre. Jusqu'à la dernière minute, le résultat resta indécis. Habilement, Jaeger lança deux forces fraîches dans la lutte. Toute l'équipe se défendit avec bec et ongles. Forestier eut de brillantes interventions. Malgré la montée de Luttrop, qui abandonna son poste de « libero », les visiteurs purent, avec mérite, préserver le point acquis.

La Chaux-de-Fonds, équipe sans vedette, a étonné. La cohésion, la vitalité de ses jeunes et l'expérience des anciens en font un ensemble solide et difficile à manier. Sandoz fut un parfait meneur de jeu et l'un des meilleurs sur le terrain. Malgré le point perdu, Lugano n'a pas déçu. Des nouveaux, Rebozzi s'est déjà bien intégré dans l'équipe. Ausderau et Rielander, s'ils travaillèrent énormément, ne trouvèrent pas toujours l'entente avec leurs camarades. Tous les deux affichèrent plus de qualités que de défauts. Encore un peu de patience, cette vertu étant faite d'espoir, et leur acquisition se révélera payante.

D. CASTIONI

Servette a-t-il poussé sa reconversion trop loin ?

SERVETTE - GRASSHOPPERS 0-1 (0-1)

MARQUEUR : Ohlhauser 41me.

SERVETTE : Brignolo ; Schyder, Morgenegg, Guyot, Wegmann ; Sundermann, Martin, Marchi ; Pfister, Burgdorfer, Castella. Entraîneur : Sundermann.

GRASSHOPPERS : Deck ; Staudenmann, Citherlet, Ohlhauser, Malzacher ; Groebli, Meyer, Dimmeler ; Winiger, Meier, Schneeberger. Entraîneur : Hussy.

ARBITRE : M. Dubach, de Nidau.

NOTES : Terrain des Charmilles, belle soirée. 6700 spectateurs. A la 24me minute, tir de Dimmeler contre la latte. Avertissement à Winiger à la 39me. Après la pause, Barriquant remplace Burgdorfer alors qu'à un quart d'heure de la fin, Nemeth entre pour Castella. Coups de coin : 9-7 (2-3).

MORAL A TOUT CASSER

Curieux, je l'étais, tenaillé par la soif de connaître la valeur de Servette. Comme il a failli battre Grasshoppers, favori de ce championnat, force est de s'incliner devant la performance même si elle n'a qu'un aspect positif, à savoir, un moral à tout casser, au propre comme au figuré. En peu de temps, les Genevois se sont mis au football de combat, football qu'ils ont dénigré des décennies durant. Maintenant, ils ont tous fait don de leur vie à la Patrie, le seul à se retenir, par manque de vitesse et de souffle étant l'entraîneur, soucieux de durer. Il s'occupe des remises en jeu, tire des coups francs et sans tâche précise ratisse les balles au milieu du terrain. Le reste n'est que ruche d'abeille à l'activité bourdonnante et fébrile, Grasshoppers finissant par en perdre la boussole.

OHLHAUSER EN VUE

Bousculé durant toute la seconde mi-temps, il ne dut son salut qu'à sa défense supérieurement organisée par un Ohlhauser qui gagna les deux points. Avec un peu de réussite, Servette aurait pu égaliser. Il l'aurait même mérité, tant sa supériorité fut grande au fil du temps. Aucun génie aucune jouerie, des coureurs de vitesse, toujours en plein démarrage ; une sorte d'ouragan qui en affolera d'autres pour autant qu'une pareille débauche d'énergie puisse se renouveler indéfiniment. Grasshoppers, décidé à jouer au début, dut vite se mettre à l'unisson, accepter les coups, les rendre, foncer dans le tas, surnager. Ceux qui aiment les combats de rue ont été comblés. Après avoir été trop mièvre, Servette n'a-t-il pas poussé sa reconversion trop loin ?

A. Edelmann-Monty

Succès difficile mais mérité de Fribourg

FRIBOURG - GRANGES 3-2 (1-1)

MARQUEURS : Feuz 12me ; Cotting (penalty) 27me ; Fischbach 63me ; Jost (penalty) 65me, Kvicinsky 71me.

FRIBOURG : Dafflon, Siffert, Meier, Knuchel, Métrailler ; Jost, Andersen, Birbaum ; Cotting, Granget, Kvicinsky. Entraîneur : Edenhofer.

GRANGES : Salzmann ; Braun, Iten, Maradan, Schaller ; Feuz II, Fischbach, Rebmann ; Obrecht II, Muller, Feuz I. Entraîneur : Bufka.

ARBITRE : M. Doerflinger, de Bâle.

NOTES : stade Saint-Léonard, soirée fraîche, pluie intermittente, terrain glissant, 5300 spectateurs. Plusieurs titulaires sont absents : Jung, von Burg, Waeber et Wirth à Granges, Holenstein et Salzgeber, à Fribourg. Changements en cours de partie : 33me Ruch pour Obrecht II, 53me, Salzgeber pour Granget, 68me, Cremona pour Métrailler, 77me, Egger pour Rebmann. A la 7me minute, Cotting tire dans le but vide : Braun parvient à sauver son camp in extremis. Andersen et Salzgeber « touchent du bois » aux 61me et 82me minutes, alors que, chaque fois, Salzmann est battu. Avertissement à Rebmann pour réclamations (40me). Coups de coin : 10-3 (4-1).

MÉRITÉ

Granges, après avoir longuement donné l'impression de pouvoir empocher au moins un point a dû finalement quitter Saint-Léonard les mains vides. Prétendre que le succès des « Pingouins » est quelque peu usurpé serait pourtant faire peu de cas de la chance, parfois insolente, qui assista la défense soleuroise à plusieurs reprises : Salzmann fut sauvé à deux reprises par le poteau : Braun commit deux roues-libres magistrales, qui manquèrent de provoquer autant d'auto-goals. C'est dire que les visiteurs durent se défendre plus souvent qu'à leur tour : ils ne se créèrent d'ailleurs que deux chances de but, que la maladresse de la défense locale leur permit de transformer. Manquant souvent de cohérence, les actions fribourgeoises furent en revanche beaucoup plus fréquentes et dangereuses : le succès des « Pingouins » n'est donc pas immérité.

PAS AU POINT

Victorieux, les Fribourgeois furent cependant moins convaincants que la semaine précédente contre Lugano. La défense commit deux erreurs monumentales, qui auraient pu être lourdes de conséquences. Quant au compartiment offensif, il ne semble pas encore au point : la souplesse des rôles de Cotting, Kvicinsky et Birbaum engendre souvent une certaine confusion. A ce propos, l'utilisation de Birbaum paraît pour le moins surprenante : travailleur acharné, le Fribourgeois est connu pour ses qualités défensives, or, dans le système actuel, il s'intègre fréquemment au compartiment offensif, malheureusement pas toujours avec le bonheur souhaité. Une permutation dans les « missions » avec Jost, nous semblerait plus réaliste.

NOMBREUX BLESSÉS

Quant aux Soleurois, ils battirent avec les moyens du bord. Salzmann réussit quelques prodiges, Braun utilisa sa grande taille pour faire, tant bien que mal, de l'ordre dans sa défense et Fischbach tente d'organiser — souvent avec intelligence, il est vrai — les mouvements offensifs. L'ensemble n'est pourtant guère convaincant : il connut même des difficultés sur le plan physique en fin de partie. C'est dire que, chez les Soleurois, tout n'est pas non plus au point. Et il va sans dire que les nombreuses blessures qui ont décimé son équipe n'arrangent pas les affaires de Bufka.

J. D.

Les autres matches en bref

Ligue A

Winterthour - Bâle 3-1 (2-1)

Schutzenwiese. — 10.500 spectateurs. Arbitre : M. Darbellay (Roche). Marqueurs : 9me, Paolucci 1-0 ; 22me, Risi, 2-0 ; 35me, Hitzfeld 2-1 ; 75me, Risi, 3-1.

Bâle sans Odermatt, Blaettler, Kunz, avec Stohler, Laufenburger et Wenger. 73me, Blaettler pour Wenger et Rahmen pour Stohler (B).

Zurich - Chiasso 0-1 (0-1)

Letziground. 6500 spectateurs. Arbitre : M. Burioli (Lausanne). Marqueur : 22me, Allio 0-1.

Zurich avec Kuhn. Chiasso sans Danielsen, avec Roth. 46me, Schweizer (Z) pour Brunnenmeier ; 78me, Corti pour Ostinelli (Ch) ; 79me, Kuhn (Z) manque un penalty !

TÊTE-A-TÊTE. — Celui qui opposait Sulmoni (à gauche) et le Zuricois Kunzli a finalement tourné en faveur du néo-promu, à la stupéfaction générale.

(Photopress)

Ligue B

Buochs - Martigny 1-2 (0-1)

Seefeld. — 1500 spectateurs. Arbitre : M. Guidoni (Genève). Marqueurs : 12me, Durussel 0-1 ; 64me, Camatta 0-2 ; 70me, Laupper 1-2.

Buochs sans Willimann et Buhlmann. 45me, Sager pour Kuzaj (B) ; 70me, Schurch pour Lehmann (B) ; 75me, Gysin pour Bolli (M).

Mendrisiostar - Etoile Carouge 3-2 (2-1)

Stadio comunale. 600 spectateurs. Arbitre : M. Schumacher (Winterthour). Marqueurs : 15me, Thion 0-1 ; 16me, Caccia 1-1 ; 42me, Tomljenovic 2-1 ; 55me, Andrey 2-2 ; 59me, Caccia 3-2.

Mendrisiostar avec Blumer pour Bosisio ; 70me, Gozzoli (M) pour Balmelli.

Vevey - Wettingen 3-1 (1-0)

Stade de Copet. 2600 spectateurs. Arbitre : M. Germann (Oberaach). Marqueurs : 41me, Lambelet 1-0 ; 62me, Osojnak 2-0 ; 70me, Lambelet 3-0 ; 86me, Beichter 3-1.

Vevey sans Huguenin, avec Petrini. Wetgingen sans Andres, avec Dikk.

Young Fellows - Bellinzone 1-0 (1-0)

Letzigrund. 2000 spectateurs. Arbitre : M. Maire (Neuchâtel). Marqueur : 5me, Laupper 1-0.

Bellinzone sans Genazzi, Jorio, avec Bohny, Richina. 46me, Bionda pour Mombelli (B) ; 55me. Jorio pour Richina (B) ; 80me, Kunz pour Caduff (YF).

Bruhl - Lucerne 0-0

Krontal. 1500 spectateurs. Arbitre : M. Dreier (Zurich).

Bruhl sans Pelli, avec Schluchter. 35me, Bernet pour Signorelli (L) ; 71me, Baumgartner pour Alder (B) ; 74me, Maetzler pour Graf (B).

Sion gagne sans convaincre

SION - SAINT-GALL 1-0 (1-0

MARQUEUR : Trinchero 7me.

SION : Donzé ; Valentini, Trinchero, Bajic, Weibel ; Barberis, Herrmann ; Luisier, Vergères, Wampfler, Elsig. Entraîneur : Blazevic.

SAINT-GALL : Hutter ; Monnard, Guggi, Rutti, Brander ; Perusic, Bigler, Mogg ; Frei, Leuzinger, Rafreider. Entraîneur : Perusic.

ARBITRE : M. Wieland, de Granges.

NOTES : stade de Tourbillon en excellent état. Temps frais ; 5500 spectateurs. Saint-Gall évolue sans Wolf et Bleichschmidt, blessés, alors que Sion aligne la même équipe qu'à Bâle. A la pause Straessle prend la place de Rafreider. Luisier est relayé par Schaller (70me), Bigler par Luder (73me) et Vergères par Dyen (84me). Frei tire sur le poteau (31me) et Elsig sur l'angle du but (60me). Coups de coin : 15-2 (10-2).

On demandait à Sion une confirmation. On attend maintenant... une réhabilitation. Autrement dit, les hommes de Blazevic n'ont pas réussi à justifier les commentaires élogieux qui leur ont été décernés à la suite de la journée d'ouverture. La volonté n'a pas manqué, certes mais l'apprentissage de la notoriété n'est pas facile. Le poids des responsabilités paralyse l'enthousiasme, l'audace, l'improvisation. A force de vouloir trop bien faire, les Sédunois en arrivèrent à rater le plus simple, au grand dam d'un public qui ne demandait qu'à vibrer.

Tout avait pourtant bien commencé par un but remarquable de Trinchero après une impeccable mise en échec de la défense par des « une-deux » redoublés. Mais cette réussite, qui aurait dû être libératrice, n'eut pas de confirmation, malgré une pression assez bien ordonnée jusqu'à la pause. C'est la seconde période qui vit le jeu des Valaisans se dégrader de plus en plus, au point d'en devenir exaspérant.

Et Saint-Gall ? Les « Brodeurs » apparurent inférieurs en technique personnelle et furent dominés dans la zone médiane. Mais ils se défendirent avec lucidité sous la houlette de Perusic et contre-attaquèrent à chaque occasion avec beaucoup de détermination. Leuzinger, qui évoluait encore en deuxième ligue ce printemps (Arbon) se montra particulièrement redoutable par sa vitesse et sa sécheresse de tir. Frei émergea aussi d'un ensemble relativement modeste, surprenant cependant par sa bonne conception du football.

M. FROSSARD

Bienne bat un bon Chênois

BIENNE - CHÊNOIS 2-0 (1-0)

MARQUEURS : Lander 40me ; Renfer 49me.

BIENNE : Tschannen ; Thommen, Albanese, Leu, Zapico ; Heutschi, Renfer, Wiberg ; Lander, Dirac, Gobet. Entraîneur : Skiba.

CHÊNOIS : Bersier ; Malbasky, Scheiwiller, Bizzini, Steinmann ; Kurz, Fritsche, Hosp ; Duvillard, Samba, Rieder. Entraîneur : Pazmandy.

ARBITRE : M. Haering, de Guin.

NOTES : stade de la Gurzelen, 2500 spectateurs. A la 58me, Messerli remplace Kurz. A la 77me, Bacchiochi remplace Duvillard. Avertissement à Kurz pour jeu dur. Coups de coin : 5-2 (4-0).

Chênois, ambitieux, nourrissait un secret espoir : obtenir un résultat nul et, selon les circonstances, l'enjeu total. Pour ce faire, il opéra avec rigueur. Attentif en défense, il spécula sur la vitesse de son trio de pointe après des relais précis de son milieu de terrain. L'équipe de Pazmandy s'accrocha ainsi pratiquement toute la première mi-temps. Elle perdit pied quelques minutes avant la pause, à la suite d'un exploit personnel de Lander. Bienne concrétisait justement une légère domination.

Sûre de ses plus grandes possibilités et délivrée par l'ouverture de la marque, l'équipe seelandaise produisit, dès le début de la seconde période, une accélération qui trouva Chênois sans riposte. Les Genevois laissèrent apparaître leurs limites et la défaite eût pu être plus sévère si Bienne ne s'était pas contenté de vivre sur son avance.

Ce fut un match agréable, d'un excellent niveau technique pour la ligue B. L'équipe genevoise a confirmé le bien que l'on pensait d'elle. Toutefois, elle n'a pas encore l'étoffe d'un candidat à l'ascension.

Bienne a satisfait son public, même si tout ne fut pas parfait. Il n'utilisa jamais toutes ses réserves ; il alterna des phases brillantes avec d'autres moyennes, où il commit maintes inexactitudes. Mais il se montra toujours sûr de son fait. Lander, Renfer et Wiberg se montrèrent les personnalités marquantes d'une équipe qui a, désormais, acquis un style de jeu bien à elle.

Ph. BEUCHAT

Beaucoup de fautes défensives chez les Lausannois

Young Boys devra confirmer son succès

YOUNG BOYS - LAUSANNE 3-2 (1-1)

MARQUEURS. — Grahn, 5me ; Peters, 16me ; Cornioley 49me et 59me, Cuccinota, 86me.

YOUNG BOYS. — Latour ; Voegeli, Bruttin, Truempler, Schmocker ; Messerli, Theunissen, Zahnd ; Marti, Peters, Cornioley. Entraîneur : Schneiter.

LAUSANNE. — Burgener ; Vuilleumier, Grobet, Richard, Mayer ; Grahn, Guggisberg, Lala ; Cuccinota, Muller, Nembrini. Entraîneur : Maurer.

ARBITRE. — M. Della Bruna, de Lumino.

NOTES. — Stade du Wankdorf, 10.000 spectateurs. Temps frais, terrain glissant. Young Boys sans Boffi blessé, Schild et Mumenthaler. Lausanne doit se priver des services de Loichat, Ducret et Piccand. A la 64me minute, un penalty en faveur de Lausanne n'est pas accordé et quelques instants plus tard, un but de Grahn est annulé pour faute sur Latour. A la 60me minute, Garcia entre pour Lala ; à la 77me minute, Zahnd cède sa place à Schild.

Les deux équipes étaient évidemment à la recherche d'un succès. Finalement, les Bernois se sont logiquement imposés face à un Lausanne qui donna quelques signes d'inquiétude tant les mauvaises passes se multiplièrent en seconde mi-temps.

CORNIOLEY LUCIDE

Pourtant les Vaudois débutèrent en fanfare et inscrivirent un but à la 5me minute sur une grosse bévue de Latour. Mais les hommes de Maurer ne surent pas contrôler le jeu, car la défense semblait instable. Les néophytes Grobet et Mayer eurent une peine folle à tenir en échec le bouillant Marti et le lucide Cornioley.

Ce fut essentiellement au milieu du terrain que le match se décida. Messerli ne laissa pas beaucoup de champ libre à Grahn tandis que ses partenaires Theunissen et Zahnd abattirent un travail énorme. De ce fait, l'avant-centre Muller, très habilement mis à froid par Truempler, se trouvait isolé parmi ses anciens camarades. Certes, Cuccinota parvint à se débarrasser souvent de Schmocker mais ses centres n'atteignirent jamais la tête de Muller. De l'autre côté, Marti et Cornioley se sentirent comme des poissons dans l'eau. Leurs adversaires directs n'étant pas à la hauteur de leur tâche, les Bernois purent déborder avec une aisance indescriptible. Pour Cornioley, qui marquait deux buts, ce match fut d'une importance capitale, car enfin il semble libéré et avoir retrouvé toute son ardeur.

Certes, il ne faut pas encore crier victoire trop tôt dans le camp bernois. Ce résultat demandant confirmation, mais les choses semblent tout de même s'arranger petit à petit. Chez Lausanne en revanche, il y a encore beaucoup de travail à faire. En défense, trop de fautes graves sont commises, tandis qu'en attaque, Muller ne semble pas recevoir l'appui qu'il mérite.

B. BICKEL

NEUCHATEL XAMAX
ÉCOLE DE FOOTBALL
Début : mercredi 23 août 1972 à 14 h
Pour les jeunes des années 1962, 1963 et 1964
Centre Riveraine : A. Kauer
Centre Chanet : J.-Ph. Widmer
Centre Fourche : J.-C. Richard
Responsables équipe : F. Gioria et M. Stutzmann
(Ne concerne pas les juniors B de la saison passée)

La dernière mode de Londres dès Fr. 198.-

Reprise de nos fameuses « Mini-Vacances » à Londres avec deux départs par semaine, du jeudi 7 septembre au lundi 30 octobre 1972.

Séjours spéciaux :
JEUNE GENEVOIS : du 7 au 11 septembre.
JEUNE FÉDÉRAL : du 14 au 18 septembre.
(Vols tous les jeudis et lundis du 7 septembre au 9 octobre et les vendredis et lundis du 16 au 30 octobre.)

Renseignements et réservations auprès de votre agence de voyage ou de :
LONDON AIR TOURS, 8 rue de Lyon, 1211 Genève 1. Tél. (022) 45 65 23 - 45 65 99.

AU VOLANT, LA VUE C'EST LA VIE
LA VUE C'EST

CLAIRVUE

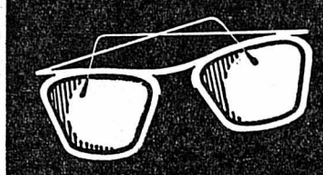

NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Pour un service rapide et soigné
UN MAITRE OPTICIEN - 10 OPTICIENS DIPLOMÉS

VOYAGES WITTWER
VACANCES AU TESSIN
LUGANO

6 jours	du 4 au 9 septembre	dès Fr. 270.—
6 jours	du 18 au 23 septembre	dès Fr. 270.—
6 jours	du 2 au 7 octobre	dès Fr. 240.—

Programmes et inscriptions : WITTWER CARS
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste-orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

Dem. à acheter

LOUP
2203 Rochefort
(038) 45 10 55
achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales : 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs

OFFRES D'EMPLOIS

GARAGE HIRONDELLE à Neuchâtel

Agence Audi-NSU-RO 80-VW-Porsche-Chrysler, cherche

mécanicien sur automobiles

Semaine de 5 jours, caisse de retraite.
Téléphoner à M. Pierre Senn, au No (038) 24 72 72.

Fabrique d'horlogerie faisant remonter ses mouvements à la chaîne ou par termineurs, cherche

horloger complet

qui serait chef de l'atelier s'occupant du contrôle des mouvements, du posage de cadrans, de l'emboîtage ainsi que du décottage.

Faire offres sous chiffres F 920376 à Publicitas, 2501 Bienne.

Nous cherchons

un (e) employé (e) de bureau

consciencieux qui sera chargé de la correspondance, facturation, réception et du téléphone.

Bonne notions d'allemand.

Date d'entrée : début octobre ou à convenir.

Adresser offre à la direction de l'usine DECKER S.A., tôlerie, articles de ferblanterie Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel.

JEUNE FILLE

17 ans, cherche place dans famille avec enfants, pour apprendre la langue française. Vie de famille désirée.
Faire offres à Käthy Reithebuch, Obbort, 8783 Linthal.
Tél. (058) 7 31 34.

Secrétaire

ayant plusieurs années de pratique, cherche place à Neuchâtel, pour date à convenir.

Faire offres sous chiffres EM 1953 au bureau du journal.

COMMERCES

A vendre

commerce artisanal important

machines agricoles et équipements de ruraux.

Pour traiter, minimum 150.000 fr.

Faire offres sous chiffres P 28-21869 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **35 c.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

CIREUSE-PONCEUSE TORNADO, faute d'emploi, 300 fr. Tél. 42 16 65, heures des repas.

POUSSETTE PEG bleu marine. Tél. 42 33 40.

CHAMBRE DE JEUNE FILLE ou de visite, meuble Louis XVI pour radio, télévision et disques. Etat impeccable. Tél. 55 18 80.

MOTOCULTEUR AVEC CHARRUE renversante. Téléphoner aux heures des repas au 25 59 94.

TV SONDYNA, programmes suisses, avec antenne portative. Prix à discuter. Téléphone 33 32 39.

TIROIR DE LITERIE. Tél. 25 76 61, interne 16.

COMPLET FONCE, HOMME, moderne, état neuf, taille environ 52. Tél. (038) 63 20 92, dès 18 heures.

COLLECTION de 20 pots en grès anciens, avec décoration. Tél. 25 13 90.

Demandes à acheter

POUR FILLETTE, UN MAGASIN. Téléphone 25 98 14.

CHERCHE, POUR LE DEVELOPPEMENT, agrandisseur et accessoires, prix modique. Tél. (038) 25 17 00.

POUR MA COLLECTION PRIVEE : pistolets Parabellum, revolvers, fusils, képis, sabres, et toutes armes anciennes et modernes. Tél. (038) 25 29 85.

A louer

GARAGE A LOUER, Gibraltar 36. Téléphone 24 77 84, dès 19 heures.

BELLE CHAMBRE, confort, bains, 1-2 lits, jeunes hommes. Tél. 24 16 83.

AU CENTRE, CHAMBRE indépendante, douche, à demoiselle, Fleury 14.

AU CENTRE, une chambre + cuisine meublées, sans confort, pour 4 mois. Téléphone 25 27 02.

DANS VILLA, au bord du lac, chambres à 1 et 2 lits. Tél. 24 67 77.

Demandes à louer

JEUNE COUPLE CHERCHE, pour le 1er septembre 1972, studio meublé au centre de la ville. Tél. (038) 24 70 00.

JEUNE HOMME cherche chambre, région Maillefer, Charmettes, Vauseyon. Tél. (039) 37 13 43, le soir.

APPARTEMENT DE 4 PIECES, ancien appartement accepté. Adresser offres écrites à 218-525 au bureau du journal.

JEUNE COUPLE avec un enfant cherche appartement de 2 pièces, meublé ou non meublé. Tél. (054) 3 12 72, après 18 heures.

ETUDIANTE CHERCHE CHAMBRE à proximité hôpital Pourtalès, pour septembre. Adresser offres écrites à GO 1955 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

EMPLOI A MI-TEMPS. Tél. 25 45 50.

MAMAN GARDERAIT UN ENFANT à la journée (maison avec jardin), quartier rue de la Côte. Tél. 24 54 92.

JEUNE VENDEUR DIPLOME possédant permis de conduire cherche emploi ; libre immédiatement. Adresser offres écrites à case postale 328, 2001 Neuchâtel.

JEUNE MAMAN garderait enfant à la journée ou semaine, à Cortaillod. Tél. 42 33 40.

COIFFEUSE cherche place dans salon, en ville ou aux environs, pour fin septembre ou date à convenir. Ecrire à AC 1970 au bureau du journal.

JE CHERCHE TRAVAUX copies à domicile. Adresser offres écrites à BC 1959 au bureau du journal.

ETUDIANT (MAITRE SECONDAIRE) cherche emploi partiel pendant le semestre d'hiver. Tél. (054) 3 12 72, après 18 heures.

Divers

SOS DEPUIS LE BRESIL. L'opération Mato-Grosso demande des pyjamas en bon état pour les lépreux. Tél. 25 20 37, dès 19 heures.

Bien placer son argent

- **UN ESCALIER DE PIERRE OU DE BOIS** peut apporter un élément décoratif et chaleureux à votre intérieur si vous les revêtez de nos fameux tapis en acrilan.
- **CES TAPIS** sont extrêmement résistants et... lavables. Ils sont insensibles à l'eau.

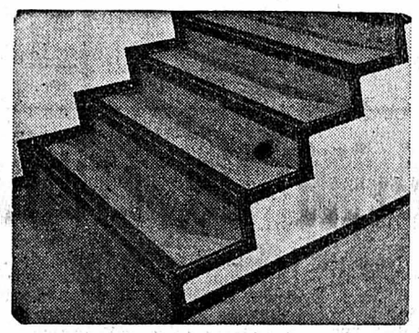

- **PLASTIQUE OU TAPIS ? VOUS HÉSITEZ ? NOS COLLABORATEURS VOUS RENSEIGNERONT OBJECTIVEMENT ET AIMABLEMENT.**

Masserey

Magasin d'exposition : Portes-Rouges 133
8 VITRINES - 400 m² - PARC - Tél. 25 59 12

Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–
confidentiel—discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____
Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____
Signature: _____

plus de 670'000 crédits déjà accordés
Envoyez le bon aujourd'hui
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Formation et carrière
Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds
MARKETING MANAGEMENT
Début des cours : octobre 1972.
Demandez notre brochure gratuite ou un entretien gratuit.
INTER MARKETING GROUP
Rue des Terreaux 7, 2000 NEUCHATEL
Tél. (038) 24 73 43/44

Henné Neutre
sans colorant
poudre traitante, 100 % naturelle, introuvable en Suisse depuis de longues années

armand m haute coiffure

soignera vos cheveux fatigués par la mer, le soleil ou les intempéries.

Tél. (038) 25 27 60.

AIDE MÉDICALE
SECRÉTAIRE MÉDICALE

- Cours selon les prescriptions de la Fédération des médecins suisses.
- Possibilité de faire les courses.
- Rentrée : 16 octobre 1972 et avril 1973.

Ecole d'aides médicales
PANORAMA
8, rue du Collège
2500 Bienne.
Tél. (032) 3 92 94.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

PROFESSIONS MÉDICALES

Dr E. Delachaux
Cernier
ABSENT
jusqu'au 10 septembre.

ferblantier ornemaniste

Travail en atelier très attrayant pour un ouvrier consciencieux. Le candidat serait mis au courant des techniques de fabrication des ornements de toitures en tôle de cuivre ou de zinc. Il s'agit d'une spécialité stable et bien rétribuée.

Faire offre ou se présenter à l'usine DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel 7. Tél. (038) 24 55 44.

Entreprise de la place de Neuchâtel cherche, pour l'entretien de son parc de véhicules (cat. A),

un mécanicien d'autos

Age idéal : 30-40 ans.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Caisse de pension.

Congé le samedi.

Faire offres par téléphone au No (038) 25 86 54.

NEUCHATEL
COOP

engage pour différentes succursales

SERRIÈRES
une vendeuse
VAUSEYON
une vendeuse
SAINT-BLAISE
une vendeuse-caissière
un magasinier
BEVAIX
une vendeuse

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à l'office du personnel Portes-Rouges 55.
Tél. (038) 25 37 21.
Après les heures de bureau, tél. (038) 33 19 55.

DEMANDES D'EMPLOIS

Coiffeuse
cherche place, pour le 1er novembre ou date à convenir, à Neuchâtel ou aux environs.
Tél. 53 10 68.

Employée de bureau
qualifiée cherche travail à domicile.
Adresser offres écrites à DK 1936 au bureau du journal.

---

30 ans, bilingue français-allemand bonnes connaissances d'anglais, célibataire, formation technique, expériences dans les domaines de la publicité (création, expositions, documentation, gérance et budgets) et de la vente, cherche

travail

intéressant dans la région Neuchâtel - la Chaux-de-Fonds.

Premier contact sous chiffres 80-5333 aux

Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

Mécanicien

faiseur de moules cherche place à Neuchâtel ou aux environs.

Faire offres sous chiffres P 28-300498 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune fille

de langue française, parlant l'allemand et l'anglais, ayant fait des études de sténodactylo, désire travailler dans une **boutique de confection.**

Ecrire sous chiffres P 28-21866 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune

employé de commerce

connaissant un peu le français cherche place pour début octobre.

Faire offres sous chiffres 51507 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », Neuengass-Passage 2, 3001 Berne

---

Jeune

secrétaire

(Suissesse allemande) français, anglais, allemand, cherche place à Neuchâtel ou aux environs, pour se perfectionner en langue française. Entrée à partir du 1er septembre.

Mlle Vreni Strebel, Hörnlistrasse 42, 8400 Winterthour

SPORTS

LA BATAILLE COMMENCE EN 1ÈRE LIGUE
Audax a pris un bon départ

AUDAX - RENENS 2-0 (0-0)
MARQUEURS : Probst 47me ; Widmer 80me.
AUDAX : Favre ; D'Amico, Moulin, Nussbaum, Thoutberger ; Christen, Lochmatter: Mantoan, Probst, Widmer, Amstutz Entraîneur : Jaccottet.
RENENS : Baatard ; Bonghi, Deprez, Jatton, Favre ; Hotz, Ricchetti ; Cuany, Ray, Pasquali, Zanini. Entraîneur : Gavillet.
ARBITRE : M. Piguet (Bienne).
NOTES : Stade de Serrières. Temps ensoleillé. 900 spectateurs. Renens joue sans Maillard (blessé) qui entrera toutefois à la 76me minute, à la place de Ricchetti. Audax joue sans Facchinetti et Fiorese (suspendus). Le capitaine neuchâtelois, Moulin, remet un bouquet de fleurs à son homonyme de l'équipe néo-promue. L'arbitre prolonge la première mi-temps d'une minute, le ballon ayant été perdu dans le lac ! A la 9me, Pasquali tire sur un montant du but de Favre. A la 39me, une reprise de Ricchetti est déviée des poings par Favre, le ballon frappe la latte et revient en jeu. A la 48me, Jean remplace Ray. A la 58me, Favre rate la balle sur une sortie ; Christen le supplée sur la ligne de but. A la 76me Franco remplace Moulin qui souffre de crampes. Coups de coin : 10-9 (5-4).

PATIENCE

« Il faut surtout réussir notre entrée », remarquait Jaccottet. C'est chose faite : Audax a passé, mais non sans mal, le cap du premier match en battant Renens, le néo-promu vaudois. Sur ce point, l'entraîneur des Italo-Neuchâtelois a tout lieu d'être satisfait. Voilà deux points d'acquis. Pour le reste, dirigeants et entraîneur devront s'armer de patience.

Avant de prendre un but d'avance, Audax a « pataugé ». L'équipe a changé fondamentalement depuis le printemps. Les absences de Bertschi au milieu du terrain et de Barbezat à la pointe de l'attaque se font lourdement sentir, surtout celle du « buteur patenté ». Mais dans ses modifications, l'équipe de Serrières semble avoir gagné en avenir. Nussbaum (un « libero » qui plait), Thoutberger, Probst, Widmer ont passé la rampe. C'est incontestablement le point positif primordial de ce chaud après-midi d'août.

CHANCE ET EXPLOITS

Face à un adversaire dont la volonté n'est pas un atout à négliger, les « poulains » de Jaccottet eurent un mal infini à trouver la clé du succès. Et encore, fallut-il que la chance (deux tirs sur les montants, Christen repousse un ballon sur la ligne de but) et les exploits individuels de Probst (premier but) et Widmer (deuxième but) abattent une équipe qui n'aurait rien volé en repartant de Serrières avec un point. Mais voilà, l'entraîneur vaudois ne possédait pas d'hommes capables de faire pencher la balance. Certes, il y eut bien les coups de boutoir de Ricchetti. Ils furent insuffisants.

MANQUE DE COHÉSION

Dans cette rencontre, Audax a manqué de cohésion, d'un « battant » à la pointe de l'attaque où les qualités de Probst sont utilisées avec trop de parcimonie. En défense, D'Amico fut égal à lui-même : excellent et maladroit — il s'empêtra avec son « libero » à deux occasions que ne sut exploiter Renens.

Sujet d'inquiétude pour Jaccottet : son gardien Favre. Bon sur la ligne, il manqua de jugement dans ses sorties. En revanche, il démontra de bons réflexes, notamment sur un tir de Ricchetti (59me). Ancien gardien, Jaccottet saura remédier à cette faiblesse. Son but n'est-il pas de redonner confiance à certains éléments venus de Neuchâtel Xamax ?

Voilà donc Audax au bénéfice de deux points. Ils seront précieux pour l'avenir. Un avenir qui verra le retour, dans quinze jours, de Facchinetti au milieu du terrain, retour devant donner libre cours au tempérament offensif de Lochmatter embarrassé par les consignes d'homme du milieu du terrain.

P.-H. BONVIN

Derby aux Jeanneret
L'expérience des Loclois déterminante

LE LOCLE - FONTAINEMELON 1-0 (0-0)
MARQUEUR : Kiener 70me.
LE LOCLE : Eymann, Huguenin, Frutig, Veya, Fillistorf ; Challandes, G. Dubois ; Claude, J.-B. Dubois, Vermot, Borel. Entraîneur : Favre.
FONTAINEMELON : Weyermann ; Liengme, Mazzoleni, Roth, Piemontesi, Simeoni I, Holzer ; Simeoni II, Rumo, Ehrbar, Jendly. Entraîneur : Mandry.
ARBITRE : M. Corminbœuf, de Domdidier.
NOTES : Stade des Jeanneret, pelouse en excellent état. Temps couvert, frais. 300 spectateurs. Nombreux absents dans les deux équipes. Au Locle on attend encore les qualifications de l'Allemand Harmann et du jeune frontalier Peter. A Fontainemelon, Ritschard, Elia, les deux Wenger, et Wicht entre autres ont également manqué la reprise, ceci pour des motifs divers (blessures, suspension, mariage, etc). A la 46me minute Kiener entre pour J.-B. Dubois. A la 75me minute, Ehrbar cède sa place à Gimmi. Coups de coin : 6-7 (4-3).

DONNÉES FAUSSÉES

Pour cette reprise et ce premier derby neuchâtelois, les données du problème ont été un peu faussées. En effet à la suite de différentes circonstances les entraîneurs ont dû résoudre de sérieux problèmes quant à leur formation respective.

Cependant les remplaçants alignés dans les deux camps firent preuve d'une telle volonté et d'une telle vitalité que la rencontre fut menée à bonne allure de bout en bout et émaillée d'excellentes combinaisons.

Si le résultat ne fut pas plus élevé, la faute en incombe aux deux gardiens qui confirmèrent leur excellente réputation. En première mi-temps ce fut Weyermann qui évita à son équipe la capitulation en déviant trois tirs dangereux de Vermot et Dubois. Durant cette première partie les Loclois se montrèrent plus entreprenants. Fontainemelon répliqua toutefois fort bien et ne fut pas impressionné par son adversaire.

SUCCÈS IMPORTANT

Après la pause le rythme ne baissa pas, chaque équipe tentant d'arracher la victoire. Finalement Kiener profita d'une belle occasion et trompa Weyermann d'un tir croisé. Malgré une bonne réaction Fontainemelon ne réussit pas à arracher l'égalisation, Eymann se montrant à son tour intraitable. La plus grande expérience des Loclois leur a ainsi permis de faire pencher la balance en leur faveur. Ce premier succès est important et ne manquera pas d'avoir un effet salutaire par la suite. Fontainemelon n'a pas à rougir de sa défaite. Longtemps il fit jeu égal avec son adversaire prouvant ainsi que son apprentissage en première ligue sera de courte durée.

P. MASPOLI

Penalty fatal à Delémont

DELÉMONT - NORDSTERN 0-1 (0-1)
DELÉMONT : Farine ; Babey, Rossinelli, Marquis, Winkler ; Chèvre, Bernal, Meury II ; Missana, Trajkovic, Fleury. Entraîneur : Bai.
MARQUEUR : Degen (penalty) 35me.
ARBITRE : M. Osta, d'Oberuzwil.
NOTES : Parc des sports du Stand. Pelouse en excellent état. Température agréable. 1200 spectateurs. Delémont évolue sans Fink qui relève de maladie et sans Ory, blessé à une cheville. A la 28me minute, Geisser de la tête supplée à son gardien sur la ligne fatidique. Kaelin entre pour Missana (62me minute) et Marchena pour Marquis (80me minute), Bruderer écope d'un avertissement à la 73me minute pour fautes répétées. Coups de coin : 7-5 (3-3).

LE MÉRITE DE STAUB

Meury (28me), Trajkovic (54me), Missana (74me) et Babey (81me minute) ont expédié des envois que d'aucuns voyaient déjà gicler au fond des filets. S'il n'en fut rien, le mérite en revient au gardien Staub qui, en ces circonstances, fit preuve d'une détente et d'un réflexe étonnants.

Son vis-à-vis, lui non plus, ne chôma pas. Souvent livré à lui-même, Farine colmata plus d'une fois les lézardes occasionnées par de graves fautes de ses défenseurs.

A la 35me minute pourtant, il n'eut d'autre ressource que celle de retenir Degen qui venait de se jouer de Rossinelli et de Babey. La transformation de ce penalty faisait finalement pencher la balance en faveur des Stelliens.

Ceux-ci ne rechignèrent pas à s'engager physiquement. Trop souvent même, ils sortirent du cadre de la légalité lors des affrontements directs.

Au contraire, les jeunes protégés de Bai parurent bien fragiles dans les corps-à-corps. Diable, il s'agit pour les sept juniors de combler la marge qui sépare le style des interrégionaux de celui pratiqué en première ligue.

LIET

Moutier honorable

BADEN - MOUTIER 1-1 (0-1)
MARQUEURS : Maillat 4me ; Kunz 63me.
MOUTIER : Fluckiger ; Joray, Fleury, Zaugg, von Burg ; Sbaraglia, Juillerat, Monnier ; Lang, Eschmann, Maillat. Entraîneur : Fankhauser.
ARBITRE : M. Bischoff, de Heiden.
NOTES : terrain du Scharten, en excellent état. Beau temps. 600 spectateurs. Oergel, poignet fracturé, est sur la touche. Vernier remplace Zaugg à la 67me minute. Coups de coin 6-6 (1-5).

Le résultat nul satisfait tout le monde. Néanmoins, les Jurassiens furent plus près de la victoire que leurs hôtes. Ils se créèrent davantage d'occasions de but et se montrèrent supérieurs tant sur le plan technique que dans la conception du jeu. Pour sa rentrée, Moutier a donc laissé une excellente impression et Fankhauser peut se déclarer satisfait de la prestation de ses protégés.

E. M.

Tous les résultats

Groupe occidental : Audax Neuchâtel - Renens 2-0 (0-0) ; Le Locle - Fontanemelon 1-0 (0-0) ; Monthey - Central Fribourg 5-2 (3-0) ; Thoune - Meyrin 2-0 (2-0) ; Urania - Rarogne 0-2 (0-1) - Yverdon - Durrenast 1-1 (0-1).

Groupe central : Baden - Moutier 1-1 (0-1) ; Concordia - Berne 4-2 (2-0) ; Delémont - Nordstern 0-1 (0-1) ; Emmenbruecke - Laufon 0-1 (0-1) ; Kriens - Porrentruy 1-1 (1-0) ; Soleure - Turgi 1-1 (1-0).

Groupe oriental : Blue Stars Zurich - Zoug 2-2 (0-1) ; Giubiasco - Gambarogno 3-1 (1-0) ; Gossau - Frauenfeld 1-1 (0-0) ; Locarno - Coire 0-1 (0-0) ; Uzwil - Rapid Lugano 4-0 (2-0) ; Vaduz - Toessfeld 1-1(1-1).

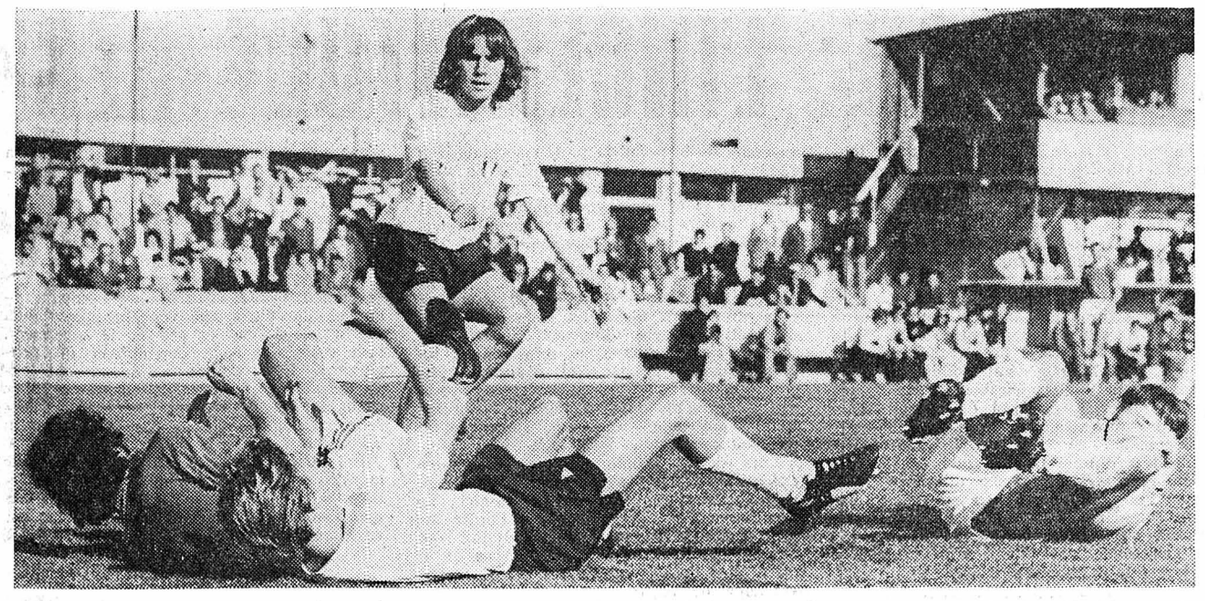

UN MAGICIEN. — Quel tour Probst a-t-il bien pu faire pour que tout le monde se couche ainsi devant lui ?

(Avipress - Baillod)

Monthey possède le rythme de ligue B

MONTHEY - CENTRAL 5-2 (3-0)

MARQUEURS : Mabillard 15me sur penalty et 39me ; Mascagna 36me ; Vannay 57 et 62me ; Uldry 77me ; Wymann 79me.

MONTHEY : Piccot ; Boillat, A. Berra, Germanier, Boisset ; Lennartson, Mabillard ; Bregy, Mascagna, Vannay, Turin. Entraîneurs : Froidevaux et Contat.

CENTRAL : Veillard ; Grosset ; Deglise. Mauron, Jelk, Broillet ; Maillard, Wymann, Guillod ; Kohler, Uldry. Entraîneur : Guillod.

ARBITRE : M. Meieir, de Genève.

NOTES : stade municipal, en bon état ; 800 spectateurs. Central est privé de Jungo, blessé, Renevey, suspendu et Tobajas, qualifié le 1er septembre. Derivaz remplace Lennartson à la 77me minute. Bregy tire trois fois sur le cadre des bois (13me, 33me et 42me) ce que fait également Mauron (17me). Coups de coin : 8-5 (3-1).

Incomplet, Central a joué à Monthey la peur au ventre, ne laissant que deux hommes en attaque. Ceci ne fut pas suffisant pour faire face à une formation bas-valaisanne qui a encore le rythme de la ligue nationale. Menant 5-0 après une heure de jeu, Monthey se relâcha sérieusement ce qui permit aux Fribourgeois de corriger le résultat.

J.-Cl. C.

Yverdonnois peu efficaces

YVERDON - DURRENAST 1-1 (0-1)
MARQUEURS : Stalder 40me ; Barraud 70me.
YVERDON : Kaeslin ; Narbel, Freymond, Morgenegg, Kolly ; Vialatte, Barraud, Schweizer, Glauser, R. Péguiron, Aguilar. Entraîneur : Hertig.
ARBITRE : M. Zbinden, de Fribourg.
NOTES : stade municipal d'Yverdon ; 600 spectateurs. Chez les Vaudois, Morisetti remplace Schweizer, blessé, avant la pause. Expulsion du Bernois Frei à la 74me minute. Coups de coin : 10-4 (6-1).

Pour son premier match à domicile, Yverdon dut batailler ferme durant quatre-vingt-dix minutes pour n'obtenir, finalement, qu'un point. Face à un Durrenast terriblement volontaire en première mi-temps et agressif après la pause, les Vaudois ne surent jamais s'organiser en attaque afin de se créer de belles occasions de but. L'égalisation yverdonnoise fut, du reste, obtenue sur un coup de coin. Inexistant en attaque — la blessure de Schweizer en première mi-temps y est peut-être pour quelque chose — Yverdon fut heureusement solide en défense. S'appuyant sur leur « libero » Morgenegg en excellente forme, les arrières vaudois prirent facilement le dessus face aux attaquants adverses. En définitive, un résultat nul qui avantage bien plus les Bernois que les Yverdonnois, qui devront sérieusement revoir leur compartiment offensif.

J.-C. G.

Point précieux pour Porrentruy

KRIENS - PORRENTRUY 1-1 (1-0)
MARQUEURS : Fischer 12me ; Rouèche 67me.

PORRENTRUY : Hirschy ; Hermann, Mérillat, Conz, Huguelit ; Voisard, Guelat ; Montandon, Rouèche, Santin, Mahon. Entraîneur : Isquierdo.

ARBITRE : M. Prudente, de Bellinzone.

NOTES : stade du Kleinfeld, belle pelouse quoiqu'un peu glissante ; 1200 spectateurs. A la 60me minute, Isquierdo remplace Voisard. Avertissement à un joueur local à la 79me minute. Coups de coin 3-10 (1-4).

Ce premier déplacement en terre lucernoise a permis aux Ajoulots de récolter un point fort précieux. Le néo-promu constitue une équipe solide et redoutable, et bien d'autres formations en feront l'expérience. Renforcés par quatre joueurs de ligue nationale, les Lucernois forment un « onze » solide et bien soudé. Porrentruy, après un départ hésisant, s'est bien repris et fut, finalement, tout près de la victoire. D'autre part, les Bruntrutains ont une excuse à faire valoir : ils ont dû se lever à cinq heures du matin pour se rendre à Kriens où le match débuta à 10 h 15, ce qui constituait un handicap certain. Dans ces condiditons, on peut dire que le match nul obtenu constitue un encouragement certain pour la suite du championnat.

M. V.

automobilisme

A la course de côte des Rangiers

Perrot s'impose en grand champion

Xavier Perrot est vraiment un grand champion. Favori indiscutable de la course de côte des Rangiers (8me et dernière épreuve comptant pour le championnat d'Europe de la montagne), Perrot en a aussi été le vainqueur indiscuté.

Menant sa March de formule 2 avec le talent qu'on lui connaît le garagiste zuricois s'est imposé sans coup férir. A l'issue de la première manche le chrono avait sanctionné un temps de 2'04''11, à près de 148 km/h. Perrot allait-il parvenir à faire mieux au cours de sa seconde montée. La réponse fut négative. Sur une piste rendue un peu glissante en raison de quelques pertes d'huile, Perrot ne parvenait pas à améliorer sa première performance. En effet finalement le Zuricois accomplit sa seconde manche en 2'04''62.

Hervé Bayard était l'adversaire le plus sérieux de Perrot. Handicapé par une voiture peu maniable dans les mixtes du parcours Bayard réalisait la deuxième performance absolue de la journée en 2'07''29. A souligner dans la classe inférieure l'excellent comportement de Haengaertner de Bienne.

De notre envoyé spécial

Parmi les voitures de tourisme spécial la palme est revenue à Rudi Helbling qui s'est non seulement imposé dans son groupe mais encore s'est payé le luxe de faire mieux que tous les concurrents des voitures de GT spécial. Certes, Helbling ne bat — à l'addition des temps — l'Allemand Fischaber que de 8/100me de seconde. Mais comme le disait Fischaber c'est suffisant.

Dans le cadre du championnat suisse entre Zbinden et Savary, rien n'est encore dit. Hier les deux hommes ont à nouveau chacun marqué 100 points. Zbinden a failli se faire pénaliser par Vetsch. En effet à l'issue de la première manche le Genevois avait réalisé le meilleur temps, mais au cours de la seconde montée Zbinden améliorait son temps de deux secondes et Vetsch devait s'incliner.

TOUJOURS LA PROCHAINE

Enfin en sport le garagiste de Corcelles Heinz Schulthess obtient une deuxième place méritée derrière le Bâlois Jauslin, dans la classe des 1600 cmc tandis que Paul Keller a fait une extraordinaire démonstration de pilotage. La meilleure manche de Keller — la deuxième — a été accomplie en 2'12''42. A la fin de la saison ce sympathique Thurgovien sera certainement couronné champion suisse. Mais à la fin de la course c'est surtout à dimanche prochain que Keller songeait. Il espère bien figurer au départ du G.P. de l'ACS pour défendre ses chances au trophée d'Europe des GT. Qu'il perde ou qu'il gagne un pilote songe toujours à sa prochaine course.

Christina WENKER

Le vainqueur de chaque catégorie

Tourisme spécial (groupe 2) - jusqu'à 1000 cmc : Forrer (Meilen), Fiat, 5'25''04. - 1300 cmc : Siegrist (Eschenbach), NSU-TT, 5'08''96. - 1600 cmc : Arm (Stalden), Ford-Escort, 5'12''43. - 2000 cmc : Helbling (Rapperswil), Ford-Escort RS, 4'52''21 (vainqueur de la catégorie). - Plus de 2000 cmc : Kramer (Rapperswil), Ford-Capri RS, 5' 52''32. **Grand tourisme spécial (groupe 4)** - jusqu'à 1300 cmc : Mauris (Plan-les-Ouates), Alpine 1300-S, 5'11''93 - 1600 cmc : Thourot (Fr), Renault-Alpine, 5'14''21. - 2000 cmc : Vollery (Epalinges), Porsche 911-Rossier, 5'08''38 (vainqueur de la catégorie). **Sport et biplaces course (groupes 5 et 7)** - jusqu'à 1000 cmc : Portmann (Meilen), Sauber-C 1, 4'53''98. - 1300 cmc : Renold (Aarau), Merlyn-MK G, 4'52''85. - 1600 cmc : Jauslin (Muttenz), Chevron-Cosworth, 4'43''87. - 2000 cmc : Keller (Basadingen), Sauber-C 2, 4'25''53 (vainqueur de la catégorie). - Plus de 2000 cmc : Fernandez (Esp), Porsche 908/3, 4'34''41. **Course (groupes 8 et 9).** - 600-1000 cmc : Vonlanthen (Frauenfeld), Tecno 1000, 4'42''59.- Formule V : Garzetti (Zurich), Austro-Vau, 5'19''67. - Jusqu'à 1300 cmc : Nedkoff (Zurich), Horag-Has 4, 4'45''71. - 1600 cmc : Hangeaertner (Bienne), March, 4'28''77 - 2000 cmc : Perrot (Zurich), March, 4'08''73 (vainqueur de la journée). - Plus de 2000 cmc : Fischhaber (All-O), Porsche 911 S, 4'52''29.

Classements finals du championnat d'Europe de la montagne : 1. Perrot (S), 150 p. ; 2. Bayard (Fr), 42 ; 3. Andruet (Fr), 31 ; 4. Mieusset (Fr), 30. - **Division A (groupes 1-4) :** 1. Fischhaber (All-O), 85 p. ; 2. Greger (All-O), 67 ; 3. Mander (All-O), 50. ; 4. Haldi (S), 30. - **Division B (groupes 5 et 7) :** 1. Pillone (It), 50 p. ; 2. Fernandez (Esp), 45 ; 3. Febbraio (Fr), 32. - **Division C (groupes 8 et 9) :** 1. Perrot 160 p ; 2. Bayard 45 ; 3. Andruet 37.

athlétisme

Brillant exploit du Finlandais Vasala sur 800 m

Pekka Vasala, un étudiant de 23 ans, a battu le record d'Europe du 800 mètres en 1'44''5, au cours du match Finlande-Suède, à Helsinki. Vasala a ainsi approché de deux dixièmes de seconde le record mondial détenu conjointement par le Néo-Zélandais Snell (1962) et l'Australien Doubell (1968) en 1'44''3. Le mois dernier, l'athlète finlandais avait déjà établi un nouveau record national de la distance en 1'46''. Cet été, Vasala a déjà réalisé 3'36''8 sur 1500 mètres, distance sur laquelle il représentera la Finlande lors des Jeux de Munich. L'ancien record d'Europe étais détenu conjointement par les Allemands de l'Ouest Kemper et Adams en 1'44''9.

Les autres épreuves ont donné lieu également à d'excellentes performances, notamment de la part d'un autre Finlandais, Tapio Kantanen, qui a établi un nouveau record national du 3000 obstacles en 8'23''4. C'est la neuvième fois cette année qu'il descend en dessous des 8'30.

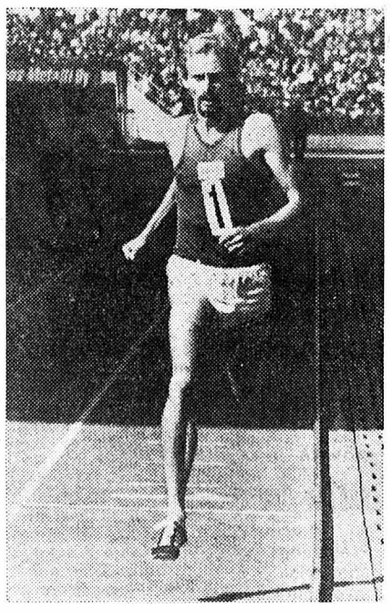

DANGEREUX. — Vasala sera un dangereux concurrent pour ceux qui étaient, jusqu'ici, favoris pour Munich.

Gaby Gambarini : 4'45''8 au 1500 m

A l'occasion de l'inauguration d'un nouveau centre sportif à Willisau, un match représentatif féminin junior entre la Suisse et la France a eu lieu. Il s'est terminé sur le résultat nul de 72-72.

Quatre Neuchâteloises figuraient parmi les sélectionnées. Monique Juan a terminé quatrième du 100 mètres en 12''8, Gaby Gambarini a remporté le 1500 m en 4'45''8 (meilleure performance suisse de la saison), Dominique Etienne a franchi 1 m 59 au saut en hauteur ce qui lui a valu la troisième place alors que Carol Gehringer a obtenu 3163 points au pentathlon (6me rang).

D'autre part, en match international, à Autun, les juniors suisses ont été nettement battus par leurs adversaires français, sur le résultat sans appel de 267-149. Au sein de l'équipe suisse, les rares satisfactions sont venues du demi-fond, où Vifian et Soladin notamment ont réussi l'unique « doublé » helvétique au 1500 mètres.

Nouveau record suisse au lancer du poids

Dans le cadre d'une réunion interclubs, à Saint-Gall, Edith Anderes a amélioré de 34 centimètres son propre record suisse au lancer du poids. La Saint-Galloise a expédié l'engin à 15 m 06. Elle détenait le précédent record avec 14 m 72.

Record du monde égalé pour Renate Stecher

L'Allemande de l'Est Renate Stecher a égalé en 11'' le record du monde du 100 mètres qu'elle détenait déjà conjointement avec sa compatriote Ellen Strophal, l'Américaine Wyomia Tyus, la Formosane Chiccheng et la Tchécoslovaque Eva Gleskova. C'est la troisième fois que Renate Stecher, qui a réussi son exploit au cours d'une réunion à Potsdam, court la distance en 11''.

haltérophilie

Trois records en trois villes différentes

Avant le grand rassemblement de Munich, plusieurs candidats aux médailles olympiques en ont profité pour faire une dernière fois le point sur leur état de préparation. Ainsi, trois records du monde ont été améliorés en trois endroits différents.

A Ammann, le Libanais Mohammed Trabulsi a battu de 500 grammes son propre record du monde de l'arraché avec 146 kilos totalisant par la même occasion aux trois mouvements 475 kilos, soit 2,5 kg de plus que la meilleure performance mondiale de l'année réalisée par le Bulgare Jordan Bikov.

Le Bulgare Mladen Kutchev s'est également mis au diapason à Sofia en portant celui du développé des poids légers à 155 kg 500, soit une amélioration de 500 grammes par rapport à l'ancien record. Le troisième record a été amélioré à Téhéran par l'Iranien Monammed Nassiri (poids coq) qui a développé 128 kg 500, améliorant de 500 grammes également le précédent record du Soviétique Rafael Belenkov.

boxe

Bogs n'a résisté que cinq rounds

L'Argentin Carlos Monzon, impressionnant de calme et de solidité, dans son style, qui rappelle celui de Tony Zale, « l'homme de fer » américain de l'après-guerre, a brillamment conservé son titre de champion du monde des poids moyens, à Copenhague, en battant le Danois Tom Bogs par K.-O. technique au cinquième round d'un combat prévu en quinze reprises.

L'Argentin, impérial sous le dais du stade d'Idraetspark, a fait s'envoler le rêve de l'ancien champion d'Europe de la catégorie, qui a été renvoyé dans son coin par l'arbitre après avoir été trois fois au tapis durant la cinquième reprise, n'étant plus alors en état de poursuivre le combat.

Ainsi, il n'y a pas eu de miracle à Copenhague. Devant un public nombreux — environ 18.000 spectateurs — et tout entier gagné à sa cause, Tom Bogs a crânement tenté sa chance en remplissant son rôle de challenger, pour devenir l'infortuné héros de cette aventure dont on connaissait à l'avance l'issue. Dans la nuit froide de Copenhague, il n'a pu résister à la boxe destructive de Monzon, qui a fait lentement son œuvre.

Une place au soleil pour les «sans grade»

Nette victoire de Corcelles

Corcelles - Fleurier 4-0 (3-0)

CORCELLES : Burgdorfer ; Freiholz, Guyenet, Feuz, Plancherel ; Pittet, Payot, Kunzi ; Guélat, Zanetti, Schweizer. Entraîneur : Schweizer.
FLEURIER : Bonny ; Farrugio, Louis-Jaquet, Sao Facundo, Zanier ; Rub, Huguenin, (Carminatti), Ales Garcia, Bise, Moretti, Gueniat (Magnin).
ARBITRE : M. Perrin, de Préverenges.
BUTS : Schweizer, Zanetti, Payot, Pittet.

Corcelles n'a pas manqué son départ. Les joueurs locaux ont entamé le match avec une certaine crainte de Fleurier, qui s'était illustré au tournoi de Couvet. Après quelques minutes d'observation, Corcelles s'est porté à l'attaque et ses efforts ont été récompensés de trois buts. Fleurier s'est retrouvé un peu en 2me mi-temps, mais ses attaquants n'ont pas su inquiéter l'excellent Burgdorfer. C'est encore Corcelles qui augmenta la marque et termina très décontracté.

E.K.

Couvet - Bôle 1-0 (0-0)

COUVET : Walther ; Faivre, Clément, Fabrizzio, Chiuminatti ; Vauthier, Rothenbuhler, Gentil (Garcia) ; Bachmann, Camozzi, Righetti. Entraîneur : Munger.
BOLE : Locatelli ; Delay, Pianezzi, Castella, Montandon (Donner) ; Veuve I, L'Eplattenier ; Veuve II, Anker, Falcone, Bubloz (Fanti). Entraîneur : Veuve I.
ARBITRE : M. Janer, d'Yverdon.
BUT : Camozzi.

Ce match, qui promettait beaucoup a été une déception. Le résultat est chanceux pour Couvet qui a marqué sur coup franc. Bôle a fait mieux que se défendre et aurait mérité le match nul.

Hauterive - Saint-Imier 3-2 (1-0)

HAUTERIVE : C. Lecoultre (De Proost) ; Sanbiaggio, Merlotti, Farine II, Farine I ; Maspoli (Grégoire), L. Lecoultre ; Ducommun, Gerber, Leuenberger, Bally. Entraîneur : Kauer.
SAINT-IMIER : Bourquin ; Wittmer, Schafroth, Erard, Venzin ; Doutaz, Mainka ; Quadri (Christen), Gerber (Rossini), Kernen, Boichat. Entraîneur : Donzé.
ARBITRE : M. Perrinjaquet, de Payerne.
BUTS : Leuenberger (2), Ducommun ; Mainka, Wittmer.

Déjà au point phsysiquement, les deux adversaires se sont livré un duel acharné. Hauterive, plus rapide a fourni un bon match et Saint-Imier a donné une bonne réplique. Bon début d'Hauterive qui est de taille à se bien comporter.

M. Mo

Le Parc - Superga 2-0 (0-0)

LE PARC : Robert ; Cuche I, Cortinovis, Boillat I, Gaille ; Huguenin, Boillat II, Leuba I (Viviani), Dupré, Cuche II, Leuba II. Entraîneur : Jacot.
SUPERGA : Agresta ; Monastier, Leonini, Federici, Del Piante ; Piervitori, Betschmann, Berger ; Corrado, Liuzzo, Alessandri, Entraîneur : Jorio.
ARBITRE : M. Christinat, de Lausanne.
BUTS : Dupré, Leuba I.

La première mi-temps fut de bonne qualité et équilibrée. Le Parc, plus rapide se détacha après le repos. Dès que Superga encaissa le premier but, il se désunit et ne réussit plus rien de bon. Le Parc augmenta son avance et continua sa domination.

Tony

Neuchâtel Xamax - La Sagne 0-4 (0-3)

NEUCHATEL XAMAX II : Cassard ; Cron, Debrot, Stauffer, Sandoz ; Bischof, Frieden, Muriset ; Hofmann, Gagg, Joly (Kurth). Entraîneur : Gagg.
LA SAGNE : Paltenghi ; Luthi, Schnell, Martignier, Cassi II ; Perrenoud, (Reichenbach), Perret ; Hostettler, Jeanmairet, Cassi I, Moreira. Entraîneur : Perret.
ARBITRE : M. Jordan, de Fribourg.
BUTS : Hostettler, Cassi I, Jeanmairet, autobut.

Le néo-promu, bien que favori, a procédé avec trop de naïveté pour faire trébucher les solides Sagnards. Pourtant des occasions en or échurent aux Xamaxiens, mais La Sagne réussit à briser ces élans et montra le maximum d'efficacité en convertissant en buts les occasions qui s'offraient. La Sagne sera une formation redoutable, sa ligne d'attaque étant de celles dont le poids fera des ravages.

Cl. D.

Autres résultats

IIIme ligue : Sonvilier - Auvernier 1-1 ; Dombresson - Travers 5-2 ; L'Areuse - Serrières 0-1 ; Colombier - Floria Ib 0-1 ; Saint-Blaise - Châtelard 4-3 ; Corcelles II - Ticino 1-3 ; Neuchâtel Xamax III - Floria Ia 1-6 ; Marin - Cortaillod 1-3 ; Béroche - Comète 9-3 ; Le Locle II - Etoile 4-1.
Jun. inter A 2 : Comète - Central 5-2.

A l'étranger

Angleterre

Troisième journée : Arsenal - Stoke City 2-0 ; Coventry City - Southampton 1-1 ; Crystal Palace - Liverpool 1-1 ; Derby County - Chelsea 1-2 ; Everton - Manchester United 2-0 ; Ipswich Town - Birmingham City 2-0 ; Leeds United - West Bromwich Albion 2-0 ; Sheffield United - Newcastle United 1-2 ; West Ham United - Leicester City 5-2 ; Wolverhampton Wanderers - Tottenham Hotspur 3-2. Classement après 3 tours : 1. Arsenal 6 p ; 2. Liverpool 5 ; 3. Everton 5 ; 4. Chelsea 5 ; 5. West Ham United 5 ; 6. Ipswich Town 4.

Jeux de la XXe olympiade - Munich du 26 août au 10 septembre

RHODÉSIE: L'INCERTITUDE RÈGNE ENCORE

La plus grande incertitude régnait toujours à Munich, hier, à propos de l'évolution du conflit qui oppose de nombreux pays africains (22) au comité d'organisation (CO) et au Comité international olympique (CIO) sur la question de la participation rhodésienne aux 20mes Jeux d'été. Au cours de la conférence de presse quotidienne du CO, son porte-parole, M. Hans Klein, a affirmé que jusqu'à présent aucun contact n'avait eu lieu entre MM. Willi Daume, président du CO, et Gérard Kamanda, secrétaire général adjoint de l'organisation de l'unité africaine, et Jean-Claude Ganga, secrétaire général du conseil supérieur du sport africain.

Cependant, au siège du CO, si on se refusait à dire si oui ou non M. Daume avait rencontré les deux dirigeants africains, l'un politique, l'autre sportif, on indiquait toutefois que des discussions étaient en cours en vue de trouver une solution de compromis permettant à tous les pays africains de participer aux Jeux.

CONTACT DISCRET

Comme on apprenait d'autre part que le problème rhodésien n'avait pas été évoqué au cours de la première partie de la réunion de la commission exécutive du CIO avec les comités olympiques nationaux, il semble donc plus que vraisemblable que le CO a préféré prendre discrètement contact avec MM. Ganga et Kamanda plutôt que de les recevoir officiellement, comme il en avait eu tout d'abord l'intention.

M. Daume avait initialement escompté rencontrer MM. Ganga et Kamanda samedi, mais les deux dirigeants africains ne se sont pas rendus à ce rendez-vous, indiquant qu'ils souhaitaient avant tout se concerter avec les responsables du sport africain présents dans la capitale bavaroise. Cette concertation a eu lieu samedi et se poursuit à intervalles irréguliers.

Lors de la réunion de la commission exécutive du CIO avec les comités nationaux olympiques, dimanche à Munich, un certain nombre de points de l'ordre du jour ont été examinés, sans toutefois que la brûlante question de la Rhodésie et de la menace de boycottage des Jeux par une vingtaine de pays africains, auxquels sont venus s'ajouter la Jamaïque et le Pakistan, ait été abordée. Ni du côté du CIO, ni du côté des comités nationaux appartenant aux pays contestataires, pourtant tous représentés, sauf la Tanzanie et la Sierra Leone, on ne se risqua à lancer une discussion sur l'affaire.

ATTRIBUÉS A UNE ZONE

83 comités nationaux et la commission exécutive du CIO ont abordé leur ordre du jour. Une proposition demandant que l'organisation des Jeux olympiques soit attribuée à l'avenir à une zone et non plus à une ville, comme le prévoit le règlement, sera étudiée par la commission du programme. Les comités nationaux ont demandé d'autre part qu'ils soient consultés avant le vote attribuant l'organisation des Jeux, ce qui fut accepté par la commission exécutive.

En raison de l'exploitation commerciale grandissante des Jeux, un nouveau règlement a été rédigé qui sera soumis pour approbation à la session et qui prévoit que tout contrat entre une firme et un comité d'organisation devra désormais être soumis à l'acceptation du CIO. Une proposition demandant que l'allemand devienne langue officielle au CIO et aux Jeux a été déposée, proposition qui sera étudiée ultérieurement.

DES PRÉCISIONS

Enfin, des précisions ont été données quant au congrès olympique réunissant les comités nationaux, les fédérations internationales et le CIO, et qui aura lieu pour la première fois depuis 1930 à Varna (Bul), du 30 septembre au 4 octobre 1973. Une très forte participation est envisagée et les porte-parole des fédérations internationales ont été désignés. Ce sont : MM. Thomas Keller (S), sir Stanley Rous (GB), Pierre Ferry (Fr) et le colonel Russel (GB), qui sont respectivement président des fédérations internationales d'aviron, de football, d'escrime et de boxe.

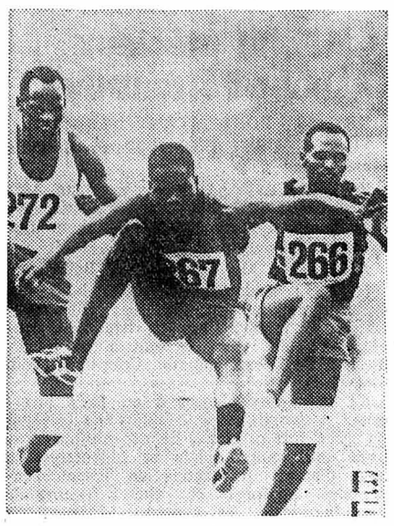

Les Kényans Biwott, Jipcho et Keino (de gauche à droite), qui figurent parmi les plus grands favoris du 3000 m obstacles, ne savent pas encore s'ils participeront aux Jeux. Beaucoup d'autres sont dans la même situation. (Téléphoto AP)

Coup de théâtre ?

Au cours de leurs deux journées de réunions et d'études, les dirigeants sportifs et politiques africains à Munich ont, apparemment, trouvé un bon dossier à plaider, qui concerne les cartes d'identité des Rhodésiens, et ils paraissent, maintenant, avoir beaucoup d'atouts dans leur jeu. Ils ont dévoilé leur batterie en remettant aux représentants des comités nationaux olympiques réunis avec la commission exécutive du C.I.O., une motion en cinq points résumant leurs arguments. Cette motion n'a pas été étudiée en séance, mais ils la présenteront ce matin devant les comités nationaux olympiques.

Dans le même temps, la commission exécutive du C.I.O. se réunira pour étudier les conclusions de l'enquête faite par lord Exeter (Angleterre) auprès des autorités britanniques en Allemagne, pour savoir dans quelles conditions les Rhodésiens ont pénétré en territoire fédéral et pour examiner les pièces d'identité des Rhodésiens qu'ils ont demandé au chef de mission de la Rhodésie de leur soumettre. En tout état de cause, une décision définitive devrait intervenir aujourd'hui et, selon les observateurs des questions olympiques, elle risque d'être défavorables aux Rhodésiens.

Quadruple saut périlleux !

Le multiple médaillé olympique Yukio Endo, entraîneur de l'équipe du Japon, est convaincu que les gymnastes nippons remporteront les huit médailles d'or des compétitions de gymnastique. « En plus des traditions qui font de notre pays le berceau de la gymnastique, nous avons cette fois des armes secrètes. Parmi celles-ci figure le champion du monde Eizo Kenmotsu avec un triple saut périlleux que seuls cinq autres gymnastes au monde sont capables de réaliser » a affirmé Yukio Endo qui a ajouté : « Kenmotsu a même réussi à l'entraînement un quadruple saut périlleux ».

Où envoyer vos télégrammes ?

Les télégrammes destinés aux membres de l'équipe suisse olympique à Munich doivent être adressés de la façon suivante :

Nom, équipe olympique suisse, D. 8000 Munich 100.

Treize ou seize équipes de football ?

La commission amateur de la Fédération internationale de football, qui a siégé à Paris, à l'occasion du congrès de la FIFA, a examiné le problème posé par la présence de la Rhodésie aux Jeux de Munich et la menace de forfait des pays africains.

Trois de ceux-ci (Maroc, Ghana, Soudan) sont engagés dans le tournoi olympique qui groupe 16 équipes. En cas de forfait de leur part (la date limite des engagements ayant été fixée au 15 août), la commission a décidé qu'ils ne seraient pas remplacés et que le tournoi ne réunirait donc que 13 formations.

La commission a également entériné la proposition de la Fédération allemande quant aux lieux des rencontres des poules demi-finales qui n'avaient pas encore fixés. Les matches auront donc lieu comme suit pour les deux groupes de 4 équipes (demi-finalistes) :

3 septembre : Nuremberg, Passau, Munich, Ratisbonne. **5 septembre :** Munich, Ingoldstadt, Passau, Augsbourg. **7 septembre :** Munich, Ratisbonne, Nuremberg, Augsbourg.

Trois nouveaux pays viennent s'ajouter à la liste

La république arabe de Libye ne participera pas aux Jeux olympiques de Munich, a annoncé l'agence d'information libyenne. Dans un communiqué publié à Tripoli, le comité olympique libyen a protesté contre la participation « de la Rhodésie raciste » et annoncé le boycottage de la Libye des Jeux de Munich.

Le Soudan a décidé lui aussi de boycotter les Jeux olympiques. L'équipe soudanaise a été rappelée en raison de la décision du CIO de laisser la Rhodésie y participer.

Madagascar ne sera pas non plus représenté aux Jeux de Munich. Le conseil des ministres malgache, réuni sous la présidence du général Ramanantsoa revenu de sa tournée dans le sud de l'île, a entériné la proposition du capitaine de corvette Didier Ratsiraka, ministre des affaires étrangères, dans ce sens. Le gouvernement malgache précise qu'il entend ainsi marquer son souci de s'aligner sur la position de l'OUA. Rappelons que le fameux sprinter Ravelomanantsoa est de nationalité malgache.

Les vainqueurs les plus célèbres

	or	argent	bronze
Nurmi (Finlande)	9	3	—
Ewry (E-U)	8	—	—
Ritola (Finlande)	5	3	—
Sheppard (E-U)	4	1	—
Kolehmaninen (Finlande)	4	1	—
Zatopek (Tchécoslovaquie)	4	1	—
Owens (E-U)	4	—	—
Dillard (E-U)	4	—	—
Kraenzlein (E-U)	4	—	—
Œretr (E-U)	4	—	—
Francina Blankers (Hollande)	4	—	—
Betty Cuthbert (Australie)	4	—	—
Shirley Delahunty (Australie)	3	1	3
Tamara Press (URSS)	3	1	—
Wyomia Tyus (E-U)	3	1	—
Wilma Rudolph (E-U)	3	—	1
Irina Szevinska (Pologne)	2	2	1

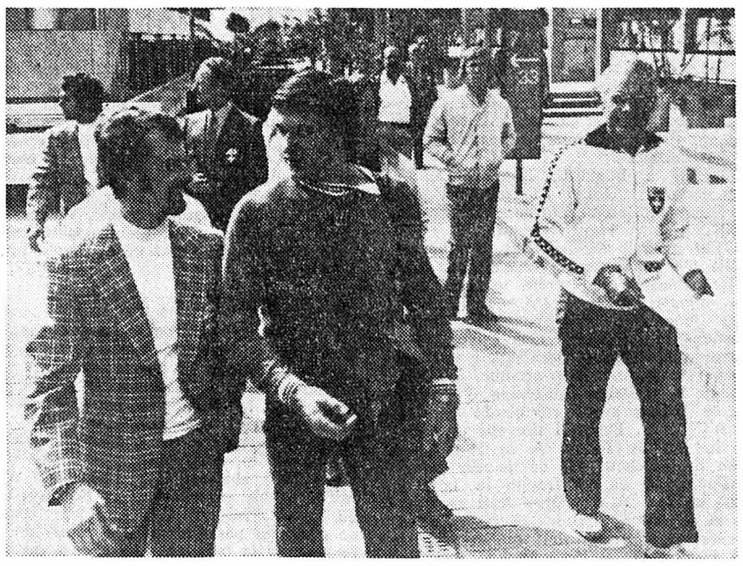

LES GYMNASTES. — En compagnie de leur entraîneur Jack Gunthard, ils vont prendre leurs quartiers. (Téléphoto AP)

PREMIERS SUISSES À MUNICH

Un premier contingent suisse est arrivé dimanche, à midi, à Munich. Il s'agissait des gymnastes (messieurs et dames), qui seront les premiers en lice, ainsi que des deux spécialistes du tir de chasse, Vincenzo Lucchini et Paul Vittet. Ils étaient accompagnés du médecin chef de la délégation suisse, le Dr Hans Howald.

Le chef de mission, Jean Weymann, était déjà arrivé dans la capitale bavaroise dans la nuit de vendredi, en compagnie du président du comité olympique suisse, M. Raymond Gafner, et du secrétaire Marcel Richème. Samedi, le « maire » du village olympique, M. Walter Troeger, leur avait remis les clés du bâtiment sis au No 35 de la Nadi-Strasse. Les Suisses y disposeront de 195 lits répartis dans des chambres à une et deux places, auxquels viennent s'ajouter 30 lits réservés dans le village féminin.

tennis

CHAMPIONNATS SUISSES

P. Kanderal cumule les titres

Les championnats suisses se sont terminés, à Bad Schinznach, par les victoires de Petr Kanderal dans le simple messieurs et de Marianne Kindler dans le simple dames. A 24 ans, Kanderal, un réfugié tchécoslovaque, a ainsi remporté le titre pour sa première participation aux championnats suisses. Associé à Ingrid Sadlon, il s'est de plus adjugé la victoire dans le double mixte. Quant à la Bâloise Marianne Kindler, déjà championne en 1969, elle a ainsi obtenu la consécration nationale pour la deuxième fois.

PAS DE PROBLÈMES

En finale, Petr Kanderal n'a pas connu de problème face au finaliste de l'an dernier, le Zuricois Urs Froehlicher. Très régulier, meilleur technicien, le Tchécoslovaque l'emporta facilement en trois sets. Chez les dames, Marianne Kindler ne connut guère de problèmes non plus face à sa camarade de club Evagreth Emmenegger, dont elle disposa en deux manches. En double mixte enfin, Ingrid Sadlon et Petre Kanderal dominèrent nettement la paire bernoise Murielle et Michel Baehler, qui avaient pourtant bouté hors de la compétition les têtes de série numéro un, Emmenegger-Werren. 1300 spectateurs ont assisté à ces finales, qui ont eu lieu par beau temps.

RÉSULTATS DES FINALES

Simple messieurs : Petre Kanderal (Coire) bat Urs Froehlicher (Zurich) 6-4 6-1 (-2. **Simple dames :** Marianne Kindler (Bâle) bat Evagreth Emmenegger (Bâle) 6-4 6-2. **Double mixte :** Ingrid Sadlon-Petr Kanderal (Zurich-Coire), battent Murielle Baehler-Michel Baehler (Berne) 6-0 6-1. **Double messieurs :** Dimitri Sturdza-Matthias Werren (Zurich-Genève) battent Michel Burgener-Jacques Michod (Lausanne) 6-2 6-4 6-4. **Double dames :** Anna Purek-Ingrid Sadlon (Bâle-Zurich) battent Evagret Emmenegger-Marianne Kindler (Bâle) 4-6 7-5 6-3.

cyclisme

LE G. P. GUILLAUME TELL

Une course très internationale

Le Grand-prix Guillaume Tell, c'est un peu la valse des chefs de file. Du côté des vainqueurs d'étape, un tournus : un Soviétique, puis un Anglais, puis un Allemand, puis un Belge. On ne pourrait souhaiter mieux d'une course vraiment très internationale.

ET LES SUISSES ?

Dans tout cet étalage pourtant, pas de Suisses. A tel point qu'il y a lieu de s'inquiéter : ce n'est pas la deuxième place de Bischoff, hier après-midi contre la montre, qui doit apporter le baume recherché. Le Lausannois n'aurait jamais dû, réglementairement parlant, courir cette épreuve. Nous y reviendrons.

De notre envoyé spécial

Oscar Plattner a donc le droit d'arborer le visage des mauvais jours qui est le sien depuis quelques jours : « Ça ne va vraiment pas. Hubschmid a perdu sept minutes en vingt kilomètres, le premier jour, et toutes ses chances. Par ailleurs, il souffre d'un genou (qui a nécessité des piqûres en cours de route). Les autres se traînent un peu, à l'exception d'Ivan Schmid et de Roland Schaer. Bischoff est complètement démoralisé de voir qu'il est décroché même sur le plat. »

Tout cela ne serait pas grave dans le cas du Grand-prix Guillaume-Tell. Mais dans l'optique de Munich ? « On ne peut plus rien changer, constate Plattner. Les sélections sont définitives. Et même, s'il fallait choisir aujourd'hui, je reprendrais les mêmes. Car j'ai la conviction d'avoir appelé les meilleurs. Donc, il n'y a pas trois solutions, mais deux : ou bien aller aux Jeux en espérant que la condition sera revenue, ou bien rester à la maison... »

TROIS COURSES

Avec treize nations représentées, il convient toutefois de ne pas trop s'apesantir sur le sort des Suisses. Toute l'élite du cyclisme amateur est présente en Suisse centrale, ce qui permet de voir que les Allemands sont toujours bien représentés dans les attaques. Que les Anglais surprennent, que les Belges restent « en dedans », que les Français avancent des pions qui n'étaient pas ceux attendus. Les Soviétiques enfin sont gens à courir de façon bizarre. Chacun pour soi souvent.

Le week-end a donc été marqué par trois courses, sous la pluie — quelles averses ! — pour la plupart. Seule l'abbaye d'Einsiedeln consentit à se montrer sous un rayon de soleil. Samedi, après que Bischoff eut aidé Hubschmid à revenir (il avait reçu des soins au genou), il partit seul. Cela lui valut une minute d'avance pendant quelques kilomètres et une défaillance terrible. Hubschmid, lui, bien remis, attaqua en compagnie de quelques coureurs. Mais tout ce groupe fut dépassé sur la fin par un Anglais, Lloyd, qui conquit et la victoire, et le maillot bleu. Bischoff, lui, finissait à 26'. Il était éliminé, mais repêché très arbitrairement. Pour lui, les routes avaient été « encombrées ». Hier matin, un groupe se forma également à l'avant, qui ne résista que quelques secondes. Mais d'où s'enfuirent l'Allemand Trott et le Soviétique Gusjatnikow, le premier réglant le second au sprint. Là aussi, Bischoff terminait après les délais. Mais cette fois-ci, on ferma complètement les yeux.

Voilà pourquoi il n'aurait pas fallu que le Lausannois restât en tête de la course contre la montre, comme ce fut le cas longtemps. Il y avait de la contestation dans l'air, jusqu'au moment où le Belge Verreydt fut crédité d'un meilleur temps que lui.

Serge DOURNOW

classements

2me étape, Fluelen - Brugg, 150 kilomètres : 1. Lloyd (GB) 3 h 54'17 (moyenne 38 km 415) ; 2. Huelamo (Esp) 3 h 54'58 ; 3. Trott (All-O) même temps. 4. Viejo (Esp) 3 h 55'17 ; 5. Gorelov (URSS) ; 6. Hubschmid (S) même temps.

3me étape, Brugg - Einsiedeln (71 kilomètres : 1. Thaler (All-O) 1 h 50'43" (moyenne 38 km 476) ; 2. Gusiatnikov (URSS) même temps ; 3. Viejo (Esp) 1 h 50'51" ; 4. Smetanin (URSS) ; 5. Schmid (S).

4me étape, Ochsenboden - Einsiedeln (18 km 500 contre la montre) : 1. Verreydt (Be) 23'38"8 ; 2. Bischoff (S) 23'40"0 ; 3. Zwirko (Pol) 23'48"7 ; 4. Bayton (GB) 23'55"2 ; 5. Ovion (Fr) 24'02"7 ; 6. Sutter (S) 24'02"9 ; 7. Tollet (Fr) 24'03"4 ; 8. Lloyd (GB) 24'07"8; 9. Viejo (Esp) 24'07"9 ; 10. Schaer (S) 24'10"1.

Classement général : 1. Viejo (Esp) 10 h 30'06" ; 2. Lloyd (GB) 10 h 30'27" ; 3. Gusiatnikov (URSS) 10 h 30'48" ; 4. Guitard (Fr) 10 h 31'08" ; 5. Huelamo (Esp) 10 h 31'09" ; 6. Bayton (GB) 10 h 31'15" ; 7. Zwirko (Pol) 10 h 31'23" et Clewarth (GB) même temps ; 9. Melero (Esp) 10 h 31'28" ; 10. Verreydt (Be) 10 h 31'29".

natation

Trois records mondiaux pour les Américaines

L'équipe féminine olympique des Etats-Unis, à la veille de son départ pour Munich, a annoncé la couleur lors d'une réunion qui s'est tenue à Knoxville, dans le Tennessee. Elle a en effet pulvérisé trois records du monde de relais. Voici quels sont ces nouveaux records :

4 fois 100 m libre, avec Kim Peyton, Sandy Nielson, Janie Barkman et Shirley Babashoff, en 3'58"1 (ancien record 4'00"6).

4 fois 100 m quatre nages, avec Janie Barkman, Billie Daniele, Sue Atwood et Lynn Vidali, en 4'25" (ancien record 4'27"2).

4 fois 200 m libre, avec Ann Marshal, Ann Simmons, Kinna Rothammer et Shirley Babasdhoff, en 8'28"9 (ancien record 8'35"3).

lutte

22.000 spectateurs à la Chaux-de-Fonds

Le taureau du vainqueur à David Roschi

On dit qu'il faut avoir vu, au moins une fois dans sa vie, une Fête fédérale de lutte suisse. C'est vrai ! La Chaux-de-Fonds a vécu le week-end dernier des heures inoubliables. Par son caractère folklorique, cette manifestation dépasse le cadre purement sportif et tous les spectateurs, spécialistes ou profanes, ont suivi avec un plaisir non dissimulé le déroulement de cette grande fête. Le comité d'organisation, bien dirigé, a œuvré avec précision et dévouement, soutenu par toute la population, pour assurer le succès de l'entreprise. D'importantes délégations venues d'outre-Sarine avaient tenu à s'associer à la fête, certaines en costumes d'armaillis, et on pouvait voir sur le stade de la Charrière un public bien différent de celui qui le fréquente ordinairement ! Un spectateur non averti se serait demandé s'il était réellement dans la Métropole horlogère...

PRÈS DE 300 CONCURRENTS

Les luttes ont débuté samedi matin par les passes éliminatoires. Le temps était très frais. 291 lutteurs étaient annoncés, soit 142 gymnastes et 149 bergers ; les premiers nommés luttaient en habits blancs et les seconds en costumes champêtres. Sept ronds de sciure émaillaient la pelouse de la Charrière, autour de laquelle des tribunes supplémentaires avaient été construites pour l'occasion. Dix-huit mille spectateurs ont suivi les joutes durant ce premier jour de la compétition. Le soir, la vaste halle de fête était comble et le spectacle officiel a obtenu un franc succès ; le folklore y était roi. L'ambiance était créée et la fête était bien partie. Un cortège haut en couleur a parcouru les rues de la ville et de nombreuses personnalités ont suivi les joutes.

DEUX FORTS-A-BRAS

Six Neuchâtelois étaient engagés dans cette compétition ; ils avaient affaire à très forte partie et cinq d'entre eux ont été éliminés après quatre passes : Daniel Nussbaum (Neuchâtel-Sport, avec 36,00 points) et ses collègues du Club des lutteurs de la Chaux-de-Fonds, Benz Schurch et Otto Grunder (chacun 35,50 points), Kurt Wydler (34,50 points) et Andreas Weber (accidenté), Joseph Frey a résisté deux passes de plus que ses camarades (55,00 points), mais n'est pas parvenu à se qualifier pour la suite du concours. En revanche, deux forts-à-bras de la Métropole horlogère se sont distingués au jet de pierre, les frères Lehmann : Edy, troisième à la pierre de 40 kg et Jean-Claude, 13me, le dernier nommé se classant en outre 6me au jet de la pierre d'Unspunnen (83 kg ½).

MAGNIFIQUE CÉRÉMONIE

Les vingt-deux mille spectateurs présents le dimanche ont assisté à une magnifique cérémonie de remise de la bannière fédérale, venue de Bienne. L'emblème a été solennellement remis à M. Maurice Payot, président du CO, au milieu d'un grand déploiement d'ornements folkloriques : oriflammes, cors des Alpes, fanfare, yodleurs, claqueurs de fouet, lanceurs de drapeaux. C'est l'ancien champion suisse de lutte libre, Ernest Grossenbacher, président du Club des lutteurs de la Chaux-de-Fonds, qui a pris possession de la bannière et la conservera pendant trois ans, pour la remettre en 1975 au CO de Schwytz. L'hymne national, écouté avec respect par l'assistance, a rappelé à chacun le caractère patriotique de ce sport, profondément attaché à la terre helvétique dont il est issu. Puis, les concours ont repris, dans l'ambiance typique des fêtes de lutte : grandes vagues de vivats, ponctuées de sonneries de cloches !

UN GRAND ABSENT

Le grand duel attendu entre Karl Meli (vainqueur en 1961 et 1964) et Rudolf Hunsperger (roi de la lutte en 1966 et 1969) n'a pas eu lieu. Hunsperger, en deuil, n'a pas pu participer à la fête ; de son côté, Meli n'est plus le grand champion que nous avons connu et il a perdu sa combativité. En revanche, une phalange de solides lutteurs se sont chargés de faire le spectacle et cette fête a été très intéressante à suivre, l'incertitude ayant régné jusqu'au bout quant à l'issue des concours ; 47 concurrents sont parvenus à décrocher la couronne fédérale tant convoitée ; parmi eux figure un seul Romand, le Fribourgeois Ernest Schlaefli, de Posieux. Les frères Martinetti et autres Chardonnens n'étaient pas de la partie, ayant déjà fait leurs valises pour Munich.

Le froid a tenu compagnie aux lutteurs tout au long de la compétition, mais malgré les conditions atmosphériques peu favorables, très peu d'accidents sont à déplorer en dépit des efforts violents déployés dans ce sport particulièrement viril. C'est le signe d'une excellente préparation et d'une condition physique à toute épreuve. La passe finale opposait deux solides lutteurs, qui pouvaient encore prétendre à la victoire : David Roschi (qui a déjà battu le roi de la lutte, Hunsperger cette année lors d'une fête cantonale) et Karl Bachmann, actuel champion suisse de lutte gréco-romaine. Ce dernier est également un des meilleurs Suisses en lutte libre et il est ainsi un technicien à la fois fin et polyvalent. Menant le combat de bout en bout, il se fit néanmoins surprendre par un Roschi particulièrement en verve ce jour-là, qui le plaqua irrémédiablement sur les deux épaules. Ne pouvant réfréner leur enthousiasme, les partisans du solide Roschi se précipitèrent sur le terrain pour porter en triomphe le nouveau roi de la lutte ; celui-ci a reçu en récompense un magnifique taureau, tandis qu'un poulain allait au deuxième et une génisse au troisième. On le voit, la tradition et le folklore ont coloré la manifestation jusqu'à son apogée !

PAH

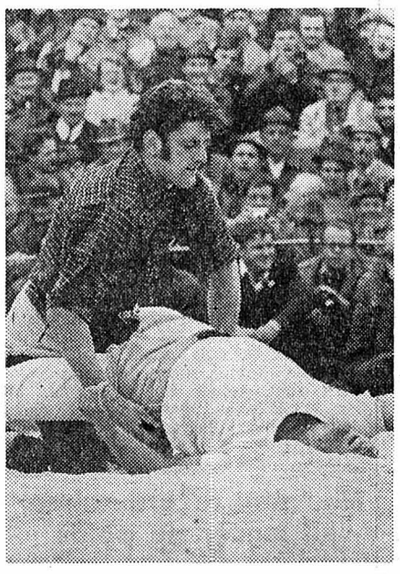

LE ROI. — C'est David Roschi, qui mate ici avec élégance le Biennois Bachmann. (Keystone)

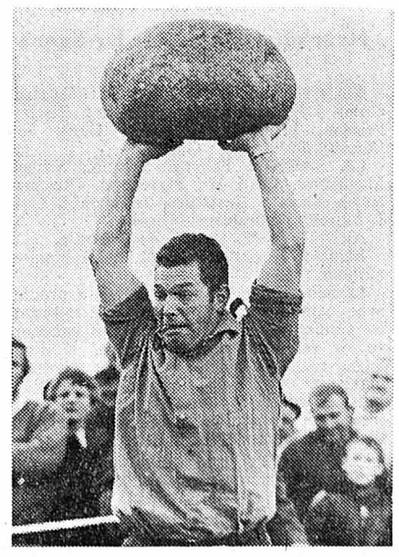

DE LA FORCE. — Il en faut (et comment) pour soulever les 83,5 kilos que pèse la pierre d'Unspunnen ! (Avipress - Robert)

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

SPORTS dernière

ATHLÉTISME

● Les athlètes est-allemands ont prouvé qu'ils étaient en forme, à Potsdam, en réalisant d'excellentes performances au cours de la troisième journée d'une réunion servant d'ultime test avant les Jeux olympiques. Sur 110 m haies, Frank Sieback, a été crédité pour la deuxième fois cette année de 13"3 alors que le champion d'Europe du lancer du poids, Hartmut Briesenick, a triomphé avec 21 m 00. Un autre sprinter s'est également mis en évidence : Siegried Schenke qui a réalisé 20"5 sur 200 mètres.

Chez les dames, les résultats ne furent pas inférieurs. Margitta Gummel avec 19 m 74 au poids, Rita Shmidt avec 1 m 86 en hauteur et Monika Zehrt avec 52"0 sur 400 mètres ont été elles aussi à la hauteur de leur réputation. Mais c'est sur la distance de 1000 mètres qu'a été réalisé l'exploit du jour grance à Ginhild Hoffmeister qui, en 2'35"9, a établi une nouvelle meilleure performance mondiale de l'année.

ÉCHECS

● A Reykjavik, la 16me partie du match pour le championnat du monde d'échecs s'est terminée par la nullité. Fischer n'est plus qu'à trois points du titre.

résultats

LUTTE SUISSE

1. David Roschi (Oberwil) 78,00 ; 2. Hans Haldimann (Schwarzenegg) 77,25 ; 3. Karl Meli (Winterthour) 76,75 ; 4. H. Stucki (Koppingen), von Weissenfluh (Goldern), M. Wolfensberger (Staefa), R. Kobelt (Marbach), M. Buser (Muttenz) et A. Reichlin (Muotathal) 76,50 ; 5. K. Bachmann (Bienne), P. Steiger (Oberriet), W. Blatter (Niederhunigen), F. Schatt (Kaltbrunn), R. Vogel (Bergdietikon) et H. Studer (Koeniztal) 76,25 ; 6. E. Schlaefli (Posieux), R. Suter (Mels), H. Kopp (Nideroenz), H. Furrer (Latterbach), P. Gasser (Ersigen) et F. Uhlmann (Berne) 76,000.

JET DE LA PIERRE

Pierre de 40 kg : 1. Rolf Gehrig (Bremgarten) 3 m 66 ; 2. Niklaus Burren (Rumligen) 3,62 ; 3. Edy Lehmann (La Chaux-de-Fonds) 3,43 ; 4. F. Niederoest (Schwytz) 3,43; 5. O. Haegeli (Sax) 3,35 ; 6. H. Hueppin (Beringen) 3,31 ; 7. P. Klauser (Seuzach) 3,25 ; 8. H. Boss (Sigriswil) 3,21 ; 9. F. Santschi (Sigriswil) 3,17 ; 10. F. Rohrer (Sachseln) 3,15.

Pierre d'Unspunnen (83,5 kg) : 1. Niklaus Burren (Ruemligen) 2,68 ; 2. Walter Stahl (Ober-Hittnau) 2,64 ; 3. Otto Haegeli (Sax) 2,61 ; 4. F. Niederoest (Schwytz) 2,47 ; 5. P. Klauser (Seuzach) 2,36 ; 6. J.-C. Lehmann (La Chaux-de-Fonds) 2,25 ; 7. C. Stuber (Volketswil) 2,16 ; 8. F. Rohrer (Sachseln) 2,15 ; 9. J. Gambirasio (Steinen) 2,15 ; 10. F. Santschi (Sigriswil) 2,06.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Pour son siège de Saint-Imier et sa succursale de Bienne
PAUL DUBOIS S. A., DÉCOLLETAGES

cherche

DÉCOLLETEURS

pour petit et moyen appareillage et petites vis, sur machines Tornos.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Les intéressés sont priés de prendre contact avec la Direction, 2610 Saint-Imier, ou de lui soumettre leurs offres écrites.

ORGANISATION INTERNATIONALE

(SUISSE - FRANCE - BELGIQUE - CANADA)

cherche pour entrée immédiate

• 2 responsables de secteur

capables d'animer et d'organiser une équipe de vente

• 10 jeunes gens-filles

— suisses ou permis C
— stage de formation rémunéré
— possibilités réelles de gros gains
— minimum garanti
— adresses fournies par notre ordinateur
— prestations sociales.

M. G. GUILLOUD recevra personnellement les candidats.
Présentez-vous directement entre 11 h et 15 h, 16 h et 18 h à :
Neuchâtel, le 22 août, hôtel Terminus, **tél. (038) 25 20 21**
Bienne, le 23 août, hôtel Continental, **tél. (032) 2 32 55**
Sion, le 24 août, buffet de la Gare, 1re classe, **tél. (027) 2 17 03**
Lausanne, le 25 août, château d'Ouchy, **tél. (021) 26 74 51** (10 h - 12 h)

Nous engageons

MANŒUVRES

Faire offres ou se présenter à

Zinguerie de Colombier et Métaux Ouvrés S.A., 2013 Colombier.
Tél. (038) 41 22 87.

Pour compléter notre personnel, nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

vendeuses
ou
vendeuses débutantes

Prendre rendez-vous ou se présenter à :

Chaussure-Coop

Chaussures Diana

Chaussures DIANA, rue du Concert 2, Neuchâtel

Les très bons vendeurs sont rares, c'est d'ailleurs pour cela qu'ils gagnent très bien leur vie.

CWS, société spécialisée depuis près de 20 ans dans le domaine de l'hygiène industrielle, engage dans l'immédiat, ou selon date à convenir,

un excellent vendeur

capable d'aller visiter des Industries, des commerces, des restaurants, des hôtels à l'échelon de la direction.

Ses caractéristiques principales doivent être, outre une bonne formation de base et les dons innés de vendeur cités plus haut :

— présentation irréprochable
— langue maternelle française
— travailleur et ambitieux (nous n'estimons jamais qu'un représentant gagne trop, car ses revenus sont en fonction de son rendement)
— âge idéal : 30 à 40 ans.

Une voiture entièrement défrayée est à disposition. Le personnel est affilié à une caisse de pension.

Ajoutons encore que le poste à repourvoir demande d'être domicilié dans le canton de Neuchâtel ou le Jura bernois.

Adresser offres de service manuscrites (avec curriculum vitae, photo et copies de certificats), ou téléphoner à :

Daniel JORDAN, directeur commercial c/o CWS Appareils S.A., place de la Gare 10, 1003 Lausanne. Tél. (021) 22 65 66 - 22 65 15.

Nouvelle concentration horlogère de la place de Bienne cherche un

responsable pour son département financier et comptable

Vu l'importance du poste à repourvoir, la préférence sera donnée à une personne possédant le diplôme fédéral de comptable ou préparant l'examen pour l'obtention de celui-ci.

Connaissance de la langue allemande désirée.

Situation intéressante et bien rémunérée pour personne qualifiée, ambiance de travail agréable.

Entrée immédiate ou à convenir.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser votre offre, qui sera traitée confidentiellement, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à FIDUCO, Fiduciaire pour l'industrie et le commerce S.A., case postale, 2501 Bienne.

Etes-vous intéressée à la formation continue ?

Nous avons la possibilité de vous offrir au centre de formation à Neuchâtel (responsable pour la Suisse romande) un poste intéressant et varié de

SECRÉTAIRE

(à temps partiel ou à plein temps)

comprenant les tâches suivantes :
travaux de secrétariat, dactylographie de textes d'études, de programmes, de rapports, de notes de cours, etc., traduction de textes allemands en français, tenue à jour du contrôle budgétaire.

Si vous disposez d'une certaine expérience professionnelle et de bonnes connaissances de la langue allemande et française, téléphonez-nous au numéro **(038) 24 68 60 et demandez M. Dr de Coulon.**
FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MIGROS,
Service du personnel, Limmatstrasse 152, Zurich.

MIGROS
M-Participation · Pour un avenir commun

Soirées
privées, mariages, contemporains, sociétés, etc.
orchestre
2 musiciens à disposition pour la **danse.**
Ecrire sous chiffres P 21496 N à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Maculature
au bureau du journal

FAVAG
cherche

EMPLOYÉE DE BUREAU

Langue maternelle française, bonne dactylographe, habile et consciencieuse, pour son service de correspondance.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Téléphoner ou se présenter à FAVAG S.A., 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 41, Interne 263.

FAVAG SA NEUCHATEL

Famille de diplomates français cherche, pour Berne, à partir du **1er septembre,**

gouvernante

de 25 à 40 ans, avec références, pour trois enfants en âge de scolarité.

Faire offres sous chiffres J 901064 à Publicitas, 3001 Berne.

Famille de diplomates français cherche pour Berne, à partir du 1er septembre,

cuisinière

de métier avec références.

Adresser offres sous chiffres K 901065 à Publicitas, 3001 Berne

---

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

sommelière ou sommelier

Heures de travail et congés réguliers. Bon gain. Nourris et logés.

S'adresser au restaurant de la Gare, la Neuveville.
Tél. (038) 57 23 98.

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHATEL Tél. 25 55 01

cherche

sommelières (ers)

Faire offres ou se présenter à la Direction.

ENICAR

Swiss precision time all round the world

Un travail intéressant et varié attend la nouvelle

SECRÉTAIRE

du département ventes

qui répondra à cette annonce et sera en relation avec de nombreux acheteurs étrangers.

Elle doit être à même de faire la correspondance française, allemande, anglaise, posséder une bonne formation commerciale pour suivre elle même ses dossiers et être capable d'assumer un travail indépendant. Une certaine expérience dans la branche horlogère serait utile, mais pas absolument nécessaire, notamment en vue des contacts personnels avec la clientèle étrangère.

Nous sommes volontiers à disposition pour donner de plus amples renseignements sur cette place et nous vous prions de bien vouloir nous écrire ou téléphoner.

ENICAR SA MANUFACTURE D'HORLOGERIE 2543 LENGNAU TEL. 065 8 00 41

ENICAR

Recrutement d'agents de police

Plusieurs postes d'agents de police sont mis au concours pour l'année 1973.

Nous offrons :
— travail avec responsabilités (services de police, du feu, sanitaires)
— activité variée et indépendante
— prestations de salaire et de sécurité sociale adaptées aux conditions particulières de la fonction
— versement du salaire dès l'école de recrues.

Conditions à remplir :
— être apte au service militaire et jouir d'une bonne santé
— jouir d'une bonne réputation.

Entrée en fonction : janvier 1973.

DIRECTION DE LA POLICE
NEUCHÂTEL

Si cette offre vous intéresse, téléphonez au commandant de la police (038) 25 10 17, ou utilisez le coupon ci-dessous.

- - - - - - - - - - - - A détacher - - - - - - - - - - - -

Au commandant de la police de la Ville de Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 6, 2001 Neuchâtel.

Veuillez me faire parvenir votre documentation et la formule d'inscription pour l'école de recrues 1973, à Neuchâtel.

Nom Prénom
Téléphone
Adresse
Localité

Un conseil dans le creux de l'oreille :

demandez-nous ce que coûte actuellement une Coccinelle de 1972

Les bons calculateurs seront surpris. Car c'est maintenant le meilleur moment de nous demander une offre pour l'une des Coccinelles à succès de 1972.
Nous en avons encore en stock. Elles sont battant neuves : VW 1200, la plus économique ; VW 1300, la plus achetée ; VW 1302, la Supercoccinelle.
Voulez-vous savoir le prix de ces Coccinelles « dernier délai » ? Hâtez-vous alors de nous envoyer le bon pour une offre de reprise. Profitez de la chance que nous vous offrons.

Bon pour une offre de reprise

Oui, votre conseil m'intéresse. Je vous prie de m'indiquer, sans aucun engagement, ce que j'aurais à payer, en sus du montant de la reprise, pour ces Coccinelles « dernier délai ».

Ma voiture :
Modèle : Marque :
Année : km :
Nom :
Rue :
NP/Localité :
Téléphone :

Découper ce bon et l'envoyer à AMAG, agence générale, 5116 Schinznach Bad.

Informations suisses

A Berne, dans le quartier paisible du Kirchenfeld...

La Monnaie fédérale et ses machines à sous

A Berne, dans le quartier paisible du Kirchenfeld, au bout de la Bernastrasse, en cul-de-sac, à l'ombre des grands arbres, on découvre le temple de la monnaie ou, plus prosaïquement, les ateliers de frappe fédéraux, tels qu'ils existent en ce lieu depuis 1906, date de la construction de l'immeuble.

On pourrait le prendre, de l'extérieur, pour un hôtel particulier du début de ce siècle et aucun signe ne le distingue à l'attention du passant si ce n'est une plaque noire aux lettres d'or, de modeste dimension, à droite de la monumentale porte en bois, toujours fermée, comme celle d'une prison.

NEUTRALITÉ...

Mais, derrière des murs épais de demeure patricienne, une ruche bourdonne sans nul souci du lendemain, semble-t-il. L'inflation en effet ne diminue ni ses richesses ni son travail ! Le monopole dont elle jouit la met à l'abri des soucis de la concurrence en Suisse. Certes, elle ne craint pas d'affronter les marchés étrangers et les commandes qu'elle reçoit sont nombreuses. La neutralité suisse se traduit, pour la Monnaie fédérale, par la possibilité de frapper aussi bien de la monnaie israélienne que celles de pays arabes, par exemple !

Près de 40 personnes sont occupées en permanence à la fabrication des monnaies et la capacité des installations, largement automatisées, permet de confectionner jusqu'à un million de pièces par jour en respectant des critères de qualité qui sont les plus sévères parmi ceux que l'on puisse exiger aujourd'hui dans la fabrication en grande série.

LE RETRAIT DES PIÈCES D'ARGENT

Le retrait des pièces d'argent de la circulation a provoqué un surcroît considérable de travail pour la Monnaie fédérale. La première opération consiste à trier les pièces revenant pour échange. Celles-ci sont généralement en effet un mélange d'exemplaires en argent et en cupro-nickel, l'alliage utilisé depuis 1968. Leur poids spécifique étant cependant différent, on peut les séparer au moyen de dispositifs sélecteurs électroniques. Depuis janvier 1971 au 30 juin 1972, ce sont pour 467 millions de francs et 451 millions de pièces, soit 2203 tonnes, ou 450 camions, qui sont ainsi revenus à la Monnaie fédérale, ce qui représente la manipulation (manuelle) de trois tonnes de métal par jour et par personne préposée.

En 1970, on comptait 734 millions de pièces d'argent en circulation. Actuellement, on estime que 80 % des pièces, dont on pouvait escompter le retour, sont effectivement revenues à leur berceau. Aux mois les plus chauds, ceux de septembre 1971 et d'avril 1972, les records furent respectivement de 45 millions de pièces et de 76 millions, record absolu. En ce moment, le rythme est redescendu à 10-15 millions de francs par mois. On approche en effet de l'échéance de fin septembre pour rendre les pièces anciennes à leur valeur nominale.

Les pièces d'argent ainsi retirées de la circulation monétaire sont d'abord écrasées. Par la gueule béante du marteau-pilon, les employés vident les sacs plombés de pièces qui, un instant plus tard, sont crachées par la machine dans une caisse de vieux métal. Une partie de ce rebut est transformée en lingots bruts qui sont envoyés en usine pour raffinage électrolytique. Les pièces écrasées sont aussi vendues directement comme vieux métal. Il retrouvera peut-être une nouvelle jeunesse sous forme de bandes de métal laminé, matière première des ateliers de frappe de la monnaie, ou de médailles.

Certains pays utilisent encore des monnaies d'argent, moins menacées d'accaparement par les spéculateurs. C'est le cas de l'Autriche et une commande de ce pays à la Monnaie fédérale a permis précisément d'utiliser l'argent provenant de la fonte des pièces suisses pour frapper les pièces autrichiennes, après correction du titre et régénération de l'alliage.

UNE FABRIQUE

La Monnaie fédérale est avant tout, et même exclusivement, une fabrique. Tous ses efforts tendent à la perfection du produit réalisé. Aussi elle n'exerce aucune activité spéculative sur la monnaie. Ce serait contraire à son rôle, qui est d'assurer le fonctionnement normal de la circulation monétaire. Or, la fièvre qui a saisi les pièces d'argent suisses empêchait justement ce fonctionnement, en provoquant une demande pléthorique.

Pour la Monnaie fédérale, pourtant, il est prouvé que la thésaurisation des pièces d'argent pour la valeur réelle du métal qu'elles contiennent n'est guère rentable, à moins de prendre en considération des sommes considérables. Les frais de fonte et de conditionnement grèvent fortement le prix de revient de la récupération. Le point de vue du collectionneur est évidemment tout à fait différent mais la patience de celui-ci devra être mise à l'épreuve s'il tient à ce que l'investissement consenti devienne profitable. Une exception peut être à mentionner, celle des pièces frappées en 1952 car la quantité réalisée cette année-là fut très faible. Leur valeur de collection est donc susceptible de monter spécialement.

Pour sa part, la Monnaie fédérale affirme que l'opération de récupération des pièces d'argent se solde même par un déficit pour la Caisse fédérale. La Confédération gagne, en revanche, sur les pièces d'argent qui ne sont pas restituées, ou ont pris le chemin de l'étranger, des collectionneurs et des spéculateurs. Elle n'a pas à rembourser ainsi la dette contractée par l'émission de cette monnaie.

De janvier 1971 au 30 juin 1972, la Monnaie fédérale a reçu en retour 143 millions de pièces de monnaie en argent d'une valeur nominale de 245 millions de francs environ et d'un poids de 946 tonnes, soit 33,3 % du chiffre cité plus haut de 734 millions de pièces.

L'IMBROGLIO DES ANCIENNES MONNAIES

Dans une chambre forte du bâtiment de la Bernastrasse, sont précieusement conservées non seulement les monnaies frappées par la Monnaie fédérale depuis 1850, mais aussi de nombreuses pièces utilisées en Suisse avant la décision de créer une monnaie fédérale unique.

A cette époque, il y avait dans notre pays quelque 115 millions de francs en circulation dont 100 millions de monnaies étrangères et 15 millions seulement de pièces suisses. Celles-ci ne représentaient pas moins de 860 espèces de valeur nominale et de frappes différentes et plus de 8000 espèces d'effigies diverses. Les pouvoirs et seigneurs nantis du droit de frappe étaient au nombre de 79, dont 23 cantons et demi-cantons, 16 villes, 15 princes laïques et 21 princes d'Eglise.

La Constitution fédérale de 1848 retira le droit de frappe aux cantons et autres privilégiés pour le remettre exclusivement en main de la Confédération. La première loi sur les monnaies fédérales fixa la parité du nouveau franc par rapport à l'argent (5 grammes d'argent au titre de 9/10 pour un franc). La parité fut plusieurs fois changée depuis lors. Puis l'arrêté fédéral du 1er mai 1968 stipula que les pièces de deux francs, d'un franc et de 50 centimes ne seront plus frappées en argent au titre de 835/1000 mais en cupro-nickel (750 parties de cuivre pour 250de nickel). Depuis 1969, il en est de même pour les pièces de 5 francs.

L'argent ne sera plus réservé à l'avenir en Suisse qu'aux pièces de 10 francs, peut-être, et dont la loi sur la monnaie du 5 octobre 1967 réserve l'éventualité. La question est présentement à l'étude dans les services fédéraux mais le chef du département des finances n'a pas été encore nanti d'un rapport circonstancié à ce sujet.

Devant la disparition des monnaies d'argent, l'habitude de parler de son argent plutôt que de sa monnaie ne s'effacera probablement pas pour autant. Elle tire précisément son origine de la notion de valeur intrinsèque attribuée à la monnaie dès le début des échanges commerciaux. La transformation moderne et l'élargissement du concept de la monnaie métallique la ravale au même rang que celui du papier-monnaie, le rang d'un simple figurant dans la masse des biens d'une nation.

Pourtant, la loi sur la monnaie de 1967 réserve aussi la possibilité de frappe de pièces d'or de 25 et 50 fr., au titre de 900/1000 et d'un poids de 11,290 g et 5,645 g respectivement, avec une tolérance admise de deux millièmes de gramme. Le prestige de l'or exerce toujours son attrait bien que le régime de l'étalon or ait été en quelque sorte dépassé par les événements de l'économie moderne en expansion, les besoins multipliés du crédit et les interférences des systèmes économiques.

LA PERFECTION EST-ELLE ATTEINTE ?

Aujourd'hui, le profane a peine à s'imaginer le degré de perfection atteint par la fabrication des monnaies. L'art et la science de la fonderie interviennent en premier lieu pour l'obtention d'un alliage répondnt à des caractéristiques extrêmement précises et constantes. La gravure des effigies se fait au moyen d'imposantes machines dont la meule graveuse est asservie au moyen d'un panthographe au modèle que suit un stylet. Des presses et finisseuses débitent à grande vitesse les pièces de monnaie finalement examinées par des yeux experts qui en décèlent les moindres défauts. Parmi les pièces mises ainsi de côté, le visiteur ne pourrait certainement pas localiser le défaut constaté, tellement il est généralement imperceptible !

La perfection de la frappe dépend en premier lieu de la qualité de la matrice, réalisée en métal spécial, d'abord en positif puis en négatif par emboutissage. Ce négatif est utilisé pour la frappe et sa durée est fonction du degré de finition désiré pour la pièce de monnaie ou la médaille. Cela peut aller de quelques centaines de pièces seulement à plusieurs centaines de milliers. On conçoit que de la qualité des étampes dépend celle des monnaies frappées.

Les ateliers de frappe fédéraux ont acquis à cet égard une réputation qui ne dément pas la tradition de la fameuse précision helvétique, argument majeur de nos succès industriels sur le marché mondial.

J.-P. G.

★ Deux cents dessinateurs de 25 pays participent au 25me Salon international de l'humour, qui se tient actuellement à Bordighera, sur la Riviera des Fleurs, et dont le thème imposé est « il faut sauver Venise ». Décerné par le Conseil de l'Europe, le premier prix au meilleur dessinateur étranger a été remis à Pelotsch. Ce dessinateur vaudois, établi à Paris, collabore à plusieurs journaux suisses.

VAL-DE-TRAVERS

La Côte-aux-Fées ne fut pas toujours le temple de l'abstinence...

D'un de nos correspondants :

De nos jours, les habitants de la Côte-aux-Fées, les « Niquelets », passent pour des modèles de sobriété ou peu s'en faut...

Là-haut, les mots « abstinence », « tempérance » et « Croix-Bleue » sont encore d'un usage courant, voire quotidien. Il y a deux siècles, une première vague antialcoolique déferla déjà sur le village, bientôt suivie, il faut le dire, d'un petit raz-de-marée en faveur de la réouverture de deux, puis de trois cabarets.

Voici les faits : le deuxième quart du XVIIIe siècle constitue une période critique dans l'histoire de la Côte-aux-Fées. Obligés de contracter des dettes chez les riches particuliers des localités voisines, par suite de lourdes charges qui pèsent sur eux, les habitants du lieu, incapables de faire face à leurs obligations, se laissent aller à la démoralisation. Le pays est infesté de contrebandiers qui n'y apportent que la débauche et le scandale ; les familles se désorganisent ; les enfants se pervertissent ; les ivrognes se multiplient. Au milieu de ce désordre général, quelques personnes énergiques adressent au Conseil d'Etat une supplique demandant son intervention.

En date du 19 juillet 1735, on peut lire dans les procès-verbaux des délibérations du gouvernement monarchique : « Sur la requête des paroissiens et habitants de la Côte-aux-Fées, aux fins que vu le grand nombre de cabarets, qui se sont établis, au dit lieu, ce qui tourne au grand préjudice et à la ruine entière de plusieurs particuliers, il plaise à la Seigneurie de les interdire tous, ou au moins n'en laisser subsister qu'un seul avec défense de donner à crédit aux enfants de famille pour plus de cinq batz... »

Trois ans de ce régime « sec » modifièrent les idées des gens de la Côte-aux-Fées qui, le 9 juin 1738, recourent de nouveau au Conseil d'Etat pour que l'arrêté ci-dessus soit révoqué et que la permission de vendre du vin pour tous ceux qui pourront le faire soit accordée, « vu qu'un cabaret ne suffit pas, cela leur étant même à charge, en ce qu'on vend le vin plus cher qu'on ne ferait si ceux qui peuvent tenir cabaret ont la liberté de la faire, et qu'il est très incommode pour les particuliers qui en ont besoin pour quelques cas pressants d'aller le chercher fort loin ».

Après avoir délibéré, la Seigneurie accorda à la paroisse de la Côte-aux-Fées le droit d'avoir deux cabarets, aux deux extrémités de la localité, l'un « auprès du temple si cela est plus commode et plus convenable ». En 1753, sur nouvelle requête, le Conseil d'Etat autorisa même l'ouverture d'un troisième cabaret...

NOTES D'HISTOIRE

Le moulin de la Roche avait déjà été détruit une fois par les grandes eaux

Plus personne, aujourd'hui, n'a envie de mettre les pieds dans la ferme de la Roche car, le soir du 24 juillet, une partie de ses fondations a été balayée comme un fétu de paille par la trombe d'eau. Cette ferme, située sur la route Fleurier-la Brévine se trouve entre deux rochers perpendiculaires et surplombe le précipice.

SCIERIE ET MOULIN

Le ruisseau venant de la cuvette des Sagnettes a été utilisé pour la première fois au début du XVIIIe siècle par Henri Petitpierre de Couvet. Il y a construit un moulin. Quelques années après, le banneret Osterwald faisait la description suivante de cette construction : « Ces bâtiments, au nombre de deux, sont placés l'un au-dessus de l'autre, perpendiculairement. Le premier, au niveau du terrain supérieur, a une scie industrieusement construite en partie dans le rocher. De là, on descend par un escalier de soixante-six marches dont les deux dernières sont dans le roc. C'est le lieu où est placé le moulin. Il marche avec une telle rapidité que tout le bâtiment et l'escalier tremblent lorsqu'on le met en mouvement. Ces bâtiments sont placés sur un précipice affreux que les rochers voisins surplombent de deux cents pieds en hauteur à droite et à gauche du lieu où est la scie et au-dessous du moulin l'eau tombe par cascade et avec un grand bruit dans une vallée profonde de plus de quatre cents pieds d'où elle se rend dans l'Areuse. On peut voir, ajoutait Osterwald, sans étonnement, l'exécution d'une entreprise aussi hardie qui, au pied de la lettre, met en l'air la fortune du propriétaire de ces bâtiments. »

Le moulin et la scie de la Roche furent démolis par « le Sucre » lors de son terrible débordement du 22 mai 1822. Il y a donc un peu plus de cent cinquante ans. Les ravages, en ce temps-là furent encore plus considérables que ceux que l'on a déplorés l'avant-dernier lundi de juillet de cette année.

L'orage avait duré deux heures. Le « Sucre » en fin d'après-midi se précipita avec une telle furie sur le village de Couvet, que l'on se crut menacé d'une destruction totale. Les habitants de la Cure s'enfuirent. Ceux de beaucoup de maisons des quartiers du Quarre et du Preyel, furent empêchés de sortir de chez eux pendant toute la durée de l'inondation. En dix minutes, celle-ci s'était élevée de plus de dix pieds au-dessus du sol.

Après avoir rompu ses digues, le « Sucre » emporta des ponts et des chemins. Il se sépara en deux branches, enlevant avec lui une immense quantité de madriers, de débris de rochers et de maisons. La route de Boveresse était devenue une véritable rivière. Si la catastrophe s'était produite de nuit, on aurait sans doute eu des morts à déplorer.

RECONSTITUTION

Cinq ans après ce désastre, la ferme de la Roche fut reconstruite par le baron Edouard-Charles-Alexandre de Pury de Monlezi. C'est la maison que l'on voit encore. Que deviendra-t-elle ? On ne le sait pas pour le moment, nous a-t-on dit aux archives cantonales de l'Etat. Mais il serait dommage, pour la beauté du site, qu'on en soit réduit à la voir disparaître irrémédiablement.

G. D.

OFFRES D'EMPLOIS

Votre nouvelle carrière

pour élargir vos gains et vos responsabilités

CHEF DE VENTE

Branche : alimentation.
Rayon : la Suisse.
Position : sous les ordres du directeur.
Responsabilités : la vente aux grandes surfaces, centres d'achat, le soutient de la force de vente.
Langues : français-allemand.
Age : 30 à 40 ans.
Domicile : sur le plateau entre Lausanne et Bienne

Cadre administratif
Vente-Marketing
Branche : l'industrie métallique.
Lieu de travail : Jura bernois.
Position : sous les ordres du directeur général, collaboration avec le directeur des ventes.
Responsabilités : chef de bureau, bureau de recherche économique et commerciale, promotion du service avant, pendant et après la vente, statistique et analyse.
Langues : français, allemand et anglais.
Age : 28 à 38 ans.
Domicile : Neuchâtel, Bienne ou le Jura.

Agents libres avec bureau régional.
Branche : la vente des services.
Rayon : les rayons de VAUD, FRIBOURG et JURA Bernois sont à repourvoir.
Position : indépendante.
Responsabilités : organisation et soutien des services à la clientèle.

Veuillez nous téléphoner ou vous présenter :
7, rue des Terreaux, 2000 Neuchâtel,
Tél. (038) 24 73 43 - 44.

IMG INTER MARKETING GROUP
Formation et sélection des cadres du Marketing et du Management.

Ω OMEGA

Pour notre **Département Technique Habillage,** nous cherchons à engager :

un boîtier

qui se verra confier des travaux de contrôle et de rhabillage de boîtes ; quelques années de pratique dans une fonction semblable seraient appréciées ;

un contrôleur technique

pour boîtes or ; des connaissances en soudage de bracelets (joaillerie) sont demandées.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Ω OMEGA Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. SSIH

MODE MASCULINE
chemiserie-confection
engagerait pour date à convenir

VENDEUSE

qualifiée, semaine de 5 jours.
Offre à

VETEMENTS Jacot NEUCHATEL

Seyon 1a

AUTOPHON

engage
pour Neuchâtel, Bienne, Soleure et Berne

des monteurs-électriciens

pour l'exécution de travaux intéressants et variés :
installations téléphoniques A + B
recherches de personnes sans fil

installations d'intercommunication
horloges électriques et signaux lumineux
installations d'amplification.
Vous qui aimez la diversité et l'initiative personnelle, écrivez ou téléphonez à notre chef d'installation, qui vous renseignera en détail sur nos activités et nos conditions de travail.

Autophon S.A.

Bureau d'installation à Neuchâtel
Rue de la Cassarde 24
Téléphone (038) 24 53 43

FRIBOURG - FRIBOURG

Fouilles à Portalban : une cité dans la ville

De notre correspondant :

Les lacustres ne vivaient pas sur l'eau. C'est ce qui ressort des fouilles faites, sous la direction de Mlle Hanni Schwab, par le service archéologique cantonal dans la région de Portalban (Broye) au bord du lac de Neuchâtel. La preuve a été donnée pour la première fois par l'examen des constructions faites sur la grève du lac de maisons à même le sol (et non sur pilotis). Cette constatation se trouve encore confirmée par l'existence de foyers sur la terre ferme, qui remontent à la fin de l'âge de la pierre polie.

La région de Portalban constitue un creuset riche pour les fouilles archéologiques. En 1962 et 1963 déjà, on y avait mis au jour des fragments de pavages appartenant à des maisons du néolithique final. C'est devenu une coutume : chaque année, l'archéologue cantonale, Mlle Schwab, se rend sur le terrain proche du nouveau « caravaning » pour y poursuivre ses recherches.

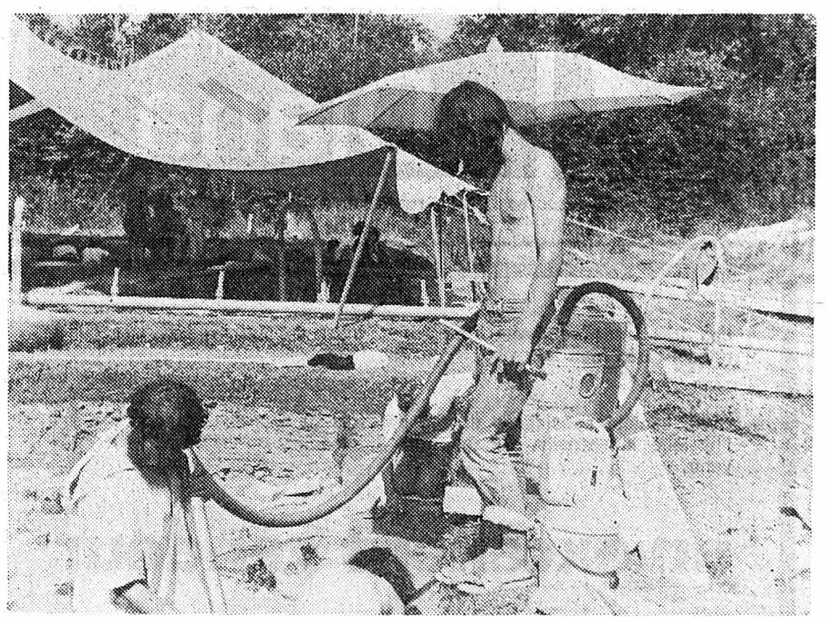

Le but des travaux en cours est de mettre au jour un village dont un secteur sera recouvert pour l'agrandissement du caravaning. Quatre mois de travail encore, précise l'archéologue. Au vu des découvertes, on conviendra qu'il n'y a guère eu de temps perdu : des dents d'animaux divers (porcs, vaches, sangliers, castors), quantité de haches, de pointes de flèches, d'instruments contondants, deux perles à ailettes (dont l'une exondée cette année). Enfin — clou de la saison — des fragments d'amphore datant de la fin du néolithique (2000 - 1800 av. J.-C.) et appartenant à la céramique cordée, qu'on espère grandement pouvoir reconstituer. La trouvaille est d'importance : à ce jour, deux bouts d'amphore seulement ont été découverts dans le canton : à Greng et à Estavayer-le-Lac.

VAUD

Sept morts en cinq jours

(c) Sept morts, tel est le tragique bilan des six accidents mortels survenus dans le canton de Vaud entre le 11 et le 15 août, dont quatre dans le nord du canton. Aucun de ces accidents n'a pour cause une défaillance mécanique ; ils sont tous dus à des fautes d'inattention ou des pertes de maîtrise.

Routes fribourgeoises : augmentation des accidents

Le commandant de la gendarmerie cantonale fribourgeoise communique que, selon le Bureau de l'éducation routière, la statistique des accidents de la circulation, pour le premier semestre de cette année, brosse un tableau effrayant de la situation. Souvent, les séquelles de ces accidents ont été irrémédiables.

37 MORTS EN SIX MOIS

Depuis le 1er janvier au 30 juin, il a été enregistré 799 accidents de la circulation sur territoire fribourgeois contre 618 durant la même période de l'année dernière. Ces accidents se répartissent sur 476 (348) avec dégâts seulement, 290 (249) avec blessés, et 33 (21) mortels.

Des accidents ont fait 37 (23) morts, soit 13 conducteurs d'automobiles, 7 passagers, un conducteur de tracteur agricole, 3 cyclomotoristes, un cavalier, deux motocyclistes et 10 piétons. Furent blessées 436 (361) personnes, soit 220 conducteurs, 163 passagers et 53 piétons.

L'ensemble des dégâts se monte à 3.163.000 francs. Le mois de mai présente un tableau particulièrement sombre, puisque 169 accidents furent constatés. Il est suivi du mois de juin (159 accidents), qui est le plus sombre quant à la gravité puisque 9 accidents mortels ont été enregistrés.

Quant aux causes principales de ces accidents, ce sont : l'excès de vitesse, le dépassement, l'inobservation de la priorité et, chez les piétons, la traversée imprudente de la chaussée.

Dans 87 accidents, l'alcool au volant était la cause primordiale (moyenne : 1,79 ‰).

OSS 117 A PARIS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Pour permettre à Hubert Bonisseur de la Bath de régler un compte personnel, le Pacha met à sa disposition Jo Forestier.

Un ivrogne à la terrasse

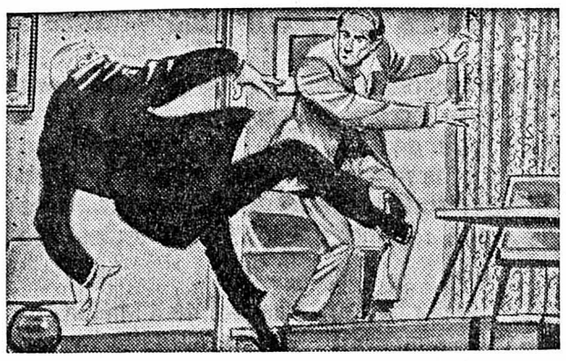

D'un coup sec du tranchant de la main, Sacha Bounine brisa la nuque de Steffen Viasma, qui rendit l'âme en plein sommeil. Puis, soulevant le corps brusquement affaissé, il le hissa jusqu'en haut de l'escalier conduisant à la loggia et le rejeta avec violence en arrière. Le cadavre de Steffen dégringola le long des marches, roula sur lui-même, rebondit, et finit par s'immobiliser sans une pose grotesque. On pourrait ainsi croire qu'ayant trop bu, l'agent double s'était rompu l'échine. Déjà, Sacha Bounine explorait les placards, à la recherche d'une couverture de teinte sombre.

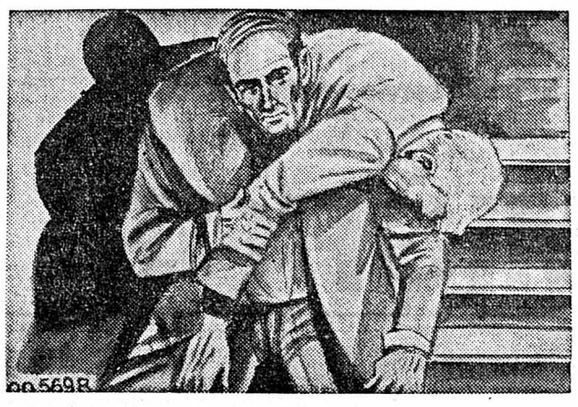

Il trouva ce qu'il voulait et enroula dedans le corps de Hachmeister. Un peu de sang avait coulé sur la moquette, mais celle-ci était rouge, et Sacha Bounine décida de ne pas perdre de temps à la nettoyer. Chargeant le macabre colis sur son épaule, il jeta un dernier regard autour de lui, et sourit : il y avait quatre verres, preuve qu'un des acteurs manquait. La police saurait faire parler les filles, et l'Américain aurait des comptes à rendre sur la présence de ses empreintes. Tout n'était donc pas perdu. Restait la porte brisée : à l'Américain de s'expliquer là-dessus, s'il le pouvait.

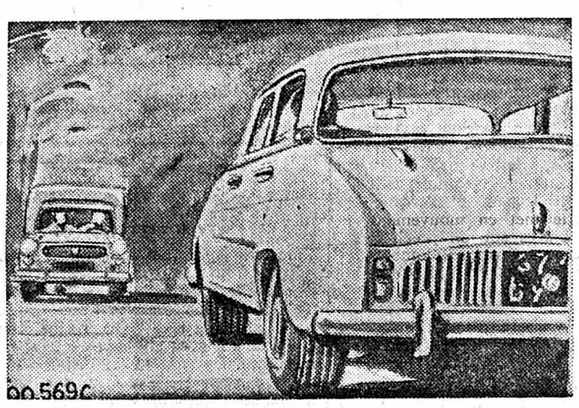

Le cadavre de Hachmeister sur le dos, Sacha Bounine descendit pas à pas l'escalier, sortit de l'immeuble, et atteignit sa Dauphine sans avoir rencontré personne. Il tassa le corps à l'arrière de la voiture, se mit au volant, démarra. Au moment où il atteignait le quai de Passy, se mit au volant, démarra. Au moment où il atteignait le quai de Passy, il croisa une camionnette 403 qui s'engageait dans la rue des Eaux, sans soupçonner que l'Américain s'y trouvait avec Forestier, assis au volant. Les deux hommes ne surent pas davantage que la petite voiture couleur crème qu'ils laissaient derrière eux était pilotée par le Russe qu'ils cherchaient.

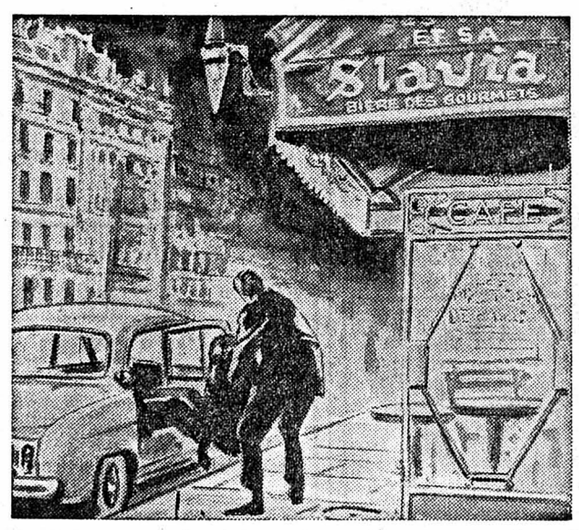

La Dauphine traversa la Seine sur le pont Bir-Hakeim. La première idée de Sacha Bounine avait été de précipiter le corps de Hugo dans le fleuve, mais il s'était dit que cela pouvait attirer l'attention. Continuant tout droit par le boulevard de Grenelle, il s'arrêta net devant une terrasse de café dont les chaises de fer étaient demeurées en place, avec quelques tables. S'assurant que les environs étaient déserts, il sortit le cadavre de l'arrière de l'auto, l'assit sur une chaise, replia les bras sur la table et y enfouit la tête aux yeux crevés. Puis, reprenant son volant, il s'éloigna, riant tout seul du saut que ferait la personne qui croirait avoir affaire à un ivrogne.

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Une malle au 403

POUR VOUS MADAME

Un menu

Poireaux à la vinaigrette
Harengs en papillotes
Pommes vapeur
Fromage
Glace à la vanille

LE PLAT DU JOUR :

Harengs en papillotes

Pour 4 personnes : 4 harengs de 200 g, 4 branches de thym, 80 g de beurre, 1 citron, sel, poivre, persil, papier d'aluminium.

Videz et lavez les poissons, glissez un brin de thym à l'intérieur de chaque hareng, salez et poivrez, enfermez le poisson dans un carré d'aluminium en rabattant bien les bords tout autour. Posez toutes les papillotes sur la plaque du four. Faites cuire un bon quart d'heure au 6 du thermostat. Servez chaud.

Faites provision d'estragon

L'estragon renforce le goût des salades, des crudités. Il entre dans la composition des omelettes aux fines herbes, dans la cuisson des viandes blanches, dans la farce des poulets, dans la préparation des gelées, parfume le pot-au-feu, affine le goût de certains crustacés.

Et si vous voulez vous servir d'estragon tout l'hiver vous préparerez du :

— **Vinaigre d'estragon.** Faites bouillir un bon vinaigre de vin avec des branches d'estragon bien lavé et séché, remettez en bouteilles et fermez hermétiquement.

— **Liqueur d'estragon.** Prenez 50 g d'estragon très frais, laissez macérer pendant deux mois dans un litre de bonne eau-de-vie ou cognac. Faites un sirop avec 300 g de sucre et ½ verre d'eau. Versez dans ce sirop la macération passée au tamis. Mélangez et filtrez. Si vous faites flamber un poulet ou une viande, vous pouvez ajouter quelques gouttes de cette liqueur d'estragon et d'alcool, c'est délicieux.

Soins de la peau

— Si vous avez la peau grasse, versez quelques gouttes de teinture de benjoin (en vente dans toutes les pharmacies) dans l'eau de votre lavabo. Imprégnez un gant de toilette et rincez votre visage.

— Les crèmes et huiles solaires dilatent les pores du visage. Le soir, faites un masque rapide pour les resserrer : 2 cuillerées à café de jus de pamplemousse ; 1 jus de citron ; 1 cuillerée à soupe d'eau de rose. Appliquez en compresses 20 min. Otez et passez un coton imbibé d'eau tiède.

La pêche sous-marine

La pêche sous-marine est un sport véritable et non pas un jeu. Il faut pour la pratiquer être en excellente forme physique et être un bon nageur, bien entraîné. Il faut, en outre, être prudent, ne jamais partir seul lorsqu'on débute. Pour les enfants les règles de prudence sont à observer encore plus scrupuleusement et vous devez prendre l'avis de votre médecin avant de faire pratiquer ce sport par vos enfants et cela d'autant plus qu'ils sont plus jeunes.

Savoir rester fraîche

Il fait très chaud. Restez fraîche malgré les 30o à l'ombre.

Remplacez le lait hydratant par un talc parfumé, non seulement cela fait une peau douce mais cela achève de vous sécher parfaitement car il pénètre dans tous les endroits que votre serviette oublie : entre les orteils, aux plis des genoux, des aiselles, de plus il est un merveilleux remède contre la transpiration, vous restez fraîche beaucoup plus longtemps.

Talquez également vos pieds si vous ne portez pas de bas, c'est le seul moyen d'éviter les ampoules.

— Prenez des douches fraîches.

— **Passez vos pieds à l'alcool à 90o** avant de partir de chez vous les jours ou vous allez marcher beaucoup. Ce « truc » tout simple resserrera un peu votre peau, vos pieds paraîtront légèrement plus minces, vos chaussures plus larges, vous vous sentirez plus à l'aise dedans.

A méditer

Ce qu'il faut à la multitude c'est de la médiocrité de premier ordre.

A. PRÉAULT

HOROSCOPE

La matinée sera placée sous des influences poussant à la discussion. La fin de l'après-midi et la soirée seront un peu meilleurs.

Naissances : Les enfants de ce jour seront fermés, violents et secrets dans leurs décisions.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Risque de douleurs dans les épaules. **Amour :** Un peu plus de souplesse serait souhaitable. **Affaires :** Avant tout faites le point et corrigez ce qui ne va pas.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Recherchez les causes de vos douleurs. **Amour :** Soyez compréhensifs avec vos proches. **Affaires :** Votre position est solide.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Vous êtes de plus en plus énervé ; reposez-vous. **Amour :** Exprimez franchement vos sentiments. **Affaires :** Vous devrez faire un choix entre diverses propositions.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Voyez un spécialiste pour votre cuir chevelu. **Amour :** Ne cédez pas à une sentimentalité enfantine. **Affaires :** Votre imagination vous entraîne loin de la réalité.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Consultez votre médecin pour vos jambes. **Amour :** Respectez la liberté d'autrui. **Affaires :** Vous obtiendrez une amélioration dans votre travail.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Bon équilibre physique actuellement. **Amour :** Vous broyez du noir sans motif valable. **Affaires :** Nonchalance passagère que vous pourrez regretter.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Bonne, l'appétit revient petit à petit. **Amour :** Votre inconstance est la cause de vos ennuis. **Affaires :** Ne méprisez pas les conseils. Votre avenir est en jeu.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Rien de grave, mais manque de sommeil. **Amour :** Vous semblez décidé à vous assagir. **Affaires :** Ne vous occupez pas de sciences occultes.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Légère migraine dans la soirée possible. **Amour :** Malgré votre air « fanfaron » vous êtes très « fleur bleue ». **Affaires :** Une démarche sur le plan social est sur le point d'aboutir.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Votre résistance est assez faible. **Amour :** Conservez votre sang-froid dans les discussions. **Affaires :** Votre ambition est très grande.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Portez un chapeau si vous demeurez exposé au soleil. **Amour :** Ne vous engagez surtout pas si vous n'êtes pas sûr de vous. **Affaires :** Vos idées neuves et originales sont excellentes.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Pratiquez un sport complet. **Amour :** Vous avez autant qu'un autre droit au bonheur. **Affaires :** Ayez davantage confiance en vous.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Apollo :** 14 h et 20 h, Exodus. 12 ans.
Palace : 20 h 30, Le Corniaud. 16 ans.
Arcades : 20 h 30, La Bataille des Ardennes. 16 ans.
Rex : 20 h 45, Les Aventures amoureuses des ménagères négligées. 20 ans.
Studio : 20 h 30, Je veux savoir. 16 ans.
Bio : 18 h 30, Panique à Needle Park. 18 ans. 20 h 30, Le Guépard. 16 ans.

Pharmacie d'office : J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte : P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Trois Hommes sur un cheval.
Galerie 2016 : Biennale subiéreuse.

De tout pour faire un monde

Des mouches aussi vieilles que le monde

Le Dr Aftim Acra, directeur de la section de l'environnement sanitaire à l'université américaine de Beyrouth a récupéré des mouches conservées dans de l'ambre depuis quelques 120 millions d'années. Des milliers d'échantillons d'insectes, y compris de petites fleurs et des herbes datant de l'époque du crétacé ont été également recueillis. (A.C.I.)

Le dirigeable revient à la mode

Le 299me dirigeable construit par la société Goodyear est baptisé « Europa ». Sur ses flancs a été placé un dispositif portant 8000 ampoules électriques en quatre couleurs, qui diffusent des messages d'intérêt général — portant sur la sécurité routière, la protection de l'environnement, la lutte contre la pollution. Ou la transmission de résultats sportifs. (A.C.I.)

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal
18.35 (C) Vacances-jeunesse
19.05 (C) Flipper
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.20 (C) Quentin Durward
21.15 (C) The Andy Williams show
22.05 (C) Soir-information
22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

18.45 Le jour est passé
18.55 Téléjournal
19.00 (C) La Vie et la mort
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Fin d'une grande époque
21.40 (C) Un Titien de Rubens
22.25 Téléjournal

FRANCE I

12.30 Bob Morane
13.00 Télé-midi
13.30 Fin
14.30 Far West 89
15.55 Fin
18.15 Dernière heure
18.20 Emissions pour les jeunes
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 Suivez Budart
20.30 La Feuille d'érable
21.25 Spécial cinéma comique
22.30 Coupe des orchestres de danse
23.00 Télé-nuit

FRANCE II

19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Flipper le dauphin
20.00 (C) 24 heures sur la II

AU THÉATRE CE SOIR :

20.30 (C) Je viendrai comme un voleur
22.25 (C) L'art vivant
22.50 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.45 (C) Il pifferaio giocondo
19.10 Telegiornale
19.20 (C) I Leoni
19.50 Obiettivo sport
20.20 Telegiornale
20.40 (C) Tre jets gui'in cantina
21.20 (C) Enciclopedia TV
22.10 Jazz club
22.40 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, Les Enfants de l'ombre. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages d'actualité. 21 h, Dames en heren. 21.45, table ronde. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, péché mortel. 23.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, Cours, Buddy, cours. 18.05, chronique des Jeux olympiques. 18.35, dessins animés. 19.10, Nanny et le professeur. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, recherche et technique. 21 h, Le Génie du mal. 22.40, téléjournal, météo. 22.55, le cinéma en Inde.

CHAQUE MERCREDI ; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous et miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, phrases et paraphrases. 11.02, news service. 11.05, spécial vacances. 12 h, le journal de midi. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, Helvétiquement vôtre. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, L'Aîné des Ferchaux, de Georges Simenon. 17.05, écrire et vivre. 17.30, bonjour-bonsaoir. 18.30, le journal du soir et le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, plages privées. 20.30, Règlement différé, pièce policière de Jean-Robert Lestienne. 21.15, le calinorama. 22.10, le jeu de l'histoire et du hasard. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 11 h, les châteaux et les songes. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, Marcel Sauvage à tout cœur. 20.30, compositeurs favoris. 21.40, le chœur de la Radio suisse romande. 22 h, un grand chef d'orchestre : Ernest Ansermet. 22.30, le havre fugitif. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux et récit. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, musique avant toutes choses. 10.05, airs populaires. 11.05, orchestre de danse et récréatif de Beromunster. 12 h, ensembles légers. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, les enfants et les accidents de la circulation. 14.30, orchestre récréatif de Beromunster. 15.05, Edi Baer et ses musiciens. 15.30, musique champêtre et jodels. 16.05, théâtre. 17.25, intermède. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, disques des auditeurs. 22.30, sérénade pour Esther. 23.30, choix musical de Pius Kœlliker.

Vitamines !

Avant la période hivernale, il est bon de profiter des vitamines prodiguées par les fruits ayant bénéficié du soleil de l'été. Rien de tel que les fruits de saison, prunes, poires, pommes, etc., pour vous donner vigueur et résistance. Pour redonner vigueur à votre porte-monnaie, saigné par la saison des vacances, essayez la vitamine « chance ». Elle se prend sous la forme d'un billet de la Loterie romande, tirage du 2 septembre. Le gros lot de 100.000 francs ou un autre, est la meilleure vitamine pour un porte-monnaie en mal de langueur.

MOTS CROISES

Problème 791

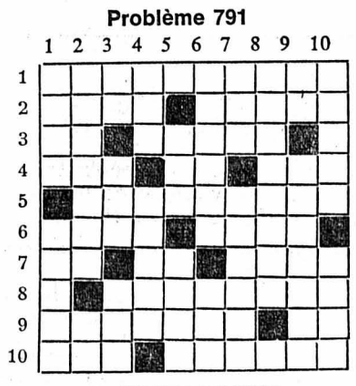

HORIZONTALEMENT

1. Alliage. 2. Philosophe français. — revenu. 3. Lettres numérales. — Est souvent noire à l'apéritif. 4. Ile. — Conjonction. — Nom de tribu. 5. Ecartement entre les traverses de chemin de fer. 6. Supprimés. — Punit sévèrement. 7. Pronom. — Symbole. — Partie d'une capitale. 8. Folie. 9. Pincer. — Initiales d'historiens français. 10. Permet de soulever des masses. — Satisfait.

VERTICALEMENT

1. Torrent alpestre. — Récompense. 2. Homme mou. — Note. 3. Animé. — Grosse bête. — Dans le nom d'un peintre célèbre de l'Ecole florentine. 4. Ecrivain finlandais. — Corps céleste. 5. Monnaie. — Est vendu en tablettes. 6. Singes. — Politique russe. 7. 100 stotinki. — Boira comme un chien. 8. Changeantes. 9. L'original ne s'en soucie pas. — Sculpteur grec. 10. Préfecture. — Individu.

Solution du No 790

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	U	P	P	L	A	N	T	E	R
2	A	N	E	■	A	V	E	R	T	I
3	S	I	R	E	■	E	M	O	I	■
4	■	V	E	L	U	■	O	U	R	S
5	S	E	■	I	R	E	■	S	E	T
6	A	R	G	E	N	T	E	S	■	A
7	U	S	A	■	E	R	N	E	S	T
8	C	E	R	E	■	E	N	■	E	U
9	E	L	E	V	E	■	U	L	V	E
10	E	■	R	E	P	R	I	S	E	R

SUPERMAN

SUBITO

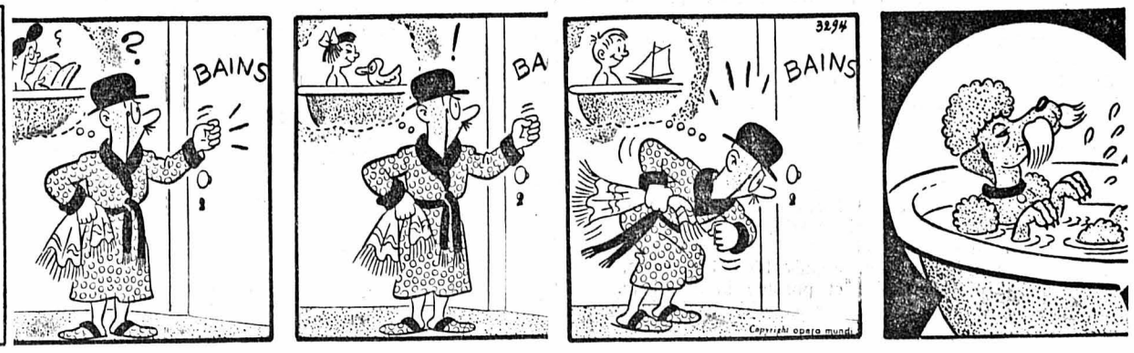

Nous vous offrons cette Citroën Ami 8 pendant une heure!

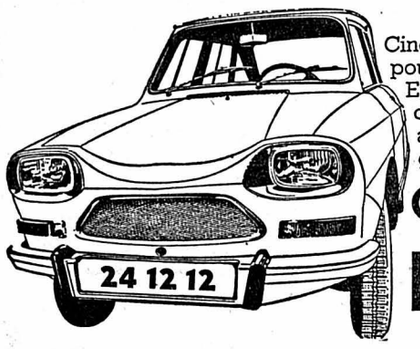

Cinq minutes pour vous convaincre. Et le reste pour le plaisir de découvrir tous les avantages d'une très grande petite voiture.

CITROËN

Dès Fr. 6930.-

Garages Henri Favre S.A.

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel ✆ 038 241212

du mardi 22 au samedi 26 août au

MARCHÉ MIGROS

av. des Portes-Rouges

Un test gratuit pour votre montre

Un test gratuit pour votre montre par notre conseiller MIREXAL

Voilà une belle occasion de faire vérifier **gratuitement** l'exactitude de votre montre (même si vous n'avez pas une MIREXAL!); pour ce faire, notre spécialiste dispose des appareils les plus modernes. **Quant aux montres MIREXAL, elles seront régiées gratuitement.** Notre personnel de vente répondra volontiers à toutes vos questions.

Et profitez de regarder le nouvel assortiment MIREXAL: il est digne de votre attention!

MIREXAL

SWISS MADE

Montres à ancre suisses, de haute précision;

avec un service envié de tous!

MIGROS

Kraftwerke Sarganserland AG Pfäfers (SG)

Partenaires:

NOK Forces Motrices du Nord-Est de la Suisse SA 75%

SAK St. Gallisch-Appenzellische Kraftwerke AG 25%

5 1/4 % Emission EMPRUNT 1972—87 de fr. 50 000 000

destiné à procurer à la Société une partie des capitaux nécessaires au financement de son programme de construction.

Modalités

Durée maximum 15 ans
Obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000, et fr. 100 000
Coupons annuels payables le 15 septembre
Cotation aux bourses suisses

Les partenaires sont tenus de prendre en charge la totalité de l'énergie produite et garantissent la couverture des frais d'exploitation, y compris le paiement de l'intérêt des emprunts.

Prix d'émission

99% + 0.60% moitié du timbre fédéral

Délai de souscription

21 au 25 août 1972, à midi

Le prospectus de l'émission et des bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques.

Banque Cantonale de Zurich
Banque Cantonale de Thurgovie
Banque Cantonale de Glaris
Banque Cantonale de St-Gall
Banque Cantonale d'Argovie
Banque Cantonale de Schaffhouse
Banque Cantonale Zougoise
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-E.
Banque Cantonale d'Appenzell Rh.-I.
Crédit Suisse
Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse
Société de Banque Suisse
Banque Leu SA

EXCURSIONS WITTWER

LUNDI 21 AOUT
INSOLITE JURA
Dép. 14 h Fr. 12.— (AVS : Fr. 10.—)

MARDI 22 AOUT
SCHAFFHOUSE CHUTES DU RHIN
Dép. 7 h Fr. 32.50 (AVS : Fr. 26.—)

SAUT-DU-DOUBS
Bateau compris
Dép. 13 h 30 Fr. 15.— (AVS : Fr. 13.—)

MERCREDI 23 AOUT
SAAS-FEE
Dép. 7 h Fr. 39.— (AVS : Fr. 32.50)

GRINDELWALD
Dép. 8 h Fr. 25.50 (AVS : Fr. 20.50)

SAINT-URSANNE
LES FRANCHES-MONTAGNES
Dép. 13 h 30 Fr. 19.— (AVS : Fr. 15.50)

24. 8. LAC DE CHAMPEX Fr. 29.50
24. 8. CHALET HEIMELIG Fr. 9.—
25. 8. COL DU GURNIGEL Fr. 20.—

Inscriptions :
WITTWER CARS
Neuchâtel Saint-Honoré 2 Tél. 25 82 82

LA TV COULEUR PHILIPS ou MÉDIATOR CHEZ VOUS POUR QUELQUES JOURS GRATUITEMENT

Si vous désirez louer ou acheter un poste de télévision couleur, nous vous proposons d'abord de l'essayer chez vous sans engagement.

LOCATION à partir de Fr. 98.—

Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.
Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. : Heure de préférence :

VALMON RÉCUPÉRATION

Michel Monnard et John Vallélian achètent tous DÉCHETS industries et privés
Fer - Métaux
Chiffons - Papiers
Chantier : SERRIÈRES Quai Jeanrenaud
✆ 31 73 55
Bureau : ✆ 42 27 49

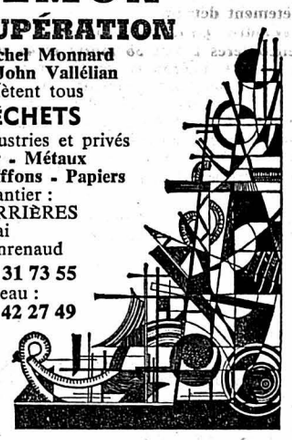

A vendre
moto Honda 450
1969, 17.000 km, expertisée.
Garage F. Fatton, Tombet 28, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 72 50 31 73 50.

J'achète
voitures d'occasion toutes marques.
Tél. (038) 25 29 50.

Particulier vend, pour cause de double emploi,
Renault R 8
très belle, blanche, intérieur skai rouge, expertisée mars 1972. Prix : Fr. 1800.—
Tél. (038) 47 11 42, heures des repas.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Superbe occasion
Spitfire 1966
Expertisée Fr. 4200.—
Grandes facilités de paiement.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

RÉCUPÉRATION BORER
Depuis 1930
2006 Neuchâtel
Draizes 61 ✆ 31 66 66

achète aux meilleures conditions
Voitures récentes accidentées et de démolition

Citroën Ami 8 Combi
modèle 1970, expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre
Porsche 911 T, coupé, 2,2 l, 1971
rouge orangé, jantes S, seulement 12.000 km, état impeccable. Echange possible - Facilités de paiement.
Tél. (031) 42 52 22.

La bonne friture au Pavillon
Tél. 25 84 98

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre, de particulier
Fiat 127
1972, 8000 km, état impeccable, non accidentée.
Téléphoner au 61 18 87, aux heures des repas.

Radio Luder
TÉLÉVISION
Vente et réparations soignées de toutes marques
NEUCHATEL, Sablons 48, tél. 25 34 64

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Big Ben Bar

A vendre
VW 1200
modèle 1969, expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Boudevilliers.
Tél. (038) 36 15 15.

AGENCE PRINCIPALE
TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS / NE
Tél. 038/36 15 15

J'achète
voitures d'occasion
modèles récents, aussi véhicules accidentés. Paiement comptant.
Tél. (066) 66 61 24 - 71 12 89.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

NOTRE FEUILLETON

Le Diamant bleu

par 52

ANNIE ACHARD

— Maman, vous ne doutez plus, n'est-ce pas ? demanda Marie-Josèphe.

— Non, ma petite fille... Mais qu'allons-nous faire à présent... demanda à son tour Mlle Laurens qui, éloignée du prince Rida retrouvait son esprit méthodique et souhaitait organiser les lendemains. Tu es encore la fiancée d'Ardechir.

Un geste de protestation de la jeune fille parut rejeter dans le néant un engagement qui lui faisait désormais horreur.

— Il faudra mettre ceci au point..., reprit Mlle Henriette. Ton père a confirmé que le Nadir t'appartenait, mais je pense que, pour l'emploi de cette fortune, tu voudras agir en plein accord avec lui...

— N'en doutez pas, maman. N'a-t-il pas dit que demain nous reparlerions de cela ? Nous devons donc attendre...

— Puisse-t-il avoir repris quelques forces, car je dois te le dire, mon enfant. J'ai trouvé ton père au dernier stade de l'usure physique. Il a, depuis bien longtemps, une vie anormale, privée d'exercice et presque immatérielle. Serait-il possible de le ramener à des conditions d'existence différentes ? Accepterait-il de s'éloigner de ces lieux, de cette ambiance, pour lui morbide, de lui inspirer le désir d'un autre entourage, d'une autre présence... le désir de te suivre là où tu voudras aller...

— Où je voudrais aller... Le sais-je moi-même ? murmura Marie-Josèphe en qui aucun projet, aucune préférence, ne paraissaient subsister.

— Songerais-tu à ... rester ici ? insinua timidement Mlle Henriette. Sans parler du chagrin que j'en aurais, je ne le souhaite pas pour toi. Tu as été élevée en France, suivant des coutumes françaises... Tu souffrirais, je crois, d'un changement si total de milieu. Et qu'y serais-tu sinon une déracinée ?

Elle écoutait, le visage plongé dans ses mains. Ce que disait sa mère adoptive était juste, elle le savait. L'enchantement d'Ispahan se transformerait en accoutumance, elle se sentirait, très vite, dépaysée et la nostalgie de la vie française lui viendrait. Pour son père, elle comprenait aussi qu'après l'émotion suscitée par la révélation d'une paternité si longtemps ignorée, l'habitude d'une vie contemplative en referait le poète et le rêveur habituels, que sa fille ne serait bientôt qu'une présence discrète.

— Tu as vingt et un ans, Marie-Josèphe, dit encore Mlle Laurens ; ton avenir est en jeu. S'il n'est plus question d'Ardechir — et de cela je n'aurai nul regret — tu feras un choix heureux. Je souhaite voir ton mariage, mon enfant chérie.

Elle ajouta plus légèrement :

— Etienne nous a donné rendez-vous pour dîner. Nous devons le rejoindre au restaurant que toi-même as choisi. J'espère que nous aurons — que lui, surtout, aura — une bonne soirée. Quel charmant compagnon il a été au cours de notre voyage... A cause de lui, il faudra que je décide bien vite mon retour. Il souhaitera m'escorter comme il l'a fait en venant. Je serais coupable de retarder trop longtemps le traitement qu'il doit suivre...

Pendant des années, Marie-Josèphe n'avait ressenti qu'indifférence lorsqu'il était question d'Etienne. A présent, entendre prononcer son nom amenait en elle une impression de détente et de douceur. Parce qu'elle avait mesuré la cupidité d'Ardechir, souffert de l'insensibilité d'Hervé, la constante affection d'Etienne, son dévouement, prenaient toute leur valeur. Elle comprenait quelle sécurité, quelle fidélité, quel réconfortant amour trouverait près de lui la femme dont il aurait à conquérir le cœur.

Tout ceci ne formait encore chez elle que de vagues, de confuses images dont elle ne tirait aucune déduction. Pendant les semaines passées près du prince de légende dont l'inconscient prestige avait agi sur elle avec une insidieuse puissance, une transformation s'était faite chez la jeune fille exigeante, décidée, un peu égoïste qu'était Marie-Josèphe Laurens. Elle avait découvert la douceur et l'indulgence, eu la révélation de la sagesse et de la bonté. Fille de cet homme résigné et serein, elle lui devrait aussi cette révélation d'une vie intérieure capable de faire naître l'oubli et, en dépit des épreuves subies, une délicieuse paix.

CHAPITRE III

Après le dîner que tous trois prirent dans un restaurant de la Méidan i Schah, ils revinrent lentement par les rues, que le modernisme avait épargnées, du vieux quartier d'Ispahan. Un jardin se trouva sur leur route : là, Mlle Laurens, un peu lasse s'assit sur un banc recouvert de céramique. Des cyprès se dressaient tout près, barrant le ciel d'un bleu nocturne de leur silhouette rectiligne, tandis que la clarté de la lune paraît le paysage entier d'une singulière beauté. Marie-Josèphe et Etienne continuèrent à parcourir les allées.

— Tu as été bon, Etienne, dit la jeune fille, de tout laisser pour accompagner marraine ici. Pourvu que ton bras blessé ne souffre pas de ce retard...

— Mais non... fit-il. Ce traitement peut être retardé de quelques jours... Ma chance a été de pouvoir obtenir un transport à titre de mission... Et j'aurai eu la joie de visiter Ispahan... et de te revoir plus tôt que je ne l'espérais.

Elle sourit sans rien dire. Non sans un peu de gêne, Etienne reprit :

— Sans doute ne comptes-tu pas revenir en France avant quelque temps. Tu désireras prolonger ton séjour auprès de ton père... Quelle chose merveilleuse que tu l'aies ainsi retrouvé...

— Oui, fit-elle pensivement. C'est un être exquis, Etienne. Il n'a conservé aucune rancœur de son passé douloureux. Il ne vit pas tout à fait sur la terre, c'est vrai... mais je sais combien il a été heureux de découvrir sa fille. Près de lui, je me sens protégée... Il me semble que rien de triste ne saurait m'atteindre...

— Songerais-tu à... ne plus le quitter ?

— Je ne crois pas qu'il me serait possible de demeurer auprès de lui. Marraine m'a rappelé que ma vie devait se fixer en France où j'ai été élevée. Je crois qu'elle a raison... mais c'est lui qui décidera.

Etienne parut faire un violent effort sur lui-même pour dire enfin :

— As-tu, en France, quelque projet... Marie-Josèphe ?

— Non... dit-elle sans hésiter.

— Je voudrais tant te dire... mais je suis stupidement timide quand je me trouve seul avec toi. Je ne crois pas retourner en Afrique... Je compte me fixer en France... Peut-être redeviendrai-je « propriétaire » comme je l'étais au Prieuré. Dans ce cas, je ferais l'acquisition d'un autre domaine, André et Alice suffisent à gérer le premier. Certaines indemnités que je dois toucher, plus ma part du Prieuré que me reprendra ma sœur, me permettront cet achat. Mais avant... je voudrais te demander...

Il s'arrêta, ressaisi par cette timidité qui le paralysait lorsqu'il se croyait décidé à poser certaines questions à la jeune file.

— Quoi ? Mais parle donc, Etienne. On dirait que tu me vois pour la première fois...

L'encourageait-elle, comprenant ce qu'il voulait demander ou désirait-elle simplement que la situation soit nette entre eux, qu'il n'y ait pas d'équivoque, quitte à rendre Etienne immensément malheureux ?

(A suivre)

JACQUIER ÉDITEUR

POUR TOUT SAVOIR — AUTOUR DU MONDE — POUR TOUT SAVOIR

Les conseillers militaires américains et l'attentat contre le roi Hassan II

WASHINGTON (AFP). — Les conseillers américains de la base de Kenitra n'étaient pas en mesure de s'opposer aux préparatifs de l'attaque de l'avion de Hassan II, assure dimanche le « Washington-Post » qui fait état d'enquêtes de ses correspondants au Maroc, auprès du personnel américain de la base.

Le journal révèle que les 450 conseillers militaires de la base de Kenitra ont été priés par les militaires marocains le 16 août en début d'après-midi, de quitter leurs postes actifs, et de se tenir à l'écart des activités opérationnelles de la base.

Les premiers jets « F-5 » s'envolèrent une heure après (cinq heures locales), les grilles de la base furent fermées et les conseillers américains furent consignés sur place.

Les journalistes du « Washington Post » font état de consignes de l'ambassade des Etats-Unis au Maroc ordonnant à tous les officiers américains de la base de ne répondre à aucune question des journalistes et de renvoyer leurs interlocuteurs à l'ambassade.

Le département d'Etat s'est refusé dimanche à tout commentaire sur ces informations, comme sur celles en provenance du Liban, selon lesquelles les Etats-Unis auraient été « derrière le complot ». (Lire à ce propos nos informations en dernière page).

Le « Washington Post » rappelle enfin que la présence des conseillers américains à la base aérienne de Kenitra n'est qu'une « couverture » pour justifier la présence au Maroc de plus de mille militaires américains dont la majorité est employée dans une base de communications navales installée à plusieurs dizaines de kilomètres de Kenitra. L'existence de cette base devait, à la demande du Maroc, rester secrète. Elle fut révélée en novembre 1970 au cours d'auditions de la commission des affaires étrangères du Sénat américain.

Poissons et essais nucléaires

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande) (Reuter). — De nombreux Tahitiens sont malades et certains sont morts après avoir mangé du poisson empoisonné à la suite des essais nucléaires français à Mururoa, a déclaré dimanche, M. Arthur Deane, chef du service des contributions de Papeete, au cours d'une interview.

« Le poisson est l'aliment de base des Tahitiens qui craignent maintenant d'en manger », a également indiqué M. Deane. Il a ajouté que le marché du poisson a commencé à diminuer il y a cinq ans lorsque les essais nucléaires français ont commencé.

Le pirate de l'air à la bicyclette maîtrisé

SEATTLE (Washington) (AFP). — Douze heures après s'être emparé d'un « Boeing 727 » de la compagnie « United Airlines » et un peu moins d'une heure après avoir reçu les deux millions de dollars en petites coupures qu'il exigeait comme rançon, un pirate de l'air d'une quarantaine d'années a été blessé et arrêté par le FBI sur l'aéroport de Seattle, vendredi soir.

Le pirate serait un certain Frank Markoe Sibley, 43 ans, originaire de Stateline, dans le Nevada. Il a été blessé à l'épaule et à la jambe par un des deux agents du FBI qui étaient montés à bord en se faisant passer pour l'équipage de relève. Ils étaient arrivés en maillots de bain, comme Sibley l'avait exigé, mais pendant que le premier agent pénétrait dans la cabine et attirait l'attention du pirate, un revolver était tendu au bout d'une perche à l'autre agent qui a réussi ainsi à le mettre hors de combat.

L'équipée avait commencé à Reno où Sibley était arrivé à bicyclette, une carabine de l'armée sur le guidon et la figure masquée, surprenant tout le monde alors que l'équipage se préparait à fermer les portes de l'avion.

L'agitation persiste en Ulster

BELFAST (AP). — L'agitation persiste en Ulster où, dimanche à l'aube, une section de soldats britanniques qui faisait une patrouille à la frontière a essuyé des rafales d'armes automatiques tirées par des membres de l'IRA, à partir du territoire d'Irlande du Sud.

Au cours de la fusillade, deux guerilleros auraient été atteints par la riposte des Britanniques lesquels n'ont pas subi de pertes.

A Belfast, un homme d'une quarantaine d'années a été trouvé agonisant dans un immeuble d'un quartier protestant, après avoir été vraisemblablement roué de coups.

Le cadavre d'un homme masqué tué par balles dans la nuit de samedi à dimanche a été découvert dans une rue de Belfast.

Des soldats britanniques ont découvert dans une maison inhabitée d'Armagh un atelier de fabrication de bombes dans lequel se trouvait une bonbonne contenant 12 litres de nitrobenzène, quantité suffisante selon les experts pour fabriquer environ 500 kilos d'explosifs. Les terroristes de l'IRA utilisant généralement des bombes de 50 kg auraient pu ainsi faire sauter une dizaine d'immeubles.

D'autre part, Seamus Loughran, l'un des chefs de l'IRA « provisoire », a été arrêté par l'armée britannique samedi en fin d'après-midi, dans le quartier catholique d'Andersonstown à Belfast.

M. Loughran avait récemment participé à des négociations avec l'armée britannique et l'administration du secrétaire d'Etat pour l'Ulster, M. Whitelaw, portant sur le problème des habitations catholiques de Lenadoon.

M. Loughran est le troisième chef des « provisoires » à avoir été arrêté par l'armée en deux semaines. Martin Meehan ainsi que Terence Clarke avaient été appréhendés au cours de fouilles effectuées par l'armée dans les quartiers catholiques de Belfast.

Enfin, des milliers de militants protestants ont défilé samedi à Belfast au mépris de l'ordre des autorités interdisant le port d'uniformes.

Le défilé organisé par l'Association de défense de l'Ulster (UDA) s'est déroulé dans le calme.

Sadate et l'embargo français

PARIS (AFP). — Dans une interview accordée à l'historien Jacques Benoist-Méchin, envoyé spécial de Radio-Télé Luxembourg, le président Sadate s'est déclaré prêt à saisir « sans hésiter » la « main tendue des Etats-Unis » si ceux-ci « veulent reviser leur attitude à notre égard ».

Recevant au Caire l'expert des problèmes arabes, le président égyptien a affirmé que, durant toute l'année 1971, il était demeuré « en liaison avec les dirigeants américains », et après « les avait tenus au courant de ses initiatives, notamment avant la rencontre au sommet Brejnev-Nixon ».

Interrogé au sujet des relations entre l'Egypte et l'Union soviétique, après le renvoi des conseillers soviétiques, il a reproché à l'URSS « d'avoir pratiqué une sorte d'embargo sur les armes qu'ils nous fournissaient », alors que l'Amérique fournissait à Israël « toutes sortes d'armes, même les plus modernes et les plus perfectionnées ».

STRATÉGIE

Il a souligné que du fait du type d'armements fournis et des limitations apportées par les Soviétiques à leur emploi, l'Egypte risquait de se trouver « réduite définitivement à la défensive, alors qu'Israël pouvait pratiquer une stratégie offensive ». « J'ai attiré plusieurs fois, a-t-il dit, l'attention des Soviétiques sur cette situation, mais ceux-ci n'ont pas compris, ou n'ont pas voulu comprendre la gravité de mes arguments. J'ai voulu leur donner un premier avertissement (...). J'attends leur réponse avant de faire un nouveau pas en avant. Mais, quoi qu'il advienne, je ne changerai pas de ligne de conduite. »

Le président Sadate a d'autre part déploré que « nos amis de l'Europe occidentale, comme les Français par exemple, appliquent le même embargo sur les livraisons d'armes à l'Egypte et à Israël ».

« La France a défini son attitude à notre égard au moment de la guerre de 1967. Cinq ans se sont écoulés, la situation a changé à tel point que la France devrait reconsidérer son attitude. Est-il vraiment juste d'imposer le même traitement à l'agresseur et à la victime ? », a-t-il déclaré.

Un car saute sur une mine au Viet-nam : 40 morts

SAIGON (AFP-Reuter). — Un car transportant 70 civils a sauté sur une mine posée par les Vietcong dimanche au Viet-nam du Sud : 40 passagers ont été tués, 30 autres ont été blessés, a annoncé la radio sud-vietnamienne.

Le car, qui circulait entre Pleiku et Phubon, dans le centre Annam, a été complètement détruit.

D'autre part, une collision entre deux hélicoptères a fait 38 morts et 42 blessés au dessus de l'aéroport de Kontum, dans la province des hauts plateaux.

Les occupants de l'un des appareils étaient des réfugiés, pour la plupart des montagnards, qui avaient été évacués de la base de Ben-het encerclée par les troupes nord-vietnamiennes.

FRIBOURG

Loyers : procédure mise en place pour la lutte contre les abus

D'un correspondant :

Par l'entremise de M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat, la direction de l'intérieur, de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et des affaires sociales communique que, par arrêté du 30 juin 1972, le Conseil fédéral a mis en vigueur, pour être applicable dans dix communes du canton de Fribourg, avec effet rétroactif au 5 mars, des dispositions instituant des mesures pour lutter contre les abus dans le secteur locatif.

Le Conseil d'Etat, par arrêté du 18 juillet 1972, a décidé de la procédure applicable dans ce canton. L'arrêté vise à protéger les locataires contre les loyers abusifs ou d'autres prétentions abusives des bailleurs. Il est applicable aux baux dans les communes du canton où sévit la pénurie de logements, ou de locaux commerciaux, communes que le Conseil fédéral a nommément désignées : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Fribourg, Givisiez, Guin, Granges-Paccot, Marly, Morat, la Tour-de-Trême, Villars-sur-Glâne.

Sont assujettis à l'arrêté fédéral du 30 juin tous les immeubles comportant des logements et des locaux commerciaux ainsi que leurs dépendances.

Sont abusifs les loyers visant à obtenir un rendement inéquitable du logement ou du local commercial loué ou qui sont fondés sur un prix d'achat manifestement exagéré.

Les autres prétentions, visant notamment la reprise en propriété du logement ou du local commercial par le preneur, l'achat d'actions, des affaires jumelées telles que la conclusion d'un contrat d'assurance ou autres, la diminution des prestations offertes, peuvent également être l'objet d'une contestation si elles sont abusives.

Elles le sont lorsqu'elles n'ont pas de rapport direct avec le bail ou lorsque le bailleur les élève en exploitant la pénurie de logements.

Les conventions prévoyant que les loyers seront adaptés aux variations d'un indice ne valent que pour les baux conclus pour cinq ans au moins ; à moins que des prestations supplémentaires du bailleur ne les justifient, l'augmentation de loyer ne doit pas dépasser 4/5 de la hausse de l'indice suisse des prix à la consommation intervenue depuis la dernière fixation du loyer.

COURTEPIN

Un bambin se noie dans une piscine

(sp) Entre 16 h 30 et 17 h, samedi, José-Antonio Rodrigues, 5 ans, qui se trouvait en vacances à Courtepin (District du Lac), mais dont le père travaille à l'usine « Micarna », dans cette localité, s'est noyé dans une piscine, propriété de cette entreprise.

Le garçon avait échappé à l'attention de son père. A l'instant où ce dernier le retrouva, la tête du petit José émergeait encore de l'eau. Son père appela du secours en vain : la mort avait déjà fait son œuvre.

Deux lutteurs broyards iront à Munich

(c) Il ressort des sélections de la Fédération suisse de lutte ratifiées par le comité national des sportifs d'élite et par le Comité olympique suisse que deux lutteurs de Domdidier, membres du club « Olympic », défendront nos couleurs aux Jeux olympiques de Munich.

M. André Chardonnens a été retenu en lutte libre dans la catégorie des 68 kg, tandis que M. Jean-Marie Chardonnens s'alignera en lutte gréco-romaine dans la catégorie des 90 kg.

Notons que cet honneur était échu, déjà, à deux lutteurs de Domdidier, à ce même Jean-Marie Chardonnens, à Mexico (1968), et à Gaston Godel, à Londres (1948).

Hôtel démoli au Lac-Noir

(c) On prépare activement, ces jours-ci, la démolition d'un ancien hôtel, actuellement désaffecté, de la station du Lac-Noir. Ce bâtiment, qui date de la Première Guerre mondiale, constituait une véritable vérue dans le paysage de la station.

La compagnie 247 de l'école de recrues « paa », actuellement stationnée à Alterswil, procédera mardi à la destruction. Déjà les éléments en fer que comporte la bâtisse ont été enlevés, afin que tout danger soit évité. C'est avec une réelle satisfaction qu'on a appris, au sein de la population, que le vieil « Hôtel-du-Lac » allait être remplacé par un hôtel moderne.

Décisions du Conseil d'Etat

(sp) Au cours de sa dernière séance, le Conseil d'Etat a octroyé une patente de médecin à : M. Hugo-Fridolin Kupferschmied, de Wachseldorn (BE), qui s'établira à Fribourg et à Mme Marina-Olga Kupferschmied, née Sovilla, de Wachseldorn (BE), qui s'établira à Fribourg.

Il a accordé à Mme Françoise Zihlmann, de Schenkon et Schupfheim (LU), une autorisation de pratiquer la médecine. Mme Zihlmann exercera à Fribourg.

Le Conseil a approuvé : le barème des taux de participation des communes aux frais des routes cantonales ; le règlement de la commune de Posieux pour la perception d'une taxe compensatoire pour le fonds de l'épuration des eaux et le règlement de la commune de Fribourg sur l'assurance-maladie obligatoire.

Il a modifié l'art. 14 du règlement général des établissements hospitaliers de Marsens et d'Humilimont du 3 décembre 1965, et a procédé à une série d'adjudications relatives aux halles du collège Saint-Michel, à la bibliothèque cantonale et aux travaux de la RN 12.

JURA

PORRENTRUY

Démissions

(c) Le Conseil communal de Porrentruy vient de prendre acte de la démission de deux employés communaux, M. André Kunz, secrétaire des œuvres sociales, qui se destine à l'enseignement, et M. Victor Giordano, employé de bureau, qui occupera un poste important dans une banque de la place.

Création d'un office de location

(c) A la suite de l'arrêté du Conseil fédéral sur le contrôle des loyers dans certaines villes, Porrentruy a dû créer un office de location auquel pourront s'adresser les locataires ayant des réclamations à formuler et où les hausses de loyer devront être annoncées. C'est M. Freléchoz, notaire, qui est secrétaire de ce nouvel office.

CORBIÈRES

Voiture traînée sur trente mètres

(sp) Vendredi, vers 20 h, une colonne de camions militaires circulait de Corbières en direction de Botterens. A l'entrée de Corbières, où la route décrit une légère courbe masquée sur la gauche, une voiture française, voulant dépasser un des camions, dut se rabattre pour éviter la collision avec une auto brocoise survenant en sens inverse.

Les autos se tamponnèrent néanmoins et la voiture française fut traînée sur près de 30 mètres par le camion militaire.

Par chance, les cinq occupants de ce véhicule ne furent pas blessés. L'auto est démolie et les dégâts se montent à plus de 8000 francs.

FRIBOURG

Vernissage

(sp) Hier, a eu lieu, à Estavayer-le-Lac, le vernissage d'une exposition de peintures et sculptures consacrée à trois artistes : Maroussia Gardian, Teddy Aeby et Werner Hartmann. M. Henry Roux. avocat à Fribourg, en fit la présentation, tandis que M. Gilbert Jolliet se chargeait d'une évocation poétique. Notons que ce ne sont pas moins de 1000 personnes qui visitent, chaque mois, la galerie Luthy.

GRUYÈRES

Amitié inter-cités

(sp) Depuis les cérémonies de jumelage de Gruyères et de la petite ville française de Renaison, plusieurs rencontres amicales ont été organisées. La prochaine verra les enfants de la maîtrise paroissiale de Gruyères, dirigés par M. Jean Despont, instituteur, se rendre à Renaison. Les petits Gruériens séjourneront outre-Jura du 26 au 28 août.

DISTRICT DU LAC

Jumelage scolaire

(sp) Les élèves des écoles primaires de six localités du district du Lac, soit Agriswil, Buchillon, Champagny, Charmey, Ried et Ulmiz, se rendront, dès la rentrée de septembre, à l'école de Chiètres.

Le nombre d'élèves par trop restreint dans ces villages a justifié ce jumelage scolaire.

Informations suisses

Initiative contre l'exportation d'armes

La Société des officiers s'y oppose

LUCERNE (ATS). — Le comité central de la Société suisse des officiers, présidé par le colonel EMG Heinrich Wanner, de Bâle, s'est réuni vendredi et samedi à Lucerne. Après un débat sur l'initiative concernant la réduction de l'armement et l'interdiction des exportations d'armes, le comité central a conclu que l'acceptation de ce texte aurait pour conséquence un affaiblissement de notre défense militaire et une diminution du développement de l'armement dans notre pays.

« Si le souverain accepte cette initiative, nous serons, dans l'avenir, plus encore amenés à nous procurer du matériel de guerre à l'étranger, ce qui implique le danger d'une dépendance accrue. »

Le comité central recommande le rejet de l'initiative.

Achetés en grandes quantités, importés directement,

les beaux tapis d'Orient sont bien plus avantageux chez Pfister!

Viennent d'arriver! Qualités éprouvées au choix: par ex.

Hamadan-Puchti indien env. 40 x 60 cm	25.-
Darjezin-Baby env. 35 x 55 cm	35.-
Hamadan-Puchti env. 45 x 65 cm	49.-
Afghan-Puchti env. 60 x 90 cm	75.-
Gabeh-Baby env. 50 x 95 cm	95.-
Hamadan, indien env. 100 x 150 cm	129.-
Hamadan (descente de lit) env. 70 x 120 cm	130.-
Karadja (descente de lit) env. 70 x 130 cm	148.-
Hamadan, indien env. 90 x 190 cm	159.-
Afghan-Zaronim env. 100 x 150 cm de	180.-
Shasavan (chemin) env. 70 x 250 cm	325.-

Coup d'œil sur notre stock immense dans l'une de nos 18 filiales

Un tapis d'Orient véritable, un ornement pour votre intérieur, mais aussi un excellent placement!

Gabeh env. 120 x 170 cm de	385.-
Raschid (tissé main Egypte) env. 200 x 300 cm	420.-
Afghan env. 170 x 240 cm de	490.-
Karadja (chemin) env. 80 x 340 cm	495.-
Mehrovan env. 170 x 240 cm de	570.-
Berbère véritable env. 200 x 300 cm	590.-

Luri env. 130 x 240 cm de	625.-
Afghan env. 200 x 300 cm de	720.-
Berbère véritable env. 230 x 320 cm de	790.-
Bachtiar-Horey env. 200 x 300 cm	860.-
Afghan env. 230 x 320 cm de	880.-
Afghan env. 250 x 350 cm de	1050.-
Serabend env. 200 x 300 cm	1080.-
Schiras env. 200 x 300 cm	1080.-
Heriz médaillon env. 200 x 300 cm	1190.-
Bachtiar-Djunegun env. 210 x 310 cm	1290.-
Heriz env. 260 x 340 cm	1790.-
Wis-Sarouk env. 230 x 320 cm	2140.-
Mir-Sarouk env. 200 x 300 cm	2160.-
Bachtiar-Samani env. 200 x 300 cm	2280.-

Choix global permanent environ 50'000 tapis d'Orient et Berbères

Achat direct sans intermédiaire!
Importation directe sans intermédiaire!
Vente directe à des prix à l'emporter!

Seul l'achat direct garantit le prix le plus favorable: Les acheteurs de tapis s'en rendent bien compte!

Plomb d'authenticité
Noué à la main.
Provenance précise.
100% en laine de tonte.
Qualité contrôlée.

L'avantage décisif chez Pfister:
Pour chaque mobilier, le tapis assorti et les conseils de nos spécialistes.

Rabais à l'emporter
Envoi gratuit de tapis à choix. N° de téléphone, voir les adresses ci-dessous.

Choix énorme!
Tapis de fond: 180 qualités différentes et 2400 coloris. Avec semelle en caoutchouc gaufré, déjà à parti de fr. 13.50/m²!

Les connaisseurs eux-mêmes achètent de plus en plus leurs tapis d'Orient et leurs moquettes chez

Pfister ameublements sa

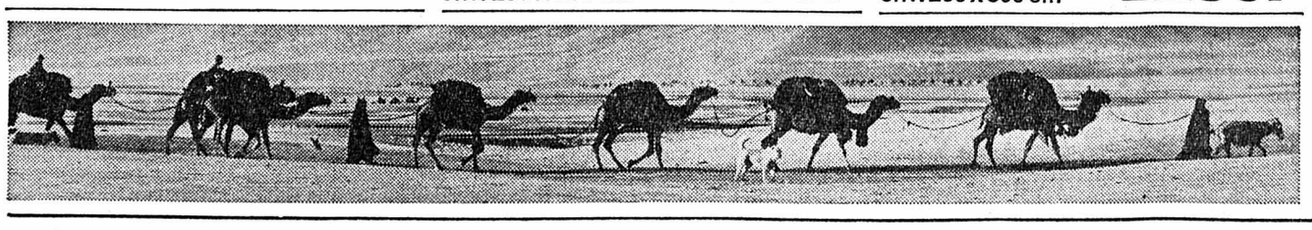

BERNE · Schanzenstrasse 1 · 031-25 30 75 P Gare CFF
BIENNE · Pl. du Marché-Neuf · 032-42 28 62 P JE jusqu'à 21 h
DELEMONT · Rue des Moulins · 066-22 32 10 P
GENEVE · Servette 53 · 022-34 86 00 P reservé
LAUSANNE · Montchoisi 5 · 021-26 06 66 P
NEUCHATEL · Terreaux 7 · 038-25 79 14

220-72

ACTIVIA pour l'architecture
pour votre immeuble
pour votre villa
ACTIVIA pour votre fabrique
pour vos transformations

NEUCHATEL - SERRIÈRES
Touraine. Rue Pierre-de-Vingle 14
Tél. (038) 31 55 44

NOUVEAU EN SUISSE!

oasis

boisson de table non gazeuse
orange · pamplemousse
ananas · cerise
préparée à l'eau de Volvic

VOLVIC SUISSE S.A. - GENEVE (022) 47 42 42

LE VIEUX MANOIR
Hôtel - Restaurant - Bar
Morat-Meyriez
Situation et cadre uniques au bord du lac de Morat - Tranquillité
Confort - Idéal pour vacances et week-end
Fêtes de famille, assemblées, déjeuner d'affaires, etc.
Une des meilleures cuisines de Suisse ***
Hans Buol, propr.
Tél. (037) 71 12 83

Des explications du roi à la mort d'Oufkir : beaucoup de questions et aucune certitude

RABAT (ATS-AP-Reuter). — Rompant le silence dans lequel il se cantonnait depuis la tentative d'assassinat à laquelle il a échappé mercredi et le suicide du général Oufkir, le roi Hassan II du Maroc s'est adressé samedi soir à ses sujets. Dans un discours prononcé en arabe devant l'état-major de l'armée et ensuite retransmis sur les ondes de la radio, le souverain chérifien a confirmé les propos tenus la veille par son ministre de l'intérieur, M. Mohammed Benhima, en ce qui concerne la culpabilité de l'homme qui fut son bras droit et les circonstances de son suicide après que le complot eut été déjoué.

S'adressant samedi aux commandants des unités militaires, le roi Hassan II du Maroc, avait annoncé qu'il assumait directement la défense nationale et le commandement de l'état-major général des forces armées royales. Le ministère de la défense et les postes de major-général des forces armées royales et major-général adjoint sont supprimés. Le premier était détenu par le général Oufkir, le deuxième par le général Abdesalam Ben Ameur.

Puis le roi avait donné des précisions sur le complot :

« Oufkir n'avait pas l'intention de proclamer la République. Il voulait diriger le pays sous la couverture d'un conseil de régence après avoir fait croire que le roi et son frère, le prince Moulay Abdallah étaient morts dans un accident d'avion », a-t-il dit.

CRIME PARFAIT

« Le crime devait être parfait. Personne n'aurait soupçonné Oufkir qui aurait lui-même dirigé l'enquête sur l'accident d'avion et conclu à une défectuosité mécanique ou autre. Il se serait ensuite rendu au palais en pleurs, pour consoler mes proches et les prendre sous sa « protection ». Personne n'aurait jamais douté de sa bonne foi et de son loyalisme. Et même si cela devait arriver, il aurait été trop tard.

« Oufkir savait qu'il ne pourrait jamais être un président de la République. Il avait des faiblesses que vous connaissez et que je connais. Il aurait gouverné par le biais d'un conseil de régence sur lequel il aurait eu l'autorité absolue. »

Evoquant la tentative de Skhirat, le roi avait poursuivi :

« Cette fois-ci, le coup est plus grave. Car si les mutins de Skhirat avaient agi à visage découvert en ayant l'intention bien arrêtée de proclamer la République, cette fois-ci Oufkir seul, avec la complicité de deux ou trois officiers aviateurs, aurait fait un coup d'Etat sans que cela en soit un. C'est plus diabolique. »

L'AFFAIRE BEN BARKA

« Pour Oufkir », a poursuivi le roi, « j'ai été jusqu'à gâcher mes relations avec un pays ami, la France (allusion à l'affaire Ben Barka). Je l'ai soutenu et défendu contre vents et marées... ».

En assumant la direction personnelle des forces armées, le roi avait encore déclaré :

« L'armée marocaine sera l'armée de la nation. L'armée de Hassan II en qui vous trouverez la plus grande compréhension, mais aussi toute la sévérité et l'intransigeance nécessaire. »

Cette première déclaration du souverain a été diffusée dans la soirée de samedi par la radio nationale marocaine.

ABATTU ?

Le général Oufkir ne s'est pas suicidé mais a été abattu à la suite de la tentative d'attentat contre le roi Hassan II, a écrit samedi l'hebdomadaire français de gauche « Le Nouvel Observateur ».

« Ceux qui ont vu, jeudi matin à l'aube, le cadavre du général allongé sur un brancard ne doutent pas qu'il ait été abattu : son uniforme ensanglanté était troué de balles », écrit l'hebdomadaire, précisant que le général avait reçu quatre balles : une dans la nuque, une dans la région du cœur, une troisième dans les reins et la dernière dans le bras droit.

« Le Nouvel Observateur » ajoute que le général Oufkir s'était progressivement détaché du roi depuis l'attentat de Skhirat et avait écouté les griefs de l'armée au lieu d'exercer une féroce répression. Il avait adopté une ligne plus souple envers les partis d'opposition, au point que le roi Hassan avait commencé à le soupçonner et ne le recevait plus, depuis plusieurs mois, sans être entouré de ses gardes du corps.

LES ETATS-UNIS

De son côté, l'envoyé spécial à Rabat du quotidien libanais « An Nahar » rapporte dimanche que « de plus en plus, on est convaincu dans les milieux marocains que les Etats-Unis étaient au courant du complot à moins qu'ils ne l'aient même organisé avec le concours d'Oufkir ».

Selon « An Nahar », « on souligne que les pilotes de la base de Kenitra n'auraient jamais pu armer leurs appareils et les doter d'un réservoir supplémentaire sans attirer l'attention d'aucun des 450 militaires américains installés dans la base, ni éveiller leurs soupçons.

D'autre part, « Al Alam », porte-parole en langue arabe du parti d'opposition marocain, l'Istiqlal a été saisi dans la nuit de samedi à dimanche à la sortie des imprimeries de Rabat par les autorités marocaines.

Aucune raison n'a été officiellement fournie à cette mesure.

ASSURANCES

Par ailleurs, le ministre marocain des affaires étrangères a donné au gouvernement britannique l'assurance que les deux officiers marocains impliqués dans la tentative d'assassinat contre le roi Hassan seront très prochainement jugés par un tribunal militaire.

Les deux hommes, renvoyés au Maroc sur décision du gouvernement britannique après s'être réfugiés à Gibraltar, seront jugés en vertu des règlements de la justice militaire et de la Constitution marocaines.

M. Benhima avait convoqué l'ambassadeur pour lui fournir ces assurances.

La hâte avec laquelle le gouvernement britannique a répondu aux représentations marocaines en ce qui concerne la restitution des deux hommes a surpris et parfois même choqué certains milieux. L'opposition travailliste a condamné la décision du gouvernement et le « Times » s'en émeut dans un éditorial.

Le quotidien indépendant écrit qu'il y a eu en l'occurrence une hâte qui est en contradiction avec le soin et la réflexion dont fait traditionnellement preuve la Grande-Bretagne en pareils cas.

Le roi Hassan II donne sa version de l'attentat manqué. (Téléphoto AP)

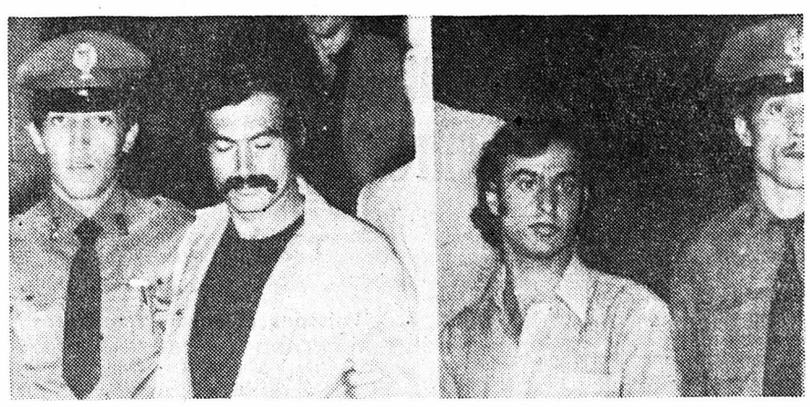

Les deux Arabes arrêtés : à gauche, Hasham Ziad et Hamed Zaid. (Téléphoto AP)

Tourne-disque piégé : deux Arabes inculpés

ROME (AFP-AP). — Les Arabes Hamed Zaid et Hasham Ziad, auteurs de l'attentat de mercredi soir contre un Boeing 707 de « El Al », ont été arrêtés samedi matin à Rome.

Les Arabes ont remis aux deux étudiantes anglaises, Mlle Watkin et Walton, le tourne-disque piégé, qui a explosé à bord de l'avion peu après son départ de l'aéroport romain de Fiumicino pour Tel-Aviv.

Les deux Arabes ont tenté de prendre la fuite lorsqu'une patrouille de la police leur a demandé leurs pièces d'identité.

Les deux jeunes Anglaises ont formellement identifié les deux hommes au cours d'une confrontation.

Ceux-ci, Hamed Zaid, un étudiant irakien de 24 ans, et Adnan Mohamed Hasham, un commerçant jordanien de 22 ans, ont été inculpés de tentative de « massacre ». Un avocat nommé d'office assurera leur défense. Les deux hommes ont affirmé n'avoir aucun lien avec les organisations palestiniennes.

En vertu de la loi italienne, l'article du code pénal ayant trait au « massacre » prévoit la détention criminelle à perpétuité lorsqu'il y a mort d'homme. S'il s'agit d'une tentative qui a échoué, le coupable est tout de même passible d'une peine de quinze ans de prison.

La commission d'enquête de la compagnie israélienne « El Al », qui a examiné les traces de l'explosion à bord du Boeing 707, a déclaré qu'un renforcement blindé spécial de la soute à bagage a « empêché une catastrophe ».

L'avion n'a subi que des dégâts légers, et a été remis en service dimanche.

Tandis que les combats redoublent d'intensité Rogers promet pour bientôt la paix au Viet-nam

PHILADEPHIE (Pennsylvanie) (AFP-ATS). — Le secrétaire d'Etat William Rogers a prédit dimanche dans une interview avec le « Philadelphia Enquirer » que la paix au Viet-nam sera conclue d'ici aux élections de novembre ou « peu de temps après ».

M. Rogers n'a pas donné de précisions sur les conditions auxquelles la paix serait faite.

Il a simplement fait valoir que les Nord-Vietnamiens avaient de plus en plus de problèmes militaires, économiques et psychologiques.

Sur le terrain cependant, les forces gouvernementales ont évacué samedi après-midi le poste de commandement de la ville de Que-son, à environ quarante kilomètres au sud-ouest de Danang ainsi que la base « Ross », à quelques kilomètres plus au nord, en raison de la forte pression communiste, a annoncé dimanche le porte-parole militaire sud-vietnamien à Saigon. Depuis vendredi matin, les forces nord-vietnamiennes et du Vietcong ont bombardé ces deux positions et les ont attaquées. Les combats se sont poursuivis jusqu'à samedi matin.

Malgré l'aide intensive de l'aviation et de l'artillerie, les miliciens et les fantassins de la deuxième division gouvernementale se sont vus obligés d'évacuer ces deux positions et se sont repliés à pied sur les bases les plus proches. Selon le porte-parole, les pertes sont très élevées de part et d'autre : 159 « communistes » ont été tués. Côté gouvernemental, 22 tués et 130 blessés.

La perte de Que-son est un des plus grands revers subis par les gouvernementaux depuis l'offensive communiste lancée au Viet-nam du Sud il y a près de cinq mois.

La région de Que-son, à cheval sur la frontière des provinces de Quang-nam et de Quang-tin, à cinq cent quatre-vingts kilomètres au nord-est de Saigon, constitue un important couloir d'infiltration qui mène des montagnes de la chaîne annamitique à Danang, deuxième ville du Viet-nam du Sud par sa population. Les commandants gouvernementaux estiment que Danang reste un des objectifs principaux des Nord-Vietnamiens, tout comme la ville de Hué plus au nord.

Sur le front nord, près de Quang-tri, vingt-cinq blindés nord-vietnamiens ont été détruits vendredi et samedi par l'aviation sud-vietnamienne et américaine.

D'importants accrochaches ont été également enregistrés samedi dans les deux provinces de Bindh-dinh et de Phu-yen sur la côte du centre Annam.

AU NORD

L'aviation américaine a poursuivi pendant le week-end ses bombardements sur le Viet-nam du Nord. Des dizaines d'avions ont lancé samedi matin plus de cent bombes soufflantes ainsi que des bombes perforantes sur les quartiers très peuplés de la capitale provinciale de Thai-binh. La nouvelle a été annoncée par l'agence nord-vietnamienne de presse VNA qui a précisé que 47 personnes ont été tuées et 50 autres blessées.

M. LE DUC-THO A HANOI

M. Le Duc-tho, conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne à Paris, est rentré à Hanoï a annoncé dimanche l'agence de presse nord-vietnamienne.

L'agence rappelle qu'en chemin M. Le Duc-tho s'est arrêté à Moscou où il a eu des entretiens avec MM. Kirilenko, membre du bureau politique et Katouchtchev, secrétaire du P.C.U.S., ainsi qu'à Pékin, où il a rencontré M. Chou En-laï, président du conseil chimois.

L'été exceptionnellement sec et chaud serait responsable des incendies à l'est de Moscou

MOSCOU (AP). — L'état d'urgence a été proclamé à Yaroslav, ville d'un demi million d'habitants situé sur la Volga à 250 km au nord-est de Moscou dans une région où les incendies ont détruit plusieurs centaines d'hectares de forêts et de tourbières sur les deux rives du fleuve, annonce dimanche la « Komsomolskaya Pravda ».

Des équipes d'ouvriers des usines locales participent à la lutte contre le feu qui continue de faire rage et menace de s'étendre aux champs de céréales.

Selon des renseignements obtenus par téléphone à Yaroslav, quelque 5000 soldats et ouvriers engagés dans la lutte contre les incendies ont réussi à les maîtriser et à préserver cette ville du XIe siècle de tout danger.

L'été exceptionnellement sec et chaud est responsable des feux de forêts qui sévissent depuis un mois à l'est de Moscou.

NUAGE DE FUMÉE

Un nuage de fumée recouvrait à nouveau Moscou dimanche matin. On ignore s'il provient de nouveaux incendies ou si le vent ne l'a pas rabattu de la région de Chatura, à 160 km à l'est de la capitale, dans laquelle 16.000 soldats et civils s'efforcent de circonscrire les foyers qui se sont déclarés dans des bois couvrant une superficie de près de 4000 hectares.

La presse soviétique donne peu d'informations sur ces incendies, et les reporters étrangers ne sont pas autorisés à se rendre sur place. Selon les dernières nouvelles diffusées par radiotélévision, « les principaux foyers ont été isolés et le feu n'a atteint aucun village, usine ou camp de pionniers.

Comme dimanche dernier, les Moscovites ne peuvent quitter la capitale pour se rendre dans la campagne environnante.

Les parcs, les jardins publics et les piscines de la ville sont littéralement envahis par des milliers de citadins à la recherche d'un peu de fraîcheur après deux mois d'une vague de chaleur sans précédent.

EN FRANCE

D'autre part, le mistral a cessé de souffler dans le sud de la France et en Corse dimanche matin, ce qui a permis de lutter plus efficacement contre les incendies qui sévissaient encore samedi soir dans ces régions. Plusieurs incendies ont été maîtrisés dimanche.

Le préfet Arrighi, directeur départemental de la protection civile, a observé que la multiplicité des foyers constatée conduit à penser que plusieurs de ces incendies ont une origine criminelle. « C'est un problème de répression du banditisme, a déclaré le préfet. Il faut lutter contre ces criminels de la même façon qu'on lutte contre les trafiquants de drogue. »

En Corse également, la situation s'est améliorée dimanche matin.

Déluge meurtrier en Corée du Sud

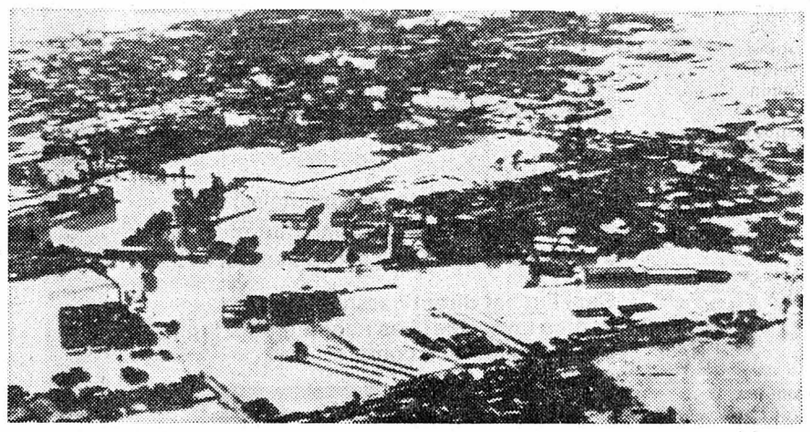

Des inondations catastrophiques provoquées par deux jours de pluies torrentielles ont fait, en Corée du Sud, 313 morts et plus de cent disparus, 316 blessés et 200.000 personnes sans abri.

Quant aux dégâts, ils se montent à plusieurs millions de francs. Notre téléphoto AP : la région de Séoul inondée.

SUITE Ris Orangis

L'enquête en cours devrait permettre de vérifier si toutes les règles de sécurité imposées à ce genre d'établissement avaient été respectées et s'il est exact, comme certains le prétendent, que les pensionnaires étaient enfermés à clé dans leurs chambres.

Attisé par le vent, le feu s'était déclaré vendredi soir vers 23 h 10 dans une chambre du rez-de-chaussée. Les flammes se sont très rapidement étendues puis ont gagné le premier étage. L'incendie a pu être maîtrisé en trois quarts d'heure mais déjà huit personnes âgées étaient mortes brûlées vives.

« Les pensionnaires de « La Devinière », de vieilles personnes pour la plupart impotentes, n'étaient pas affolées mais simplement apeurées et nous attendaient aux fenêtres. Cette absence de panique nous a permis d'en sauver un maximum dans les plus brefs délais », devait raconter plus tard l'un des pompiers.

Le Caire chercherait à se rapprocher de Washington

BEYROUTH (AP). — Alors que ses divergences avec l'URSS s'aggravent, l'Egypte semble évoluer avec prudence vers un rétablissement de ses relations diplomatiques avec les Etats-Unis, écrit dimanche le journal libanais « An Nahar ».

Un important journaliste égyptien connu pour ses liens étroits avec le président Sadate, a laissé entendre samedi que le Caire pourrait abroger son traité d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique.

Par ailleurs, selon des informations en provenance du Caire, un autre confident du président Sadate, M. Heykal, rédacteur en chef du journal « Al Ahram » doit rencontrer le mois prochain à Munich M. Kissinger, conseiller du président Nixon.

M. Kissinger, rapporte « An Nahar » se rendra à Munich pour les Jeux olympiques. M. Heykal, ajoute le journal, a obtenu l'approbation du président Sadate pour amorcer un « dialogue cordial » avec Washington. Ce dialogue pourrait bien aboutir à des démarches sérieuses vers le rétablissement des liens diplomatiques entre le Caire et Washington, rompus en 1967, estime le journal.

Selon d'autres informations, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mourad Ghaleb, pourrait se rendre à Washington le mois prochain et inviter M. Kissinger à se rendre au Caire.

UN FAIT PAR JOUR

Prague... quatre ans après l'été des tanks

Cent ans moins un mois de prison ferme, dix-sept ans moins un mois de prison avec sursis, tel est le total des peines infligées aux quarante-six personnes condamnées, en quatre semaines et neuf procès par les tribunaux de Prague et de Brno. Parmi les partisans du « printemps » condamnés figurent des philosophes marxistes comme Milan Huebl, ancien directeur de la Haute école du P.C., l'historien Jan Tesar coauteur du « Livre noir » condamnant les crimes commis par l'occupant, d'anciens dirigeants du parti comme Sabata, Litera, Stehlik mais aussi des hommes d'Eglise comme le pasteur Dus ou l'évêque Novak, le journaliste Karel Kyncl et Jiri Muller, ancien dirigeant étudiant.

Deux cent cinquante autres patriotes attendent leur tour d'être jugés sur la base de dossiers préfabriqués par la police secrète selon des méthodes qui ont fait leur preuve dans les années cinquante à l'époque des grandes purges staliniennes.

Quatre ans après la tragédie d'août 1968, la répression bat son plein dans toute la Tchécoslovaquie marquant l'échec de la politique de « normalisation ».

Au nom du « socialisme », des êtres humains sont persécutés et humiliés pour leurs opinions personnelles, des milliers de brillants intellectuels réduits au chômage ou à un emploi de manœuvre, la presse muselée, la voix des écrivains étouffée, le droit de libre déplacement à l'étranger supprimé, le courrier censuré.

En revanche, le régime d'occupation encourage la délation et compte sur l'appui des tanks russes, de la police secrète toute-puissante et de la terreur morale pour se maintenir au pouvoir.

Quatre années après l'été des tanks, les peuples tchèque et slovaque, abandonnés par les puissances occidentales, isolés sur le plan international, empêchés de s'exprimer, ont perdu l'espérance mais n'ont pas renoncé à leurs idéaux. Le 21 août a détruit l'espoir de réhabiliter le « socialisme » tant que le caractère dictatorial et impérialiste de l'URSS ne se modifiera pas sous la pression d'événements intérieurs ou d'un bouleversement international imprévisible.

Comme l'avaient prévu les dirigeants soviétiques le drame tchécoslovaque tombe rapidement dans l'oubli et il a fallu les procès politiques actuels pour secouer provisoirement l'apathie générale.

« La tragédie tchécoslovaque n'a pas été seulement celle d'un pays de douze millions d'habitants. Elle reste celle peut-être de toute l'espèce humaine », écrivait récemment Vercors.

Munich, après avoir sacrifié la Tchécoslovaquie, a manqué de conduire à sa perte une grande partie de l'humanité. Un nouveau Munich se profile à l'horizon. L'URSS est sur le point de réussir à imposer la convocation d'une conférence sur la « sécurité » européenne qui, dans l'esprit des chefs communistes, devrait garantir la domination de l'impérialisme soviétique sur une grande partie du continent.

L'URSS est patiente. Elle mise sur le temps. Sur l'indifférence des masses populaires et leur démobilisation également. Elle saura attendre dix, vingt, trente ans ou plus s'il le fallait, pour reprendre l'offensive et grignoter de nouveaux pays européens à la faveur des malaises économiques et sociaux et de la subversion.

Jaime PINTO

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Douze ouvriers périssent noyés en Yougoslavie

DUBROVNIK (Yougoslavie) (Reuter). — Douze ouvriers ont péri noyés dans un tunnel où ils travaillaient près de Dubrovnik, à la suite d'une inondation soudaine provoquée par deux rivières en crue, a annoncé dimanche l'agence de presse yougoslave Tanjug. Onze corps ont été retrouvés dans le tunnel qui conduit les eaux de pluie vers la mer. La douzième victime est portée manquante.

Les ouvriers ont crevé une poche qui a inondé la canalisation. Un seul, qui travaillait près d'une extrémité de la conduite, a réussi à échapper à la mort.

Les dockers de Liverpool votent la reprise du travail

LIVERPOOL (Reuter). — Les dockers de Liverpool, dernier grand port britannique en grève, ont voté dimanche la reprise du travail pour aujourd'hui.

Les délégués syndicaux avaient accepté mercredi dernier les propositions élaborées par la commission Aldington-Jones et voté la reprise du travail. Les délégués d'atelier, furieux de cette « trahison », avaient alors lutté pour poursuivre la grève. Ils avaient été impuissants partout sauf à Liverpool où les 6000 dockers avaient voté pour la poursuite de la grève. Ils viennent de changer d'avis.

Appel de dissidents soviétiques

MOSCOU (Reuter). — A la veille du quatrième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques, trente-sept Soviétiques membres de l'Association pour les droits de l'homme ont attiré l'attention, dimanche, sur le fait que les récentes arrestations en Tchécoslovaquie rappellent la répression stalinienne et ont demandé à l'assemblée fédérale de Prague d'intervenir pour libérer et réhabiliter les détenus.

Dans leur appel, qui circule à Moscou, sous la forme d'une lettre ouverte dactylographiée, ils estiment que les conséquences pouvant résulter du pouvoir illimité — remarque faisant allusion aux purges staliniennes — sont bien connues.

« Nous nous rendons compte avec regret que l'Union soviétique, qui a lancé ses troupes sur la Tchécoslovaquie, il y a quatre ans, porte de ce fait la responsabilité entière de la situation actuelle dans ce pays, y compris les procès politiques qui y ont eu lieu en ce moment », écrivent-ils.

AMÉRIQUE

Après le massacre de Lod

SAN-JUAN (Porto-Rico) (AFP). — Une plainte en dommages et intérêts pour onze millions de dollars a été déposée auprès d'un juge de San-Juan, à Porto-Rico, contre la compagnie « Air-France » par les survivants du massacre de Lod et par les parents des 16 pèlerins portoricains tués sur l'aéroport israélien par trois Japonais.

Quatre-vingt-six personnes représentées par le même avocat ont porté plainte estimant que la compagnie française était responsable pour ne pas avoir appliqué des consignes de sécurité plus strictes à l'aéroport de Rome où s'étaient embarqués les trois terroristes japonais.

Kissinger regagne les Etats-Unis

TOKIO (Reuter-AFP-AP). — M. Henry Kissinger, conseiller du président Nixon, a regagné Washington samedi après une brève visite au Japon où il s'était arrêté après s'être rendu à Saigon. Il est parti immédiatement en hélicoptère pour rejoindre le président dans sa retraite à Camp-David.

M. Kissinger a rencontré samedi matin M. Tanaka, premier ministre japonais.

Cette rencontre devait servir de prélude aux entretiens que doivent avoir MM. Tanaka et Nixon les 31 août et 1er septembre à Honolulu.

M. Tanaka a dit au conseiller présidentiel américain qu'il effectuera une courte visite à Pékin pour rencontrer le premier ministre chinois Chou En-lai et lui a déclaré : « Il est temps de normaliser les relations diplomatiques entre la Chine et le Japon ».

Dans les milieux proches du gouvernement japonais, on indique que la visite en Chine de M. Tanaka est fixée au 23 septembre et qu'elle durera cinq jours.

M. Tanaka s'est engagé d'autre part à mettre au point un programme destiné à réduire le déséquilibre des échanges commerciaux américano-nippons, largement favorable au Japon, avant ses entretiens avec le président Nixon.

PROCHE-ORIENT

Négociations pétrolières

BEIT MERI (Liban) (AP). — Les Négociations ouvertes samedi entre les représentants de dix grandes compagnies pétrolières mondiales et M. Ahmed Zaki Yamani, ministre du pétrole d'Arabie séoudite, porte-parole de cinq pays producteurs du golfe persique qui réclament une participation aux opérations de ces sociétés se sont poursuivies, dimanche, dans la résidence du ministre à Beit Meri, à l'est de Beyrouth.

Ces discussions ont pour objet de faire sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvaient depuis cinq mois, les pourparlers sur les modalités de paiement par les pays producteurs d'une compensation aux compagnies pour une participation de 20 %.

AFRIQUE

Amin récidive

KAMPALA (ATS). — Ce ne sont plus soixante mille Asiatiques qui vont, d'ici au début du mois de novembre se trouver à la fois démunis et réfugiés, on ne sait pas encore exactement dans quel pays, mais au minimum quatre-vingt-trois mille, depuis la décision prise samedi par le président ougandais, le général Amin, d'expulser tous les Asiatiques, y compris ceux qui possèdent la nationalité ougandaise.